



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

« H.N.F.B »
LABORATOIRE : CREM

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI GENOVA
Dipartimento di Lingue e Culture Moderne

Thèse

Préparée et soutenue publiquement en vue de l'obtention du titre de

DOCTEURE DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE
DOTTORESSA IN DIGITAL HUMANITIES DELL'
UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI GENOVA
Mention **SCIENCES DU LANGAGE** (Sociolinguistique)
LINGUE, CULTURE E TECNOLOGIE DIGITALI

**DIGITAL HUMANITIES: TECNOLOGIE DIGITALI, ARTI, LINGUE, CULTURE E
COMUNICAZIONE**

Par
Charlène CHAUPRÉ-BERKI

Sous la direction de
Béatrice FRACCHIOLLA et Anna GIAUFRET

Le royasque en France : un dialecte ligurien alpin ?

**Origines, classification, représentations et réalité sociolinguistique à la
frontière franco-italienne.**

16 novembre 2021

Membres du jury

Directrices de thèse : Béatrice Fracchiolla et Anna Giaufret

Présidence du jury :

Rapporteur/rapporteuse : Marinette Matthey et Romain Colonna

Examineurs : Luca Greco et Stefano Vicari

Membres invités : Giovanni Depau



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

**ÉCOLE DOCTORALE « H.N.F.B. »
LABORATOIRE : CREM**

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI GENOVA

Dipartimento di Lingue e Culture Moderne

Thèse

Préparée et soutenue publiquement en vue de l'obtention du titre de

**DOCTEURE DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE
DOTTORESSA IN DIGITAL HUMANITIES DELL'
UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI GENOVA
Mention SCIENCES DU LANGAGE (Sociolinguistique)
LINGUE, CULTURE E TECNOLOGIE DIGITALI**

DIGITAL HUMANITIES: TECNOLOGIE DIGITALI, ARTI, LINGUE, CULTURE E
COMUNICAZIONE

Par

Charlène CHAUPRÉ-BERKI

Sous la direction de

Béatrice FRACCHIOLLA et Anna GIAUFRET

Le royasque en France : un dialecte ligurien alpin ?

**Origines, classification, représentations et réalité sociolinguistique à la
frontière franco-italienne.**

16 novembre 2021

Membres du jury

Directrices de thèse : Béatrice Fracchiolla et Anna Giaufret

Présidence du jury :

Rapporteur/rapporteuse : Marinette Matthey et Romain Colonna

Examineurs : Luca Greco et Stefano Vicari

Membres invités : Giovanni Depau

Table des matières

Résumé	
10	
Abstract	
11	
Riassunto	1
2	
Remerciements	1
3	
Liste des sigles utilisés	15
Introduction générale	
16	
1.1. CHOIX DE L'OBJET ET DU TERRAIN DE RECHERCHE	17
1.2. ÉTAT DE L'ART	20
1.3. PROBLÉMATIQUE DE LA THÈSE	22
1.3.1. Des enjeux sociolinguistiques	
23	
1.3.2. Des enjeux identitaires	
26	
1.4. QUESTIONS DE RECHERCHE	26
1.5. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	28
1.6. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET ORGANISATION DU PRÉSENT MÉMOIRE DE THÈSE	
32	
1.6.1. Première partie : présentation du contexte historique et socio-culturel	32
1.6.2. Deuxième partie : classification linguistique des dialectes et comparaisons lexicales des Lemmes issus de notre corpus de données écrites	
33	
1.6.3. Troisième partie : enquête de terrain, recueil et analyse du corpus de données orales	35
16.3.1. Ethnographie de la communication, micro-sociolinguistique : choix d'observations Participantes de type indirect et d'entretiens semi-directifs	35

1.6.3.2.	Le	questionnaire	
d'enquête			36
1.6.3.3.	Protocole de recueil des données orales durant les entretiens d'enquête		36
1.6.3.4.	Protocole de transcription		
			36
1.6.3.5.	Une analyse qualitative des données de notre corpus oral		
			37
1.6.3.5.1.	Organisation des données transcrites sous forme de carte heuristique thématique		37
1.6.3.5.2.	Biographies	sociolinguistiques	et
représentations			38
1.6.4.	Les perspectives émergeant de nos résultats d'enquête		38
1.6.5.	Conclusions et perspectives		39
<hr/>			
1. Contexte socio-historique du terrain de recherche : Histoire de la vallée de la Roya, terre de frontière entre l'Italie et la France			42
1.1. TERRE DE RICHESSES : THÉÂTRE DES DOMINATIONS			43
1.1.1.	Présence	humaine	pendant
			la
			Pré-
protohistoire			44
1.1.1.1.	Le Paléolithique		47
1.1.1.2.	Le	Néolithique	et
			le
Chalcolithique			49
1.1.1.3.	L'âge du bronze		56
1.1.1.4.	L'âge du fer		
			57
1.1.2.	Un patrimoine archéologique et un écosystème exceptionnels		59
1.1.2.	Les ressources naturelles : la faune et la flore de la vallée		62
1.1.3.	Une	terre	de
			traditions
montagnardes			65
1.1.3.1.	Les	fêtes	de
villages			66
1.1.3.2.	Alimentation traditionnelle et spécialités culinaires		73
1.1.4.	Éléments architecturaux révélant les influences ligure et piémontaise		77
1.1.4.1.	Éléments typiques montagnards		
			77
1.1.4.2.	Autres éléments architecturaux		
			79
1.1.4.3.	Éléments	à	vocation
religieuse			81

1.1.5.	Une	terre	d'art	
baroque				83
1.1.5.1.			Breil-sur-	
Roya				85
1.1.5.2.	La	Brigue		
				85
1.1.5.3.				
Tende				87
1.1.5.4.	Vintimille			
				88
1.1.5.5.	Sanremo			
				88
1.1.5.6.	Triora	e	Pigna	
				89
1.1.6.	La vallée de la Roya : histoire d'une terre d'enjeux stratégiques			
				91
1.1.7.	L'opinion publique face aux annexions (rattachement) conséquentes au traité de Paris			95
1.2.	TERRE DE FRONTIERES, TERRE DE PASSAGE : UN DESTIN PARTICULIER			102
1.2.1.	La Vallée de la Roya : un trait d'union			102
1.2.2.	La route du sel			103
1.2.3.	La	création	de	la
royale			route	105
1.2.4.	La ligne Nice-Breil-Cuneo et Nice-Vintimille : histoire et actualité			106
1.2.5.	Une terre de passage			108
1.2.6.	La Vallée de la Roya, théâtre des migrations : médias et actualités			117
1.2.6.1.	Situation des migrants à la frontière franco-italienne			117
1.2.6.2.	Une vallée très médiatisée : la Roya rebelle et solidaire			120
1.2.6.3.	Cannes 2018 : un prix symbolique pour les migrants et les citoyens solidaires			125
1.2.6.4.	Dernières actualités des citoyens solidaires de la vallée de la Roya			126
2. Les parlers de la vallée de la Roya : origines, classification et comparaisons lexicales				129
2.1.	ORIGINES	DES	DIALECTES	DE
ROYA				LA
				130

2.1.1. Introduction : parlars, dialectes ou langues ? _____	
130	
2.1.1.1. Définitions des termes en question _____	
130	
2.1.1.1.1. Langue _____	
130	
2.1.1.1.2. Dialecte _____	132
2.1.1.1.3. Parler _____	133
2.1.1.1.4. Patois _____	
134	
2.1.1.1.5. Différence entre langue et dialecte _____	136
2.1.1.2. Les parlars de la vallée de la Roya : langues, dialectes ou patois ? Choix Terminologiques _____	139
2.1.1.3. Qu'est-ce qu'une minorité linguistique ? _____	141
2.1.2. Problème des minorités linguistiques et de leur classification _____	
142	
2.1.2.1. En France _____	
146	
2.1.2.2. En Italie _____	
150	
2.1.3. Classification linguistique officielle des dialectes de notre zone de recherche, en Ligurie Occidentale et dans les Alpes Maritimes : quelques considérations liminaires _____	
154	
2.1.3.1. Classification linguistique officielle des dialectes triorasque, pignasque et brigasque : des minorités occitanes ? _____	158
2.1.3.2. Où les variantes dialectales de la langue royasque sont-elles parlées ? _____	
167	
2.2. CLASSIFICATION LINGUISTIQUE GÉNÉRALE DES DIALECTES ROYASQUES, MAIS AUSSI DES DIALECTES BRIGASQUE (DE <i>BRIGA ALTA</i>), PIGNASQUE, SANRÉMASQUE ET VINTIMILLAIS : LE POSITIONNEMENT DES LINGUISTES _____	176
2.2.1. Appartenance linguistique du tendasque _____	180
2.2.2. Appartenance linguistique du brigasque _____	
182	
2.2.3. Appartenance linguistique du breillois _____	
184	

2.2.4. Appartenance linguistique du pignasque et du triorasque	188
2.2.5. Appartenance linguistique du vintimillais	188
2.2.6. Appartenance linguistique du sanrémasque	189
2.2.7. Conclusions des linguistes : la non-occitanité du royasque	190
2.2.8. Pourquoi déclarer occitans des dialectes qui ne le sont pas ?	195
2.2.9. Ce qu'il reste à explorer selon Werner Forner	199
2.2.10. Les comparaisons lexicales : choix méthodologiques	199
2.3. TRAVAIL DE COMPARAISONS LEXICALES	201
2.3.1. Recueil du corpus écrit	201
2.3.2. Choix des lexèmes pour les comparaisons lexicales	202
2.3.3. Lemmes royasques et lemmes liguriens (sub)alpin et intémélien, vs lemmes occitans	204
2.3.3.1. Taux de correspondance lexicale identique, entre les lemmes des dialectes royasque et Ligurien (sub)alpin et intémélien, ensemble puis individuellement, vs. Occitan	206
2.3.3.2. Taux de correspondance identique, et approximative, selon chaque dialecte, Individuellement avec les lemmes en occitan	207
2.3.3.3. Taux de correspondance identique, et approximative, entre l'ensemble dialectal royasque Et l'ensemble ligurien (sub)alpin ou intémélien	210
2.3.4. Conclusions tirées des observations faites à partir du tableau de comparaisons lexicales et de ses résultats	210
3. Une enquête sociolinguistique sur les représentations des parlers et de la culture dans la vallée de la Roya et en Ligurie occidentale	213
3.1. ENQUÊTE EN SOCIOLINGUISTIQUE ET REPRÉSENTATIONS : LES CHAMPS THÉORIQUES	214
3.1.1. L'analyse des représentations dans les discours	214
3.1.2. La sociolinguistique : une linguistique de terrain	215

3.1.2.1. La linguistique variationniste_____	218
3.1.2.2. Langues en contact, dialectologie et hétérogénéité : le cas concret du Royasque vs. Ligurien subalpin et intémélien_____	219
3.1.2.2. La notion de communauté linguistique_____	225
3.1.3. Qu'est-ce que les représentations ? _____	227
3.2. OBJECTIFS ET PROBLÉMATIQUE DE NOTRE ENQUÊTE SOCIOLINGUISTIQUE_____	231
3.2.1. Définition de notre travail d'enquête de terrain_____	232
3.2.2 Présentation de l'enquête : le travail sur le terrain et sa préparation_____	232
3.2.2.1. Contextualisation des lieux de l'enquête : données géolinguistiques_____	232
3.3.2. L'enquête de terrain_____	235
3.3.2.1. Prise de contact avec les enquêtés_____	236
3.3.2.2. Élaboration du questionnaire d'enquête_____	240
3.3. DÉROULEMENT PRATIQUE DE L'ENQUÊTE_____	241
3.3.1. Adéquation aux objectifs d'enquêtes : les difficultés rencontrées_____	246
3.3.2. Descriptions des interactions enquêteur-enquêté.e.s_____	248
3.3.3. Protocole de recueil des données orales durant les entretiens d'enquête_____	249
3.3.4. Protocole de transcription_____	250
3.4. ANALYSES DU CORPUS DE DONNÉES ORALES_____	252
3.4.1. Biographie sociolinguistique des personnes enquêtées_____	252
3.4.1.1. Breil-sur-Roya_____	253
3.4.1.2. La Brigue_____	253
3.4.1.3. Tende_____	254
3.4.1.4. Sanremo, Triora, Vintimille_____	254
3.4.1.5. Premières observations d'ordre sociolinguistique émergeant des entretiens avec les Locuteurs_____	255
3.4.2. L'analyse interprétative du corpus de données orales_____	259

3.4.2.1. Nécessité de contextualiser les pratiques sociolinguistiques_____	259
3.4.3. Analyse du corpus de recueil des données orales de l'enquête de terrain_____	260
3.4.3.1. Organisation des données transcrites sous forme de carte heuristique_____	260
3.4.3.2. Compte-rendu thématique de nos données d'enquête_____	264
3.4.3.2.1. Vie personnelle et grandes étapes_____	265
3.4.3.2.2. Culture et dialecte/langue _____	267
3.4.3.2.3. (Selon le village) les Breillois, les Brigasques, les Tendasques, les Sanrémasques, les Triorasques et les Vintimillais_____	284
3.4.3.2.4. Évocation du passé, regrets_____	292
3.4.3.2.5. Transmission du dialecte et de la culture_____	295
3.4.3.2.6. Origines _____ du dialecte_____	318
3.4.3.2.7. Autres observations_____	335
3.5. LES RÉALITÉS SOCIOLINGUISTIQUES DE NOTRE TERRAIN : QUE RÉVÈLE L'ANALYSE THÉMATIQUE DU DISCOURS DES LOCUTEURS ? _____	335
3.5.1. Un cas de <i>Border studies</i> : les effets de la frontière sur les langues en contact et la Culture_____	335
3.5.2. Une identité de frontière transalpine ? _____	336
3.5.2.1. La notion d'identité d'une communauté sociolinguistique_____	336
3.5.2.2. L'identité sociolinguistique des communautés transalpines de notre enquête_____	337
3.5.3. L'importance des représentations sociolinguistiques des deux côtés de la frontière_____	343
4. Les perspectives émergent de nos résultats d'enquête _____	345
4.1. LES REPRÉSENTATIONS COMME MOTEUR DE L'EXPRESSION SOCIOCULTURELLE ET LINGUISTIQUE : UN FACTEUR IMPORTANT DE SAUVEGARDE_____	345
4.1.1. La convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO_____	346
4.1.2. La notion d'identité sociolinguistique_____	350
4.2. LA GLOTTOPHOBIE ET SES CONSÉQUENCES : DES LANGUES MINORITAIRES MENACÉES D'EXTINCTION_____	353
4.2.1. La notion de glottophobie ou discrimination linguistique_____	353

4.2.2. Témoignages de glottophobie issus de notre enquête de terrain_____	
355	
4.2.3. Conséquences de la glottophobie sur les langues minoritaires dans notre zone de Recherche_____	
360	
4.3. Peut-on encore sauvegarder les langues minoritaires ? _____	365
4.3.1. Stratégies de sauvegarde mises en place : les initiatives locales_____	366
4.3.2. Propositions pour la sauvegarde des dialectes et de la culture, dans notre terrain D'enquête et au-delà_____	377
4.3.2.1. Permettre une reconnaissance-naissance des langues minoritaires_____	
377	
4.3.2.2. Plurilinguisme, approches plurielles et enseignement des dialectes à l'école_____	380
4.3.2.2.1. Les approches plurielles_____	384
4.3.2.2.2. Exemples d'application pratique d'approches plurielles_____	
385	
4.3.2.2.3. La biographie langagière_____	
387	
4.3.2.2.3.1. Exemple d'activité de création de biographie langagière_____	388
4.3.2.2.4. Valoriser et mettre à l'honneur les langues minoritaires dans le cadre de la Semaine des langues vivantes_____	389
4.3.3. Propositions pour le développement des dialectes_____	395
4.3.3.1. Dans la vie quotidienne_____	
395	
4.3.3.2. À l'école_____	
395	
4.3.3.3. Les outils numériques_____	
396	
4.3.3.4. Développer les pratiques artistiques pour la promotion des dialectes_____	
398	
5. Conclusion et perspectives _____	410
5.1. PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS DE DÉPART_____	410
5.1.1. Problématique de départ de notre travail de recherche_____	
410	
5.1.2. Objectifs de départ_____	412
5.2. TERRAIN D'ENQUÊTE ET CONTEXTE SOCIO-HISTORIQUE_____	415
5.3. SPÉCIFICITÉ DE NOTRE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE_____	415

5.4. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE CLASSIFICATION LINGUISTIQUE, CORPUS DE DONNÉES ÉCRITES ET COMPARAISONS LEXICALES : LES CONCLUSIONS	418
5.5. CORPUS DE DONNÉES ORALES ET REPRÉSENTATIONS : LES CONCLUSIONS	420
5.6. APPORTS DE NOTRE TRAVAIL DE RECHERCHE EN SOCIOLINGUISTIQUE	423
5.6.1. Création du carnet de recherche « Langues de la Roya »	423
5.6.2. Travail de recherche et publications	425
5.6.3. Humanités numériques : un apport incontournable - la cartographie numérique, les cartes heuristiques	427
5.7. NOUVELLES PISTES DE RECHERCHE ISSUES DES CONCLUSIONS DE NOTRE TRAVAIL	429
Références bibliographiques	431
Bibliographie	43
1	
Sitographie	443
Références audiovisuelles	452

Un volume d'annexes est joint à cette thèse.

Le royasque en France : un dialecte ligurien alpin ? Origines, classification, représentations et réalité sociolinguistique à la frontière franco-italienne.

Résumé

Aujourd'hui, la situation des langues régionales soulève de nombreuses questions, notamment en ce qui concerne les zones linguistiques charnières et de transition, comme le département des Alpes Maritimes. Zone de contact de langue entre le

français, l'italien, et plus précisément le ligure – présent jusqu'à Menton, où il est en transition avec le provençal – la vallée de la Roya est un territoire plurilinguistique et pluriculturel complexe : au-delà des conflits d'identités et de l'urgence de sauvegarder les langues par leur transmission dans les associations, l'un des problèmes les plus épineux reste la classification linguistique des parlers locaux. En effet, si le territoire de la vallée est officiellement considéré zone occitane, les linguistes y opposent fermement une appartenance ligure-alpine. Dans une orientation sociolinguistique, notre propos sera de dépasser les considérations purement linguistiques pour faire émerger les représentations des locuteurs quant à leur culture et à leur parler.

Mots-clés : border studies, dialectes, langue régionale, politiques linguistiques, représentations linguistiques, changement linguistique, discrimination linguistique, identité, variation.

The Royasque in France : an Alpine Ligurian dialect? Origins, classification, representations and sociolinguistic reality on the French-Italian border.

Abstract

Today, the situation of regional languages raises many questions, particularly with regard to the hinge and transition linguistic zones, such as the Alpes Maritimes

department. A language contact zone between French, Italian, and more precisely Ligurian - present as far as Menton, where it is in transition with Provençal - the Roya valley is a complex plurilingual and pluricultural territory: beyond the conflicts of identities and the urgency of safeguarding languages through their transmission in associations, one of the thorniest problems remains the linguistic classification of local languages. Although the territory of the valley is officially considered to be an Occitan area, linguists firmly oppose Ligurian-Alpine membership. From a sociolinguistic point of view, our aim will be to go beyond purely linguistic considerations to bring out the speakers' representations of their culture and of speaking to them.

Keywords: border studies, dialects, regional language, language policies, linguistic representations, linguistic change, linguistic discrimination, identity, variation.

Il roiasco in Francia : un dialetto ligure alpino? Origini, classificazione, rappresentazioni e realtà sociolinguistica alla frontiera franco-italiana.

Riassunto

Oggi, la situazione delle lingue regionali solleva molti interrogativi, in particolare per quanto riguarda le zone linguistiche cardine e di transizione, come il dipartimento delle

Alpi Marittime. Zona di contatto linguistico tra il francese, l'italiano e più precisamente il ligure - presente fino a Mentone, dove è in transizione con il provenzale - la valle della Roia è un territorio plurilingue e pluriculturale complesso : al di là dei conflitti di identità e dell'urgenza di salvaguardare le lingue attraverso la loro trasmissione in associazione, uno dei problemi più spinosi resta la classificazione linguistica delle lingue locali. Infatti, anche se il territorio della valle è ufficialmente considerato come una zona occitana, i linguisti si oppongono fermamente a un'appartenenza ligure-alpina. Da un punto di vista sociolinguistico, il nostro obiettivo sarà quello di andare oltre le considerazioni puramente linguistiche per far emergere le rappresentazioni dei parlanti della loro cultura e del parlare con loro.

Keywords: studi di confine, dialetti, lingua regionale, politiche linguistiche, rappresentazioni linguistiche, cambiamento linguistico, discriminazione linguistica, identità, variazione.

Remerciements

Je tiens à remercier tout d'abord mes deux directrices de thèse : Anna Giaufret et Béatrice Fracchiolla, d'avoir accepté de me suivre dans mon parcours de recherche, de m'avoir accordé leur confiance, mais aussi de m'avoir guidée et accompagnée dans mes choix scientifiques et rédactionnels. Vous m'avez permis d'aller plus loin et d'enrichir non seulement mon travail de recherche, mais aussi mon expérience dans le cadre de l'enseignement universitaire et des différentes responsabilités administratives qui y sont inhérentes. Je vous suis reconnaissante pour tout cela, à chacune de manière particulière, car vos apports se sont vraiment révélés précieux et complémentaires.

Le soutien de l'Université de Lorraine et du CREM, m'a permis, grâce à une allocation de recherches, de me consacrer sereinement à l'élaboration de mon travail de thèse, mais aussi de pouvoir mener mon enquête de terrain de manière optimale et je les en remercie vivement. Je remercie l'école doctorale Humanités Nouvelles Fernand Braudel et le CREM pour leur encadrement et pour l'intégration des doctorant.e.s à la vie de l'université et du laboratoire. Merci également à l'Università degli Studi di Genova, à ses agents administratifs, à ses bibliothécaires, sans qui je n'aurais pas pu constituer mon corpus écrit.

Je remercie ensuite l'ensemble des acteurs sociaux des communes de la Vallée de la Roya et de Ligurie occidentale, pour leur accueil chaleureux, leur aide précieuse, leur investissement au quotidien et tous leurs efforts pour la sauvegarde et la diffusion de leur langue et de leur culture. Votre apport a été indispensable et précieux pour mon enquête de terrain et mon travail de recherche.

Je remercie le maire de La Brigue, Daniel Alberti, pour sa disponibilité, son témoignage précieux pour mon enquête, mais également le président de l'association Patrimoine et Traditions brigasques, Robert Alberti, pour le temps accordé à me présenter l'histoire du village de la Brigue et pour la visite des locaux de la Maison du Patrimoine brigasque.

Je remercie la présidente, le webmaster et tous les membres de l'A Soucéta Briënca de Breil-Sur-Roya, pour leur accueil, leurs témoignages et les moments de convivialité qu'ils m'ont permis de partager lors de nos entretiens.

Je remercie l'équipe du Musée des Merveilles de Tende, pour tous les documents qu'ils ont mis à ma disposition, le temps qu'ils m'ont accordé pour les entretiens avec les agents du patrimoine, que je remercie chaleureusement pour leurs témoignages riches et spontanés.

Je remercie Anna Blangetti, de la Compagnia Stabile de Sanremo, pour ses explications par rapport à l'Histoire de la région Ligurie et de la ville de Sanremo, pour tous les documents qu'elle m'a gentiment partagés et pour son accueil chaleureux.

Je remercie Valéria de Triora, pour le temps qu'elle m'a accordé, les anecdotes qu'elle m'a partagées, par rapport au village, à la langue et à toutes les entreprises locales pour la sauvegarde et la diffusion du triorasque.

Merci également à Luigi Maccario de la Cumpagnia d'i Ventemigliusi, pour le partage de son témoignage, de l'histoire de la ville de Vintimille et pour tous les contenus précieux, en rapport avec le vintimillais et sa culture, qu'il publie régulièrement sur le site de la Cumpagnia.

Merci à Fiorenzo Toso pour ses précieux conseils bibliographiques et scientifiques, qui m'ont permis de donner une orientation nouvelle à mon travail de thèse, au-delà de mes objectifs premiers. Le fait d'ouvrir les comparaisons lexicales et l'enquête sociolinguistique au-delà de la vallée de la Roya et d'élargir le terrain à la Ligurie occidentale a considérablement enrichi mes observations, mes conclusions et l'ensemble de mon travail de thèse.

Au terme de ces années de doctorat, je remercie enfin celles et ceux qui me sont chers et qui ont fait preuve d'une grande patience à mon égard ces derniers mois pour me permettre d'achever cette thèse. Leur soutien indispensable m'a accompagnée tout au long de ces années : un immense merci à mon mari et à mes filles. Merci aussi à ma famille de cœur, dont les membres se reconnaîtront, pour leur soutien, leurs encouragements au quotidien. Merci enfin à ma source d'inspiration constante, pour ses précieux conseils qui m'ont amenée à choisir la voie de la recherche en Sciences du langage et en sociolinguistique.

Liste des sigles utilisés

ANAFÉ : Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Étrangers

FLE : Français Langue Étrangère

GRETA : Groupement d'établissements publics locaux d'enseignement

LR : Langue Régionale

LVER : Langues Vivantes Étrangères et Régionales

Introduction générale

Introduction générale

1.1. CHOIX DE L'OBJET ET DU TERRAIN DE RECHERCHE

L'objet des recherches de ma thèse de doctorat : les parlers de la vallée de la Roya, fait partie du champ plus large de ce que l'on appelle les *border studies*¹ – ou études frontalières –, un domaine de recherche interdisciplinaire qui a vu le jour dans les années quatre-vingt dans le monde anglo-saxon² et qui se concentre sur les frontières et l'éventail complexe de leurs significations et interprétations. En France, c'est encore, un domaine largement inexploré – selon Greco (2018 : 8) – dont les travaux ont été initiés par Foucher³ (1991), Raffestin (1986), puis poursuivis par Pradeau (1994), Nordman (1998). Elles ont plus récemment fait l'objet de publications dans

¹ Nous aborderons cette notion dans la dernière partie de ce travail de thèse, selon l'approche plurielle novatrice qu'en font les sciences du langage : mêlant des points de vue propres à la linguistique historique, à l'analyse interactionnelle et à la linguistique textuelle plus précisément.

² Les principales publications pionnières sont issues du *Journal of Borderlands Studies*, édité depuis 1986 par l'association Borderland Studies. <https://absborderlands.org/journal/>

³ « En ce qui concerne la géographie plus spécifiquement, avant la deuxième moitié des années 1980, les frontières restent un objet d'étude encore peu abordé. Peu de chercheurs s'aventurent sur ces marges, à l'exception de quelques-uns. [...] Au milieu des années 1980, le doctorat d'État de Michel Foucher, *Fronts et frontières des États du Tiers-Monde : étude de géographie politique* (1986), sous la direction de Michel Rochefort, fait date et marque le début d'une période où la réflexion sur les frontières se fait plus présente. » (Medina-Nicolas Lucile, 2004).

divers champs disciplinaires tels que l'histoire – Yvan Gastaut (2016) – ou la linguistique – Luca Greco et Michelle Auzanneau (2018).

Les études frontalières suscitent depuis longtemps mon intérêt, car elles traitent de questions complexes telles que l'économie, la politique, les rapports socioculturels en zone de frontière et dans les régions frontalières. En outre, ces questions englobent les notions de langues, de contacts de langues et de cultures, en lien étroit avec l'Histoire, les politiques linguistiques, ainsi que les phénomènes migratoires. C'est toute cette complexité inhérente aux *border⁴ studies* que je souhaite mettre en avant et analyser dans ce travail de thèse, afin d'aider à mieux percevoir et comprendre, grâce à l'étude d'un cas actuel et concret, comment les événements historiques et les politiques linguistiques influent fortement sur l'existence de cultures, de dialectes ou de langues, plus spécifiquement en zones frontalières. Le vif intérêt suscité par ce domaine de recherche résulte certainement d'une expérience de vie personnelle dans la zone frontalière qu'est la Lorraine.

Enfant, je me souviens précisément de la manière dont ma famille maternelle parlait une langue qui me semblait être de l'allemand. Il s'agissait en réalité plus exactement du Platt ou francique lorrain. On définit ainsi le « dialecte allemand d'Alsace et de Moselle » (Cerquiglioni, 1999), avec parfois en sus un peu de dialecte *barese* que parlait un oncle, immigré au Luxembourg et originaire du centre des Pouilles. De même, du côté de ma famille paternelle, à la frontière franco-luxembourgeoise, l'on

⁴ *Boundary* ou *border* en anglo-saxon constitue la dimension politique de frontière étatique.

communiquait parfois en francique luxembourgeois – langue officielle au Grand-Duché du Luxembourg – mêlé au français, langue nationale apprise à l'école et parlée par tous. Ce contexte particulier a développé chez moi un fort attrait pour les langues qui m'a menée à l'étude de l'allemand, de l'anglais, puis de l'italien au cours de mes études de second degré, jusqu'à l'université avec un diplôme de master LLCE Italien, puis un master en sciences du langage, le tout accompagné d'une dizaine d'années d'expérience dans l'enseignement des langues. Tout ce parcours m'a conduite jusqu'au présent travail de thèse, dont les questionnements et l'objet de recherche sont très étroitement liés au parcours juste évoqué.

Par conséquent, le choix de la frontière franco-italienne a été une évidence, dans la mesure où il permettait d'allier mes deux domaines d'études et de recherche, et permettait par là même d'apporter une nouvelle vue d'ensemble de la situation linguistique des deux côtés de la frontière, de son évolution au cours des siècles et enfin de son état actuel, conditionné par les pratiques et par les politiques linguistiques respectives de la France et de l'Italie. Les recherches menées en amont du projet de thèse m'ont permis d'en préciser l'objet et le terrain : en effet, le constat de l'existence d'avis opposés de la part des différents linguistes qui ont travaillé sur les parlers de la haute vallée de la Roya, ainsi que la remise en question par certains d'entre eux de leur classification linguistique m'ont poussée à approfondir le sujet, par, dans un premier temps, l'établissement puis l'analyse d'une synthèse des travaux de ces linguistes. Ainsi, du côté français, l'étude porte sur les parlers des villages de Tende, la Brigue et Breil-sur-Roya (du nord au sud de la haute vallée de la Roya française),

sur lesquels ont travaillé de manière plus importante les linguistes Werner Forner et Jean-Philippe Dalbera. Du côté italien, sur les précieux conseils du Professeur Toso, linguiste et dialectologue de l'université de Sassari, spécialiste de la zone linguistique ligurienne, j'ai orienté mes recherches sur les villes de la basse vallée de la Roya, Sanremo et Vintimille, au Sud de la Ligurie occidentale, et sur les villages de Triora et Pigna, plus au nord.

1.2. ÉTAT DE L'ART

Du point de vue linguistique, un certain nombre de travaux ont été menés, depuis les années soixante, notamment par Werner Forner et Jean-Philippe Dalbera, en vue d'identifier, de définir et de localiser les parlers des Alpes Maritimes, dont ceux de la vallée de la Roya. Mais il subsiste à ce jour des incertitudes quant à la véritable origine de ces parlers et des débats opposent encore les partisans d'une base qui serait : pour les uns, occitane, pour les autres, ligure.

Pour les partisans de la base occitane, tels que le professeur Franco Bronzat⁵, ou encore Nino Lanteri, professeur et ex-président de la revue *A Vaštera*⁶, le brigasque ainsi que le sud du pays mentonnais seraient occitans. Il en serait de même pour les dialectes de la Roya, avec des traits hybridés ; bien qu'admettant le fait que quelques lexèmes et traits phonétiques s'approchent du ligurien, ils restent selon eux

⁵ Membre de l'A.I.E.O. (Association Internationale des Études Occitanes)

⁶ Revue brigasque.

néanmoins minoritaires. Ce qui prévaudrait, concernant le brigasque, – comme le résume bien un article récent intitulé « Che cosa sono il brigasco, R nì d'aigüra e A Vaštera? », publié dans la revue en ligne *Tresòr de lenga* (s.d.) – serait le fait qu'au « niveau de la réalité historique et scientifique et de la perception commune et de la logique [...] le brigasque ne peut absolument pas être considéré ligurien comme le sont, pour donner quelques exemples, le triorasque, le bordigotto et le sanremasque⁷» (notre traduction).

D'un autre côté, pour les partisans d'une origine ligurienne tels que les linguistes Werner Forner (1983, 1991, 2005), Jean-Philippe Dalbera (1994), mais également Pietro Massajoli (1986, 1996) et Fiorenzo Toso, la Roya serait ligurienne, de même que le sud du pays mentonnais. Selon Forner (1984, 1986, 1989, 1995), les traits de ces parlers seraient majoritairement liguriens, issus du génois côtier du XVI^e siècle : c'est pour cette raison qu'on le caractériserait comme du ligurien alpin (terme utilisé en France pour appeler les parlers non occitans à base génoise : « Zeneise »), soit une variante intérieure proche du génois, rattaché aux parlers gallo-italiques. Aussi, le linguiste Fiorenzo Toso (2008), considère-t-il, tout comme Forner et Dalbera, que le dialecte brigasque est de base ligurienne.

En ce qui concerne nos recherches sur le terrain, elles relèvent de « l'étude des pratiques langagières authentiques en contexte social relève de la sociolinguistique,

⁷ «Sul piano della realtà storica e scientifica, della percezione comune e della logica [...] il brigasco non possa essere considerato prettamente ligure, come lo sono, per fare degli esempi, il triorese, il bordigotto e il sanremasco», Ibid.

au sens large » Gadet (2003 : 5) dans un cadre épistémologique socioconstructiviste de la pensée complexe et théorique de l'ethno-sociolinguistique (Calvet, 1993, Blanchet, 2000).

Nos recherches se situent dans le domaine des langues en contact et s'orientent vers une sociolinguistique variationniste (Labov, 1976) et interactionnelle (Hymes, 1982 ; Gumperz, 1989 a et b), avec l'étude de l'hétérogénéité des systèmes linguistiques et de l'hétérogénéité linguistique des groupes sociaux de notre enquête. Nous interrogeons également dans ce cadre la question des phénomènes de domination (Marcellesi et Gardin 1974, Blanchet 2018, Colonna 2020).

En ce qui concerne les méthodes choisies, « elles reposent sur la construction des terrains d'enquête, l'observation des situations sociales et le recueil des données langagières » et se situent donc « au carrefour entre l'héritage de l'enquête dialectologique et les enseignements de la sociologie et de l'ethnologie » (Boutet & Mainguenu 2005/4 : 23).

1.3. PROBLÉMATIQUE DE LA THÈSE

La classification de ces parlers, si elle constitue un sujet de débats bien réel parmi les spécialistes et membres d'associations est d'autant plus ardue qu'elle est aussi tributaire des différentes politiques linguistiques qui se succèdent et influencent les opinions.

À l'aune de ces positions et classifications contradictoires, ainsi qu'à celle de la persistance des débats, l'intérêt s'est naturellement porté sur le fait d'approfondir les recherches initiées par les linguistes, dans la continuité des travaux réalisés par Werner Forner et Jean-Pierre Dalbera. Cela, plus particulièrement, en vue de faire le point non seulement sur l'origine de ces parlers, du point de vue linguistique, mais également dans une optique davantage sociolinguistique – et c'est d'ailleurs ce qui constituera la partie la plus originale de mon travail – de recueillir les perceptions et les représentations des habitants des vallées de la Roya, française et italienne par rapport à leur culture et leur parler, afin d'évaluer l'état de vitalité de leurs langues et les perspectives objectives de leur transmission.

Ainsi notre sujet de recherche relève de plusieurs catégories d'enjeux : sociolinguistiques et identitaires.

1.3.1. Des enjeux sociolinguistiques

Le fait de nous intéresser à l'état des langues de la zone de notre enquête, nécessite de prendre en compte un ensemble de facteurs extralinguistiques, car la langue évolue selon un contexte social et sous l'influence de facteurs externes qui peuvent être sociopolitiques, démographiques, économiques, etc. Nous plaçons donc pour cela, notre réflexion et nos recherches dans une sociolinguistique marcellesienne, car notre sujet est à considérer à la lumière de ses principaux concepts, tels que l'« hégémonie » et la « glottopolitique », les concepts de « langue polynomique » et

d'« individuation », jusqu'à ceux de « reconnaissance-naissance » et de « didactique plurinormaliste » (Blanchet, 2018 :18).

Hégémonie et glottopolitique : c'est l'hégémonie qui agit selon Marcellesi (1986a, cité par Blanchet 2018 : 25) dans les changements d'ordre sociolinguistique, en ce que « les locuteurs des langues dominées sont conduits à considérer comme une bonne chose [...] la prééminence accordée à un autre système linguistique que le leur [...] avec] une certaine forme de conviction et de consentement ». Ce processus entre donc en jeu dans des phénomènes de diglossie et de satellisation, où une catégorie de langue (patois, dialecte) est considérée basse par rapport à une langue dominante, représentant l'hégémonie sociale et politique.

La glottopolitique (Guespin 1985, Guespin & Marcellesi 1986, cités par Blanchet 2018 : 23) consiste en « toute action de gestion de l'interaction langagière où intervient la société » comme la « promotion, [l'] interdiction [ou encore le] changement de statut » d'une langue.

Langue polynomique et individuation sociolinguistique : dans notre zone d'enquête, il n'y a pas de hiérarchisation entre les différentes variétés du royasque et du ligurien alpin et intémélien, mais toutes sont « mutuellement acceptées par les locuteurs et les locutrices de ces variétés » (Blanchet 2018 : 18) : c'est ce qui correspond au concept de langue polynomique marcellesien.

L'individuation sociolinguistique en tant que « processus par lequel une communauté ou un groupe social tente à systématiser ses différences linguistiques, à les sacraliser,

à les considérer comme déterminantes, à en faire un élément de reconnaissance. Ces différences deviennent alors des indicateurs d'identité » (Marcellesi, 1989, cité par Blanchet, 2018 : 22). L'individuation entre en jeu dans le processus de reconnaissance-naissance d'une langue minoritaire.

Reconnaissance-naissance et didactique plurinormaliste : lorsqu'une langue passe d'une considération de dépendance à une langue majoritaire (satellisation), à une reconnaissance officielle en tant que langue, par des « institution[s] ou organisation[s] représentatives, [qu'elles soient] politique, scientifique ou culturelle » (Blanchet, 2018 : 18), il s'agit de ce que Marcellesi (1989, cité par Blanchet, 2018 : 19) nomme « reconnaissance-naissance », et qui correspond à une décision glottopolitique.

Didactique plurinormaliste : le rôle de l'école est décisif dans les considérations linguistiques et dans les représentations des langues. Elle a joué un rôle important dans l'état de vitalité actuel des langues de notre terrain d'enquête. En effet, selon Marcellesi (1981, cité par Blanchet, 2018 : 26), « le processus d'hégémonie (et de minoration corrélative) est évidemment lié à la question de la norme et donc de l'institution scolaire ». Mais l'école a également un rôle à jouer dans les processus d'individuation et de reconnaissance-naissance des langues minoritaires, de par l'approche d'une didactique plurinormaliste, qui

Se fonde sur une reconnaissance, une objectivation, une maîtrise des codes sociaux, des variations et des normes fonctionnelles qui leur sont liées. Cette approche du code commun, des variations, des normes, de la variabilité est allié à des comportements pédagogiques qui visent la diversification, l'objectivation et par conséquent l'appropriation des variations et normes des

pratiques langagières, le maniement, la mise à distance, l'analyse, l'intégration des codes sociaux (scolaires et non scolaires) » (Marcellesi, Romian & Treignier, 1985 : 29, cité par Blanchet, 2018 : 27).

Ce concept d'enseignement-apprentissage plurinormaliste des langues fait partie, selon Blanchet (1998b, Rispaïl & Blanchet 2011, Rispaïl 2017, cité par Blanchet, 2018 : 28) d'une théorie englobante dite sociodidactique fondée sur une sociolinguistique des langues. Il ouvre la possibilité de prendre en compte, dans l'apprentissage des langues en milieu scolaire, les langues dites minoritaires et de développer chez les apprenants/locuteurs une « capacité humaine [plus] spontanée de communication, d'interaction et de relation dans des contextes sociaux variés » (Blanchet, 2018 : 28).

1.3.2. Des enjeux identitaires

Le fait de discriminer une langue, revient à discriminer également la culture qui lui est liée, mais aussi les personnes qui la parlent. S'en suivent une fragilisation de l'identité des locuteurs, par un processus d'auto ou hétéro-odi, et une fragilisation des communautés linguistiques toutes entières, menacées de disparaître en même temps que leur langue.

Ces enjeux et les différents concepts qui s'y rattachent entrent ainsi en jeu dans les questions soulevées par notre objet de recherche et seront développés dans les différentes parties de notre thèse, dans le but de répondre aux questions suivantes.

1.4. QUESTIONS DE RECHERCHE

L'objet de nos recherches : les langues de la vallée de la Roya et de Ligurie occidentale, nous a amené à une réflexion soulevant plusieurs questions :

D'ordre linguistique :

- En ce qui concerne les parlers des communes de notre enquête : sont-ils des patois, des dialectes ou des langues ? Selon quels critères ?
- Ces parlers donnent lieu à des débats concernant leur classification : sont-ils donc liguriens, comme le soutiennent plusieurs linguistes qui connaissent bien le terrain (Forner, Toso), ou occitans, comme les reconnaissent (pour le brigasque, le triorasque et le pignasque) certaines communes et membres d'associations locales?
- Si effectivement elles sont scientifiquement reconnues d'origine ligurienne, pourquoi les classer comme occitanes ?
- Si nous comparons un échantillon de lemmes de chaque variété représentée dans les communes de notre enquête de terrain, avec les lemmes sémantiquement correspondant en occitan, est-ce que le taux de ressemblance sera significatif pour corroborer une appartenance occitane ?

D'ordre sociolinguistique :

- Quelle est l'évolution socio-historique dans notre zone de recherche ? Quelles sont ses spécificités, qui peuvent avoir une influence sur l'identité sociolinguistique et les parlars des acteurs sociaux de notre zone d'enquête ?
- Peut-on parler d'une identité de frontière transalpine dans le cas de nos informateurs ?
- Quelles perceptions et représentations des parlars locaux émergent de notre corpus de données orales d'entretien d'enquête ? Sont-elles positives ou négatives en ce qui concerne les idiomes des locuteurs et que révèlent-elles ?
- Si ces représentations sont négatives : à quoi cela est-il dû ? Quelles sont les répercussions de représentations négatives sur la vitalité et la transmission des idiomes des locuteurs ?
- A-t-on affaire à de la discrimination linguistique dans le cas des idiomes de notre enquête ? Si tel est le cas, qu'est-ce que cela implique ?
- Les parlars de notre terrain d'enquête étant considérés comme des langues minoritaires : peut-on encore les sauvegarder et les transmettre ? Si oui, par quelles actions concrètes ? Peut-on envisager de les enseigner à l'école ? Par quelles approches didactiques en particulier ?

1.5. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

En premier lieu, il s'agira de rendre compte de l'histoire des deux versants des Alpes, ayant une histoire commune – ce sera l'objet de la première partie – notamment grâce aux différents travaux menés par les chercheurs sur les traces des temps les plus éloignés, sur les différentes dominations, mais aussi sur la notion de migration et d'annexion dans les différents villages, jusqu'aux derniers événements marquants à La Brigue et à Tende, dont les populations ont vécu le passage de leurs communes de l'Italie à la France il y a un peu plus de soixante-dix ans. Au cours des deux derniers siècles, ces deux villages frontaliers ont été l'objet de maintes négociations et rectifications de frontières, au gré des guerres et des traités, tel que celui de Turin en 1860, puis du référendum de 1947. Cette approche historique permettra de déterminer si les parlers et la culture de la haute et de la basse vallée de la Roya ont été ou non directement influencés par les différents changements de gouvernement, par les politiques linguistiques des deux nations, ainsi que par l'annexion de Tende et La Brigue après le traité de Paris, signé le 10 février 1947, lequel acheva le tracé de rectification de la ligne de frontière franco-italienne. Il faudra également souligner le fait que tout ceci ne se fit pas sans un certain mécontentement de la part d'une partie de la population. En parallèle, dans une optique historico-culturelle, je ferai donc le point concernant l'histoire des frontières politiques dans les vallées de la Roya, très clairement retracée dans les actes du colloque international de Nice du 9-11 juin 2016⁸

⁸ Fixer et franchir la frontière [Texte imprimé] : Alpes-Maritimes, 1760-1947 : actes du colloque international de Nice, 9-11 juin 2016

et j'établirai des liens entre histoire de la vallée et évolution des pratiques et représentations du dialecte et de la culture.

Dans la deuxième partie de ce travail de thèse, nous rendrons compte des travaux de recherches en linguistique, menés par Werner Forner (1988) en particulier, mais aussi par d'autres linguistes, à propos de ces vallées, de leurs habitants et de leurs parlers, dits royasques et liguriens, dans leurs variantes locales. Il s'agira plus précisément du tendasque, du brigasque, du breillois – côté français et du triorasque, du pignasque, du sanrémasque et du vintimillais, côté italien. Mais l'intérêt de notre travail réside également dans le recueil et la comparaison des productions scientifiques et du lexique concernant les deux parties de notre terrain d'enquête. C'est pourquoi les recherches des linguistes italiens qui ont regroupé les lexiques des parlers liguriens ou ayant travaillé sur leur classification et leurs aires de diffusion y seront aussi abordées. Je m'intéresserai ainsi aux différentes publications dialectales dans les presses locales ou les ouvrages universitaires, aux sites et aux contenus des blogs dédiés aux différents parlers. Le but consistera en construire un lexique comparatif inédit entre les parlers du côté français (tendasque, brigasque et breillois), recueillis et assemblés par mes soins, et, les parlers du côté italien (*ventimigliese*, *sanremasco*, *triorese* et *pignasco*) de la frontière, sur la base des corpus de Ligurie occidentale (Petracco-Siccardi, 1982, 1985-92, 1995-97) – le tout en parallèle avec les corpus occitan.

L'originalité de ce travail de thèse est apportée à la fois par la synthèse des différents travaux de classification linguistique, principalement en Italie, en Suisse et

en France et par le travail de comparaisons lexicales, qui selon Forner⁹ (s.d.) n'avait pas encore été fait avec les différents dialectes de notre zone de recherche et le ligurien ; notre tableau de comparaisons lexicales porte ainsi sur environ 500 lemmes du thème de la vie quotidienne et nous avons effectué ces comparaisons avec le ligurien (sub)alpin et intémiézien, dans le cadre de notre thèse. Ce travail mériterait toutefois d'être développé par la suite, en prenant en compte et en regroupant sur la forme d'une publication l'ensemble des lemmes connus dans tous ces dialectes, ce qui contribuerait par ailleurs à leur sauvegarde et à leur transmission. Il faudrait également comparer tous ces lemmes dialectaux avec le piémontais, travail que nous n'avons pas effectué, car l'objet de notre thèse était de nous concentrer sur la partie ligurienne, afin d'en déterminer l'influence sur les dialectes de la vallée de la Roya.

L'originalité de notre travail est enfin également apportée par une vue d'ensemble des représentations et de la vitalité du dialecte et de la culture, dans la vallée de la Roya et en Ligurie occidentale : ce sera l'objet d'étude de la troisième partie, dans laquelle j'exposerai les démarches et les résultats de mon travail de terrain. Nous y aborderons les questions allant de la préparation des entretiens d'enquête à la récolte et à l'analyse des données recueillies dans ces vallées – dans le but d'élaborer et de conserver et construire des savoirs autour de ces parlers – dont les enregistrements ont été effectués à Tende (le plus au Nord), La Brigue et Breil-sur-Roya (le plus au

⁹ « Quant au vocabulaire [...] personne n'a jamais fait ce gros travail de comparaison lexicale (avec le lexique occitan ET EN MÊME TEMPS ligurien et piémontais) ». https://www.vastera.it/rivista/46/pagine_46/juliu_cesare.htm. Consulté le 24 juin 2018.

Sud) et Triora, Sanremo et Vintimille, le long de la frontière franco-italienne. La phase de transcription et d'analyse micro-sociolinguistique suivant l'exposé de mon enquête de terrain servira à déterminer avec soin l'origine des influences effectives sur le parler des habitants. L'objectif principal sera donc de définir le plus précisément possible les perceptions et les représentations qu'ont ces habitants de leur parler et de leur culture : d'en recueillir l'essence et le sentiment d'appartenance actuel, sur cette terre de frontière qu'est la vallée de la Roya, quant à des influences ligures et/ou autres et à un passé historico-culturel empreint de bouleversements.

Nous tirerons également les conséquences de ce vécu particulier et des représentations sur l'identité des acteurs sociaux, en mettant en lumière les problématiques qui y sont liées et la réflexion que nous souhaitons apporter en guise d'ouverture, à travers notre travail. La synthèse de cet ensemble, mêlant des points de vue sociolinguistique, historique et culturel, permettra une mise en perspective des solutions apportées par la recherche scientifique en sciences du langage et humanités numériques au service du patrimoine culturel, dans une optique de sauvegarde et de diffusion des traditions et des parlers locaux – c'est ce qui fera l'objet de la quatrième partie.

Enfin, dans la dernière partie de ce travail de recherche, nous apporterons les conclusions les plus pertinentes quant à l'origine et aux représentations des dialectes de la vallée de la Roya, en lien avec les résultats du travail de recueil et d'analyse des données écrites et orales sur le terrain. Puis, nous terminerons en déterminant les différents apports de notre travail de recherche en sociolinguistique, en faveur des

langues et des locuteurs de cette zone frontalière, où l'articulation frontières-langues-identités se revêt d'une complexité toute particulière.

1.6. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET ORGANISATION DU PRÉSENT MÉMOIRE DE THÈSE

1.6.1. Première partie : présentation du contexte historique et socio-culturel

Dans la première partie de notre mémoire de thèse, nous présentons le contexte historique et socio-culturel dans lequel a évolué la zone de nos recherches, afin de rendre compte (en troisième partie) de l'influence de ce contexte sur l'évolution et la singularité des langues et des acteurs sociaux de notre travail de terrain.

1.6.2. Deuxième partie : classification linguistique des dialectes et comparaisons lexicales des lemmes issus de notre corpus de données écrites.

Dans la deuxième partie, consacrée à la classification linguistique des parlers de notre terrain d'enquête et à la comparaison lexicale d'un échantillon de lemmes, de l'ensemble de ces parlers, issu des corpus écrits que nous avons recueillis, nous définissons tout d'abord les termes de : langue, dialecte, parler et patois, puis nous procédons au choix d'appellation terminologique concernant les idiomes de notre terrain d'enquête, pour la partie linguistique et pour la troisième partie sociolinguistique¹⁰.

¹⁰ Nous utilisons le terme dialecte dans notre deuxième partie de classification linguistique et comparaisons lexicales, en accord avec les positionnements des linguistes que nous citons. En revanche, dans la troisième partie, relevant des représentations sociolinguistiques des locuteurs, nous choisissons le terme de langue, en accord avec les représentations des locuteurs, mais surtout dans

Nous présentons une synthèse des travaux de recherches qui permettent une classification linguistique précise des dialectes sur lesquels porte notre recherche, pour aboutir à une classification effective conclusive.

Nous procédons ensuite à une comparaison lexicale d'environ 500 lemmes issus de notre corpus de données écrites, en comparaison avec les lemmes sémantiquement équivalents en occitan, afin de déterminer la portée réelle de l'influence occitane sur les dialectes de notre zone de recherche. Pour ce faire, nous avons entré les lemmes dans un tableau, à partir duquel, nous comparons lexicale, dans un premier temps, les lemmes des ensembles dialectaux royasque et ligurien occidental, avec les lemmes en occitan et dans un second temps nous comparons séparément les lemmes royasque avec les lemmes occitans et les lemmes en ligurien alpin et intémélien avec les lemmes en occitan. Puis, nous comparons les lemmes de chaque dialecte, individuellement, avec les lemmes sémantiquement correspondant en occitan. Enfin, nous comparons les lemmes des ensembles dialectaux royasque avec les lemmes des ensembles dialectaux ligurien (sub)alpin et intémélien. À l'issue de ces comparaisons, nous obtenons des taux de correspondance :

- Un **taux de correspondance identique** : basé sur la **comparaison lexicale** des lemmes de **l'ensemble des dialectes royasque et ligurien alpin et intémélien** avec les lemmes en **occitan**

une perspective glottopolitique de valorisation et représentation positive de chaque langue, minoritaire ou non, comme élément indissociable du patrimoine, à sauvegarder et transmettre.

- Un **taux de correspondance identique** : basé sur la **comparaison lexicale** de **l'ensemble dialectal royasque** avec les lemmes en **occitan**
- Un **taux de correspondance identique** basé sur la **comparaison lexicale** de **l'ensemble dialectal ligurien occidental** avec les lemmes en **occitan**
- Un **taux de correspondance identique** et un **taux de correspondance approximative**, basé sur la **comparaison lexicale** de **chaque dialecte, individuellement** avec les lemmes en **occitan**, pour lequel nous avons résumé les résultats dans un tableau.
- Un **taux de correspondance identique** et un **taux de correspondance approximative** basé sur la **comparaison lexicale** de **l'ensemble dialectal royasque** avec **l'ensemble ligurien (sub)alpin et intémélien**.

1.6.3. Troisième partie : l'enquête de terrain, le recueil et l'analyse du corpus de données orales

Nous mettons, pour clore la partie linguistique, les résultats de nos comparaisons en relation avec nos conclusions quant à la classification des dialectes de notre terrain de recherche, pour en tirer nos conclusions finales de la deuxième partie de notre travail de thèse.

Dans la partie consacrée à une linguistique de terrain, ou sociolinguistique (Gadet, 2003), nous avons choisi d'inclure une enquête de terrain à notre travail de recherche afin de pouvoir recueillir les biographies sociolinguistiques et les représentations des locuteurs des différentes communes.

1.6.3.1. Ethnographie de la communication, micro-sociolinguistique : choix d'observations participantes de type indirect et d'entretiens semi-directifs

Notre enquête de terrain s'est basée sur des observations participantes de type indirect – plus souple puisque les questions pouvaient donner libre cours à de larges développements parfois assez longs – et approfondies sur un nombre d'enquêtés limité. Nous avons en effet choisi de mener des entretiens semi-directifs, mais en permettant toutefois une certaine liberté de récit aux participants. L'ordre des questions et leur formulation ont été variables dans un souci de mettre à l'aise les enquêtés, car le but était de recueillir les représentations et les usages des personnes interrogées sans limiter, dans la mesure du possible, leur liberté d'expression. C'est pourquoi notre travail d'enquête s'inscrit davantage dans ce que l'on nomme ethnographie de la communication, et qui correspond à de la micro-sociolinguistique. Notre intérêt se porte, en effet, sur l'étude approfondie des pratiques communicatives, socio-culturelles et langagières d'un groupe de personnes "unies" – avec une homogénéité relative des pratiques quotidiennes pour chaque membre du groupe, dans chacun des villages.

1.6.3.2. Le questionnaire d'enquête

Nous avons cherché à recueillir les représentations sur la base d'entretiens réalisés à l'aide d'un questionnaire d'enquête (Salès-Wuillemin, 2006 : 46), afin des informations importantes telles que les données sociolinguistiques des enquêtés, qui incluent des

données biographiques basiques (âge, lieu de naissance, profession, statut, etc.), mais aussi des données concernant les pratiques du dialecte, ainsi que la participation aux événements culturels, traditionnels.

1.6.3.3. Protocole de recueil des données orales durant les entretiens d'enquête

Tous les enregistrements ont été effectués avec l'application « Dictaphone by Allon software » pour IOS et à l'aide d'un smartphone équipé d'un micro professionnel Shure 88 et pour chaque enregistrement, en plus de la transcription, nous présentons des métadonnées contenant des informations sur la situation d'enregistrement et sur les caractéristiques sociodémographiques des locuteurs, ainsi que sur le matériel utilisé.

1.6.3.4. Protocole de transcription

Nous avons choisi de suivre un protocole de transcription orthographique aménagée selon Blanche-Benveniste (1997) et Gadet (1989), plus simple, car elle ne tient pas compte des éléments non verbaux, et très peu des éléments para-verbaux – tels que le rire, l'interrogation et tout ce qui peut être pertinent de relever pour la compréhension du corpus. Nous avons toutefois fait le choix de conserver les signes de ponctuations, pour une meilleure lisibilité des transcriptions.

1.6.3.5. Une analyse qualitative des données de notre corpus oral

Notre approche micro-sociolinguistique est basée sur l'étude approfondie des pratiques communicatives, socio-culturelles et langagières : c'est pourquoi l'analyse de nos données orales transcrites est de type qualitatif, et porte, à la fois, sur le contexte et sur le contenu des discours recueillis Gadet (2003 : 70).

1.6.3.5.1. Organisation des données transcrites sous forme de carte heuristique thématique

Nous avons choisi d'utiliser le logiciel en ligne Mindmeister¹¹, parce qu'il nous permet au-delà de la simple création de la carte heuristique d'exporter la carte accompagnée des données automatiquement retranscrites de manière organisée au format PDF. La synthèse des données orales transcrites est organisée en 7 catégories thématiques : « Vie personnelle et grandes étapes », « Culture/dialecte », « (Selon le village) les Breillois, les Brigasques, les Tendasques, les Sanrémasques, les Triorasques et les Vintimillais », « Évocation du passé, regrets », « Transmission du dialecte et de la culture », « Origines du dialecte » et « Autres observations ».

1.6.3.5.2. Biographies sociolinguistiques, représentations et nouvelles perspectives de recherche

À partir de la synthèse et de l'analyse qualitative de ces données, nous définissons les biographies sociolinguistiques des enquêtés et obtenons les représentations de

¹¹ « Logiciel de Cartographie Mentale - les Cartes Mentales | MindMeister ». <https://www.mindmeister.com/folders>. Consulté le 30 juin 2021.

leur(s) langue(s) et de leur(s) culture(s), desquelles nous faisons émerger de nouvelles perspectives, objets de notre quatrième partie.

1.6.4. Quatrième partie : les perspectives émergeant de nos résultats d'enquête

Les perspectives qui émergent des résultats de notre enquête de terrain sont : l'étude des effets de la frontière sur l'identité sociolinguistique, les représentations comme moteur de l'expression socio-culturelle et linguistique, la notion de glottophobie et ses effets sur la langue et l'identité des locuteurs, la question des langues minoritaires et enfin la sauvegarde et la transmission de ces langues minoritaires, comme éléments du patrimoine de l'humanité, avec quelques propositions d'ordre artistique et glottopolitique en guise d'ouverture. Nous apportons pour chaque point un éclairage scientifique et le mettons en relation avec les données de notre enquête de terrain lorsque cela s'avère pertinent, afin de mieux comprendre les enjeux sociolinguistiques pour la langue et les locuteurs de notre zone d'enquête.

1.6.5. Cinquième partie : conclusion(s)

Dans cette cinquième partie nous rappelons notre problématique et nos objectifs de départ, puis nous synthétisons les résultats et les conclusions issus du traitement de nos corpus de données écrites et orales. Nous rappelons ainsi nos conclusions quant à la classification des dialectes de notre terrain d'enquête, quant aux représentations de la langue et de la culture pour nos enquêtés, et enfin concernant les répercussions

de ces représentations sur leur identité sociolinguistique et sur la sauvegarde et la transmission de leur(s) langue(s).

Nous mettons en lumière :

- Les apports de notre travail de recherche en sociolinguistique pour les locuteurs et pour la sauvegarde de la langue et de la culture, qui appartient à leur (et à notre) patrimoine.

Les apports des humanités numériques pour la réalisation de notre travail de recherche et pour la vulgarisation de nos résultats, avec la création de cartes heuristiques et de cartographies interactives numériques accessibles en ligne, qui contiennent les lieux cités et leurs caractéristiques sociogéographiques (carte de la partie 1¹²) et les résultats de la classification linguistique et des comparaisons lexicales, sous la forme de cartographie sociolinguistique interactive (carte de la partie 2¹³), réalisée par nos soins et accessible en ligne, qui permet d'avoir une vue d'ensemble de la zone de notre enquête et de toutes nos données sociolinguistiques correspondantes.

Enfin, nous ouvrons la réflexion à de nouvelles pistes de recherche en lien avec notre sujet et avec les conclusions auxquelles nous sommes parvenus.

¹² Carte des lieux cités : les sites historiques, https://framacarte.org/fr/map/cartographie-des-lieux-cites-these_82423#8/45.234/8.097, consulté le 6 août 2021.

¹³ Cartographie sociolinguistique interactive des données de la zone de notre enquête, <https://framacarte.org/m/107911/>, consultée le 5 septembre 2021.

PREMIÈRE PARTIE

Contexte socio-historique du terrain de recherche :
Histoire de la vallée de la Roya, terre de frontière entre l'Italie et la France

1. Contexte socio-historique du terrain de recherche : Histoire de la vallée de la Roya, terre de frontière entre l'Italie et la France

La réalité linguistique et l'identité culturelle de la vallée de la Roya sont intrinsèquement liées à sa position géographique, à son patrimoine archéologique et à ses ressources naturelles. Aussi, pour bien saisir toutes les nuances et les contrastes de cette terre particulière aux nombreuses richesses culturelles, il est indispensable de considérer un ensemble de différents éléments – géologiques, archéologiques, socioculturels, artistiques, géographiques – à la lumière des

événements historiques qui ont marqué et façonné la vallée, au sens propre comme au sens figuré, car pour ses habitants, la montagne a longtemps été le lieu de toutes les craintes et a suscité une forte piété et un zèle particulier. C'est avec la pensée de pouvoir bénéficier de la protection divine, que de nombreux monuments religieux ont été bâtis entre le XVIème et le XVIIIème siècle. Ils confèrent aux villages une touche dominante d'art baroque, aux influences ligurienne et piémontaise ; ces monuments, toujours présents, témoignent ainsi du passé des villages.

Cette partie socio-historique portera donc sur une étude des deux versants des Alpes Maritimes et Ligure, de la Préhistoire jusqu'à nos jours, où seront essentiellement mis en évidence les événements les plus marquants, autrement dit ceux qui ont eu la plus grande incidence sur l'actuel état des lieux socio-culturel et linguistique. L'un des faits sans doute les plus marquants et déterminant aura été que la vallée de la Roya a indéniablement constitué un véritable trait d'union entre la France et l'Italie, où se succédèrent tour à tour : route du sel, route royale et enfin voie de communication internationale, avec la création des lignes ferroviaires Nice-Breil-Cuneo et Nice-Vintimille; force est de constater que cette vallée demeure encore et toujours une terre de passages, théâtre des migrations une nouvelle fois sous le feu des projecteurs, en raison de l'actualité médiatique récente liée aux politiques migratoires mises en oeuvre par la France et l'Italie¹⁴.

¹⁴ « Gérald Darmanin annonce la création par la France et l'Italie d'une brigade contre les passeurs à la frontière ». *Le Monde.fr*, 1 août 2020. <https://www.lemonde.fr/international/article/2020/08/01/immigration-darmanin-annonce-la-creation->

1.1. TERRE DE RICHESSES : THEATRE DES DOMINATIONS

*« La Ligurie commençait, à partir de Barcelone environ,
et se terminait dans les Alpes Apuanes »*

Luigi Maccario, Vintimille, août 2020, entretien n°13.

La haute et la basse vallée de la Roya ont toujours été une terre riche de ressources naturelles précieuses, qui ont poussé des populations à s'y installer. L'altitude minimale est de 140 mètres à Breil-sur-Roya¹⁵, tout en bas de la vallée remplie d'oliveraies ; le haut de la vallée est, quant à lui, riche de lacs et dominé par un paysage alpin, avec le mont Bégo, point culminant à une hauteur de 2872 mètres. La zone concernée par les données présentées dans cette partie historique comprend le Piémont, limitrophe à notre zone de recherche et la Ligurie, zone d'une partie des recherches, dont le territoire s'étendait jadis beaucoup plus loin que ses frontières actuelles¹⁶ et comprenait la totalité des haute et basse vallées de la Roya. Aussi, pour bien comprendre et cerner les cultures des villages de l'enquête de terrain, il s'avère utile de retrouver différents indices concernant le mode de vie des populations de ces contrées dans des temps très anciens. S'il semble certain qu'elles aient été habitées

par-la-france-et-l-italie-d-une-brigade-mixte-contre-les-passeurs-a-la-frontiere_6047866_3210.html. Consulté le 15/01/2021.

InfoMigrants. « Pour lutter contre les passeurs, la France et l'Italie créent une brigade mixte à leur frontière », 3 août 2020. <https://www.infomigrants.net/fr/post/26405/pour-lutter-contre-les-passeurs-la-france-et-l-italie-creent-une-brigade-mixte-a-leur-frontiere>. Consulté le 15/01/2021.

¹⁵<http://www.mercantour-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/destination-parc-national-du-mercantour/les-vallees-du-parc/les-vallees-de-la-roya>

¹⁶ Voir carte n°1, annexe n°1.

par l'homme bien plus en amont de la préhistoire – dès la pré-protohistoire —, les traces les plus fiables de présence humaine, et aussi les plus anciennes à avoir été relevées dans ces zones montagneuses, remontent au Néolithique et plus précisément au Chalcolithique – ou âge du cuivre. Ce chapitre s'ouvre ainsi sur les plus anciennes traces humaines mises au jour dans la vallée de la Roya.

1.1.1. Présence humaine pendant la Pré-protohistoire

*« Depuis la nuit des temps, la vallée a été envahie à plusieurs reprises...
Différents peuples sont venus dans la
région. »*

Serge Pomarede, Breil-Sur-Roya, octobre 2018, entretien n°4.

La haute vallée de la Roya a constitué depuis les temps les plus reculés une terre de passage par excellence. En effet, l'installation de l'homme sur la côte ligurienne remonterait aux périodes les plus reculées de la préhistoire¹⁷ (Sereni, 1961). Les recherches archéologiques qui y ont été menées à partir de la fin du XIX^{ème} siècle, et qui se sont poursuivies par la suite de manière plus approfondie, ont révélé de nombreux sites pré- et protohistoriques en Ligurie occidentale, dans une zone allant de la frontière française (jusqu'au Mont Bégo) à Finale Ligure (Chiarenza, 2006 : 9).

¹⁷« Vero è che, sul litorale ligure [...] l'uomo si era insediato dalle epoche più remote della preistoria », p. 49.

Carte n°1



Le territoire de la Ligurie (en vert) s'étendait jadis beaucoup plus loin que ses frontières actuelles et comprenait la totalité des haute et basse vallées de la Roya.

Ainsi, les sites de prospection-inventaire¹⁸ des différentes campagnes archéologiques, dirigés principalement par les scientifiques du musée départemental des Merveilles de Tende, ont permis de mettre en évidence – grâce aux vestiges répertoriés – la grande importance de la vallée, en tant que territoire principal de

¹⁸ « Par prospection-inventaire on entend une prospection archéologique qui vise à mieux connaître les différentes formes d'occupation du sol par les groupes humains, avec une double dimension à la fois spatiale et temporelle, en vue de la réalisation progressive d'une cartographie archéologique la plus exhaustive possible basée sur la systématisation des données. » (Sandrone & Strangi, 2012 :84).

passage, à travers les montagnes alpines méridionales – axe de communication primordial entre la Méditerranée et la plaine du Pô dès la pré-protohistoire et l'Antiquité. Cette zone de contact et d'échanges a continué depuis lors à être de plus en plus intensivement fréquentée (Sandrone & Strangi, 2012 : 83).

Dans la haute vallée de la Roya – avec le Mont Bégo (2873 m), le Mont des Merveilles (2111 m), le sommet du Diable (2687 m) et les vallées des Merveilles et de Fontanalba qui les entourent – les vestiges retrouvés correspondent à une période allant du Néolithique ancien à l'âge de Bronze et il semblerait que les nombreuses installations retrouvées aient été de type temporaire et d'une utilisation saisonnière estivale, en raison de l'impossibilité d'accès durant la période hivernale, avec une longue période d'enneigement et des reliefs trop abrupts. Les gravures rupestres retrouvées de la vallée des Merveilles au Vej del bouc témoignent des superstitions et des nombreuses références au surnaturel, très répandues parmi les populations ligurienne, piémontaise et lombarde de l'époque, en lien avec la représentation des grottes et des cavernes (Chiarenza, 2006 : 37-38).

En basse vallée, la province d'Imperia, entre la Méditerranée et les Alpes, aurait été habitée il y a environ 1 million d'années, dès le Paléolithique inférieur jusqu'au Paléolithique supérieur. En effet, d'après l'historien italien Andrea Gandolfo (2016)¹⁹, c'est à quelques kilomètres de la frontière franco-italienne, dans la grotte du Vallonet (à Roquebrune-Cap-Martin), qu'ont été retrouvés des traces de fréquentation du site

¹⁹ Entretien de l'historien Andrea Gandolfo, avec le directeur de la revue SanRemoNews.it, le 24 juillet 2016 à 10:29.

par des hominidés de type Homo erectus : principalement des outils en os travaillés et en pierre datant d'environ 950 000 ans.

1.1.1.1. Le Paléolithique

En Italie, les traces les plus fiables de présence humaine semblent avoir environ 1 000 000 et 800 000 ans, ce qui correspond plus ou moins à ce qui se passe dans le reste de l'Europe. Selon Antonio Guerreschi et Giacomo Giacobini (1998), les principales données se référant à des temps aussi anciens, tel que le Paléolithique inférieur sont rares et simplement constituées de groupes d'instruments lithiques. La forme humaine alors présente était essentiellement l'Homo erectus, répartie en petits groupes de chasseurs et de cueilleurs nomades qui se déplaçaient de manière saisonnière sur le territoire. Ils vivaient de la chasse et de la cueillette, mais pas de la pêche, construisaient des huttes et – il y a au moins 500 000 ans – connaissaient le feu.

C'est au Paléolithique moyen que remontent les seuls ossements humains fossilisés découverts dans le Piémont : « un fragment de crâne et deux dents isolées²⁰ [...] recueillies dans la grotte appelée Ciota Ciara del Monfenera²¹ ». Ainsi, il apparaît que cette zone du Monfenera²² soit l'une des premières où l'on retrouve une densité assez

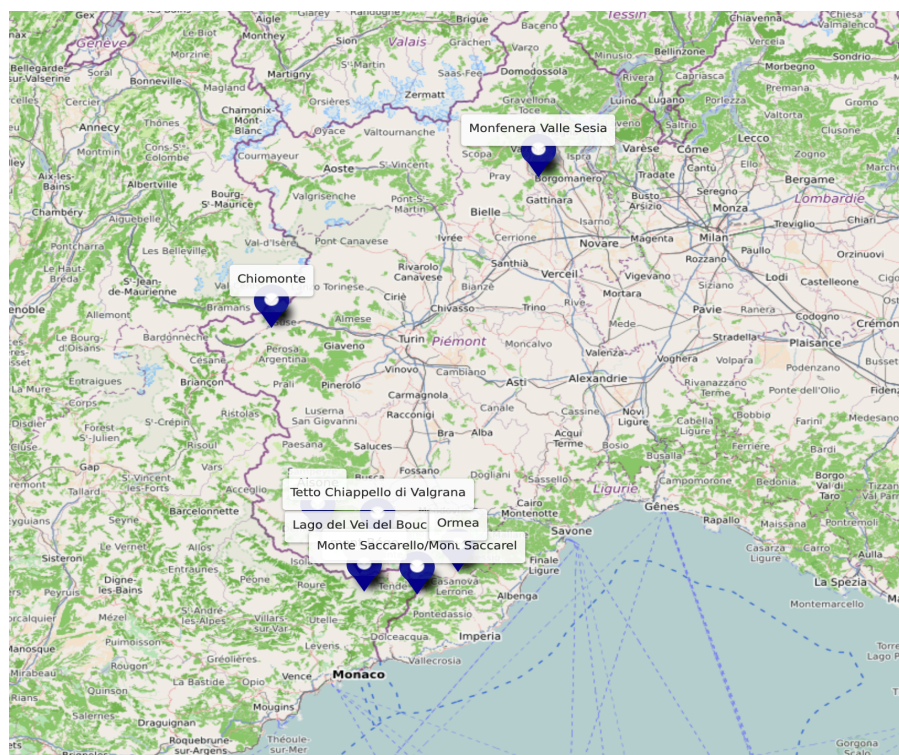
²⁰ « [...] Un frammento cranico e due denti isolati [...] raccolti nella grotta denominata Ciota Ciara del Monfenera » (Guerreschi & Giacobini, 1998 : 97).

²¹ Voir Monfenera sur la carte n°1 et carte n°2.

²² Voir carte n°2.

conséquence de restes d'ossements humains fossilisés, avec la Ligurie et la Vénétie²³, ce qui indique une présence humaine assez importante.

Carte n°2



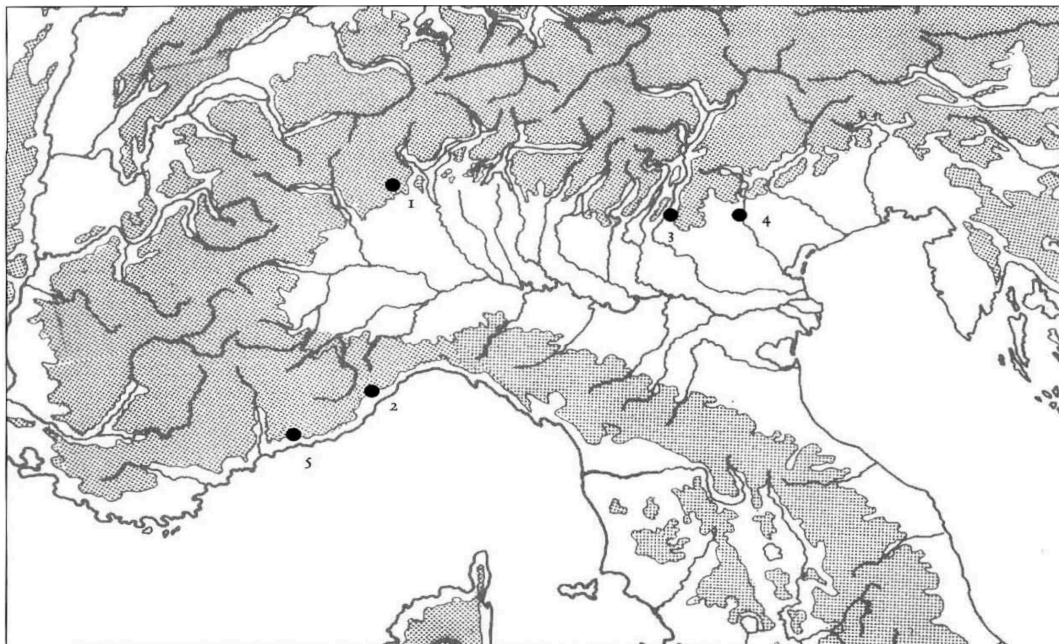
Le Paléolithique les lieux cités

Carte interactive : https://framacarte.org/fr/map/cartographie-des-lieux-cites-these_82423#8/45.234/8.097

²³ Voir carte n°3.

Carte n°3

Localisation des sites de l'Italie septentrionale qui ont fourni des restes néandertaliens et pré-néandertaliens
(notre traduction, source : A. GUERRESCHI et G. GIACOBINI, 1998 : 99)



69. Localizzazione dei siti dell'Italia settentrionale che hanno fornito resti neandertaliani e preneandertaliani:
1) Monfenera; 2) Caverna delle Fate; 3) Riparo-Grotta di Fumane; 4) Grotta di San Bernardino; 5) Grotta del Principe.

1.1.1.2. Le Néolithique et le Chalcolithique

Les traces les plus significatives de présence humaine ont ensuite été relevées par les archéologues dans « plusieurs vallées des Alpes piémontaises : [de] la vallée du Tanaro à la Grotta dei Saraceni à Ormea, dans la vallée Stura di Demonte à Aisone » (notre traduction, Venturino Gambari & Ferrero, 2013 : 63) et remontent au Néolithique (6000-3500 avant J.-C.). On émet également l'hypothèse selon laquelle des échanges et donc des contacts existaient déjà entre plusieurs groupes de population

La présence de quartz hyalin et d'obsidienne d'origine sarde en Ligurie et à Godiasco semblerait suggérer l'existence de routes internes reliant la Ligurie aux zones d'approvisionnement en pierre verte le long desquelles un échange

actif de matières premières pourrait déjà avoir lieu vers la fin du 5e millénaire avant J.-C.²⁴ (notre traduction).

Au cours du cinquième millénaire avant J.-C., l'homme commence à se sédentariser et à peupler les contrées montagnardes du Piémont et de la Ligurie, en raison d'une modification du climat et des paysages, ainsi qu'à un déboisement progressif qui permettent le développement de l'agriculture et de l'élevage « de chèvres, de porcs et de bovins et l'oviculture²⁵» (notre traduction).

C'est à cette époque pré-protohistorique que s'est notamment installé le peuple ligure, divisé en de nombreux groupes ethniques. Dans la zone actuelle de la Ligurie, ils étaient au nombre de trois : « les Intimilii et les Ingaunii installés dans le secteur ouest et correspondant aux actuelles provinces d'Imperia et de Savona et les Tigulli qui occupaient toute la bande orientale » (notre traduction)²⁶, jusqu'à ce que l'Italie soit réorganisée sous le règne de l'empereur Auguste – en l'an 7 après J.-C. – et que les

²⁴ « La presenza di quarzo ialino e di ossidiana di provenienza sarda in Liguria e a Godiasc0 parrebbe suggerire l'esistenza di itinerari interni di collegamento tra la Liguria e le aree di approvvigionamento di pietra verde lungo i quali poteva articolarsi già intorno alla fine del V I millennio a.C . un attivo scambio di materie prime » (Marica Venturino Gambari, 1998 : 235).

²⁵ « [...] all'allevamento di caprovini, suini e bovini e alla pastorizia », (Ibid. : 236).

²⁶ « [...] gli Intimilii e gli Ingaunii stanziati nel settore occidentale e corrispondente alle attuali province d'Imperia e Savona e i Tigulli che occupavano l'intera fascia orientale »; « nella riorganizzazione regionale dell'Italia augustea la Liguria fece parte della Regio IX, i cui confini andavano dal mare al Po, dal Trebbia alla Lunigiana », d'après l'article intitulé « Italia antiqua III, Liguria », di Antonio Montesanti, in *InStoria rivista online di storia e informazione*, consulté le 08/11/2020 à 22h14; voir carte n°6b, annexe n°1.

limites de la Ligurie, qui faisaient alors partie de la Regio IX, ne s'étendent de la mer Ligure jusqu'au fleuve du Pô, et de la rivière Trebbia à la Lunigiana.

Concernant plus particulièrement la vallée de la Roya, selon Sandrone et Strangi (2013 : 84-85), les premières traces de passage remonteraient au Néolithique ancien : en témoignent des vestiges retrouvés en grand nombre sur plusieurs sites d'investigations archéologiques²⁷. À Fontan par exemple, des poteries datant de la fin du III^e millénaire avant J.-C., soit de la période entre le Néolithique final et le début de l'âge du Bronze ancien avaient été retrouvées tout près d'un torrent, dans une sorte d'abri saisonnier typique de ceux construits par les bergers transhumants dans les alpages de la vallée, à proximité des pâturages. Quoiqu'il en soit, la majorité des traces de présence humaine à avoir été retrouvées dans cette zone semble indiquer des lieux d'habitation saisonniers, en lien avec la pratique de l'élevage d'ovins et de la transhumance. Ils sont en effet toujours situés près de cours d'eau et de chemins menant vers les hauts alpages, notamment ceux permettant de passer vers le Piémont et la Ligurie, comme en témoignent par ailleurs les célèbres gravures rupestres sur les flancs du Mont Bégo (Sandrone et Strangi, 2013 : 86-87) : « plus de 40 000 gravures sur l'ensemble du site dont au moins 35 000 pétroglyphes pré-protohistoriques, gravées sur plus de 4 000 pierres ou dalles²⁸ ». La région est habitée par les peuples ligures jusqu'à sa romanisation par l'empereur Auguste au 1^{er} siècle av. J.-C.

²⁷ Voir carte n°4, annexe n°1.

²⁸ <https://www.hominides.com/html/lieux/vallee-des-merveilles-gravures.php>, consulté le 04/11/2020.

Avec le Chalcolithique (3500-2200 avant J.-C.) naît ensuite une certaine « organisation stable de la transhumance saisonnière, [marquée par l'] exploitation des pâturages et le déplacement des troupeaux vers la haute altitude²⁹ » (notre traduction, Ibid.). Les populations pratiquaient alors des formes saisonnières de transhumance, déplaçant les troupeaux sur les hauts pâturages, ou passant vers le col du Vei del Bouc et du Sabbione, important point de passage de la vallée de la Gesso vers la zone du Mont Bego (dans la vallée des Merveilles³⁰). Dans le Piémont les traces d'habitat sont surtout retrouvées « en plein air [car il est constitué] « de vastes zones [...] particulièrement adaptées à l'exploitation agricole [et en Ligurie³¹ il s'agit plutôt] de grottes et d'abris sous roche [car cette région est] constituée d'une étroite bande de terre surplombant la mer Ligurienne, qui en de nombreux points ne dépasse pas 10 km de largeur et qui est au total de 250 km de longueur [elle n'a donc que très peu de] plaines propices à la culture » (notre traduction)³².

²⁹ Voir la carte n°2 des lieux cités, annexe n°1.

³⁰ Dans le massif du Mercantour, à Tende, italienne puis française à partir de 1947 ; voir carte n°5, annexe n°1

³¹ Voir carte n°6a., annexe n°1.

³² « [...] Costituita da una stretta striscia di terra affacciata sul mar Ligure, che in molti punti non supera i 10 km di larghezza ed è lunga complessivamente 250 km [...] raramente presenta pianure adatte alle coltivazioni.[...] quasi sempre in grotte e ripari sotto roccia [...] adatte allo sfruttamento agricolo » (Santo Tinè, 1998).

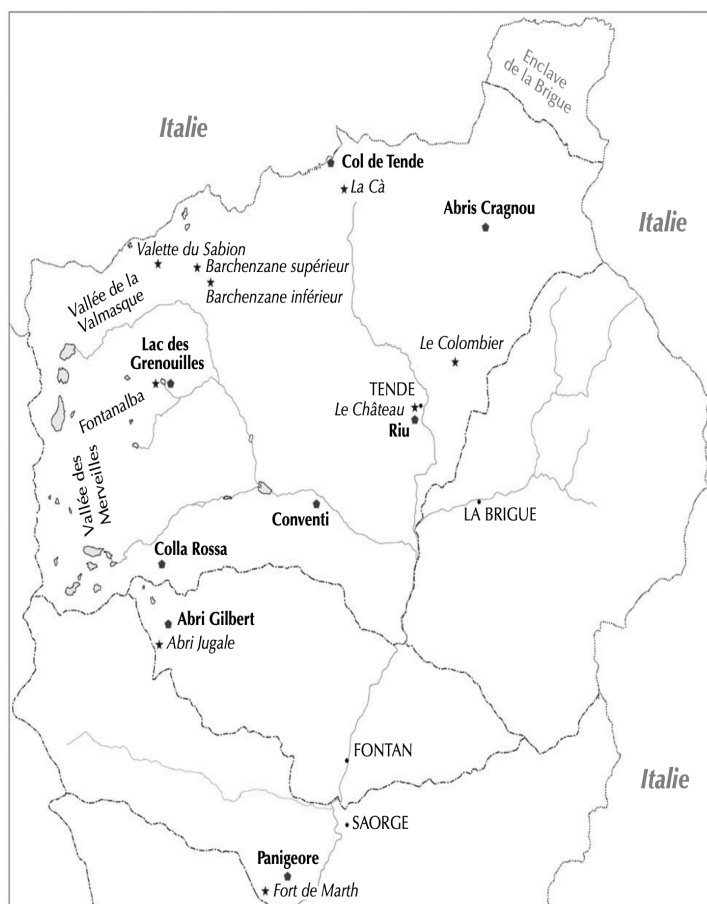
Carte n°4

Principaux sites archéologiques de la vallée de la Roya, élaborée par J. Strangi (source : Sandrone & Strangi, 2013 : 85)



Carte n°5

Sites archéologiques (●) et historiques (★) prospectés. (Source : Magnardi & Sandrone, 2010 : 57)



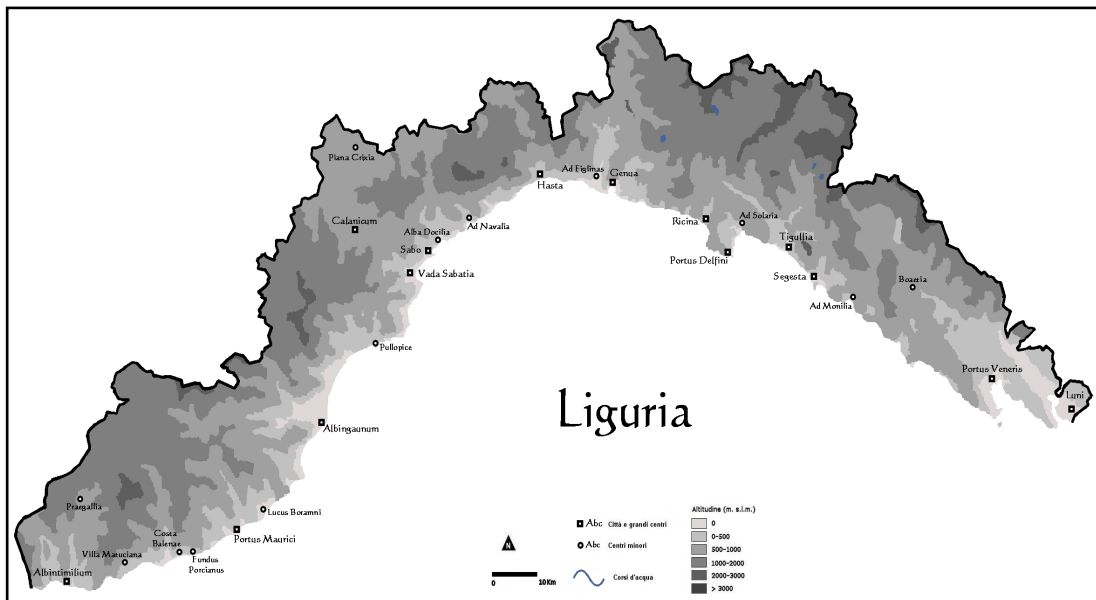
Carte n°6 a.

La Ligurie occidentale, avec les vallées principales et les cols ; les points noirs indiquent les sites chalcolithiques. (Source : Chiarenza, 2008 : 76)



Carte n°6 b.

La Ligurie antique



1.1.1.3. L'âge du bronze

La période entre 1550 et 1050 avant J.-C. est marquée par un net refroidissement du climat et une forte régression des activités humaines sur les hauteurs, mais c'est également durant cette période que des « relations à distance sont établies entre les communautés protohistoriques du Piémont et les communautés transalpines, avec l'importation de produits de grande valeur, probablement destinés à des personnes de haut rang ou à des dirigeants locaux.³³ » (notre traduction). À partir du XIIe siècle avant J.-C., qui correspond à l'âge de bronze final (1200-900 avant J.-C.), la documentation archéologique indique « un nouvel accroissement de la population et l'établissement de centres de population stables dans les vallées alpines de Coni » (Cuneo, en Italie, notre traduction³⁴).

Des traces de cette période ont été mises au jour sur plusieurs sites archéologiques :

- Celui de la région du mont Bego tout d'abord – au niveau du Lac de Fontanalba inférieur – où des éléments de type métallique ont été retrouvés.
- À Cagnorina (fraction de Tende), où « un outil en pierre avec forme particulière et nature minéralogique exogène [...] a été mis au jour [: il s'agirait d'] un « maillet à gorges »³⁵.

³³ « Si instaurano rapporti anche a lunga distanza tra le comunità protostoriche piemontesi e quelle transalpine, con l'importazione di prodotti di grande pregio, probabilmente destinati a persone di rango o capi locali », (Ibid. : 64)

³⁴ « [...] La documentazione archeologica registra un aumento, ad indicare un ulteriore incremento della popolazione e l'organizzarsi di centri di popolamento stabile nelle valli alpine cuneesi. », (Ibid. : 65).

³⁵ Sandrone & Strangi, 2013 : 88, voir image n°1, annexe n°2.

- À La Brigue, (fraction Vieux Moulin) où a été découverte une « lame de hache à rebords, à tranchant évasé et à talon échancré, [...] datée du début de l'âge du Bronze moyen »³⁶.

Viennent s'ajouter à ces trouvailles d'autres sites de plein air dans la haute vallée de la Roya : tout ceci rend témoignage de son importance, en ce qu'elle a représenté un véritable lieu de passage transalpin, dès la fin de l'âge de Bronze et durant tout l'âge du Fer.

1.1.1.4. L'âge du fer

L'âge du fer est notamment marqué par la domination étrusque du IX^e au I^{er} siècle av. J.-C. Ce peuple antique serait venu en Italie après avoir franchi les Alpes et se serait installé dans le Nord de l'Italie, pour étendre sa domination sur un territoire³⁷ allant de l'actuelle Toscane jusqu'à la Campanie – allant même dans les Apennins au Nord et vers la mer Adriatique à l'Est, au plus fort de son expansion – et cela jusqu'à la prise par les Romains de Velzna, actuellement en province de Viterbe, chef-lieu de la région du Latium en Italie, en 264 av. J.-C³⁸.

³⁶ Ibid. : 87.

³⁷ Voir carte n°7, annexe n°1.

³⁸ Voir article d'Armelle Rousier, du 23 avril 2020, <https://www.histoire-pour-tous.fr/civilisations/4905-la-civilisation-etrusque-origines-et-histoire.html>, consulté le 07/11/2020.

Carte n°7

(source <https://www.histoire-pour-tous.fr/civilisations/4905-la-civilisation-etrusque-origines-et-histoire.html>)



Selon Sandrone & Strangi (2013 : 89-90), la présence d'objets de fer, tels que :

- Une pointe de javelot au milieu du village
- Une pointe de lance retrouvée dans le hameau de Conventi (route de Casterino),

Est datée de la fin de la Protohistoire (I^{er} et II^e âge du Fer) et a été mise au jour dans la commune de Tende par pur hasard.

Les auteurs évoquent également des traces de présence romaine datant toujours de cette période et retrouvées à La Brigue, telles que « des pièces de monnaie romaine retrouvées en 1925 au cimetière [...] : 18 antoniniens très bien conservés [...] faisant

probablement partie d'un trésor monétaire déposé dans un vase en terre cuite vers la fin du III^e siècle après J.-C. »³⁹. Les nombreux sites d'intérêt archéologique sur ce territoire et la présence des peintures rupestres protohistoriques dans le massif du Mercantour-Argentera constituent ainsi un patrimoine d'exception : l'une des principales attractions de la vallée des Merveilles qui attire chaque année de nombreux visiteurs.

1.1.2 Un patrimoine archéologique et un écosystème exceptionnels

Une partie du village de Tende, le plus au nord, à la frontière avec le Piémont, fait partie de la Vallée des merveilles⁴⁰, appartenant au parc national du Mercantour. Il a pour vocation de préserver l'écosystème de la vallée, connue pour ses peintures rupestres protohistoriques et les témoignages qui y sont gravés, de soldats alpins et de bergers de la Roya ; ils constituent ensemble : « un patrimoine archéologique exceptionnel qui doit être porté à la connaissance du public tout en étant impérativement préservé de toute dégradation humaine. »⁴¹. Plusieurs dizaines de milliers de gravures rupestres ont en effet été réalisées autour du Mont Bégo il y a quelques 5000 années⁴² : « les plus anciennes datent du néolithique moyen (IV^{ème} millénaire Av JC) [...] plusieurs civilisations agro-pastorales sont venues graver au

³⁹ Ibid. : 89.

⁴⁰ <https://www.vallee-merveilles.com/>, consulté le 04/11/2020.

⁴¹ <http://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Paca/Files/Les-conventions-culturelles/Archeologie/Convention-du-2-octobre-2007>, consulté le 04/11/2020.

⁴² <https://www.vallee-merveilles.com/>, consulté le 04/11/2020.

pied du Mont Bégo plus de 35 000 gravures [qui] se situent principalement sur deux zones : la vallée des Merveilles et la vallée de Fontanalbe, [...] deux vallées [...] voisines⁴³». Comme cela est indiqué sur le site en ligne de la vallée des Merveilles : « le lieu était chargé de symbolisme. Les grands anthropomorphes (sorcier, homme aux bras en zigzag, chef de tribu...) se trouvent de ce côté-ci du Bégo, comme la majorité des poignards⁴⁴». Ces traces très anciennes sont d'un intérêt capital, non seulement pour les archéologues et les historiens, mais également pour les populations des villages de la vallée et pour d'autres publics internationaux plus ou moins avertis. Quoiqu'il en soit, les différentes civilisations qui s'y sont succédé à partir de ces ères pré-protohistoriques et de manière toujours plus significative par la suite – ainsi que nous le verrons plus avant dans cette première partie – nous révèlent le fait que la vallée de la Roya a constitué depuis toujours, comme le rappellent Magnardi & Sandrone (2010 : 57) : « un axe très important de fréquentation et de passage entre la côte ligure-provençale et la plaine du Pô, par la route dénommée par la suite « Route du Sel » puis « Grand chemin ducal », puis « Route Royale », à travers le col de Tende⁴⁵». Si cette fameuse route s'est avérée déterminante pour le destin de ce territoire transalpin, la vallée regorge en outre depuis toujours de bien d'autres atouts,

⁴³ Voir carte n°8, annexe n°1.

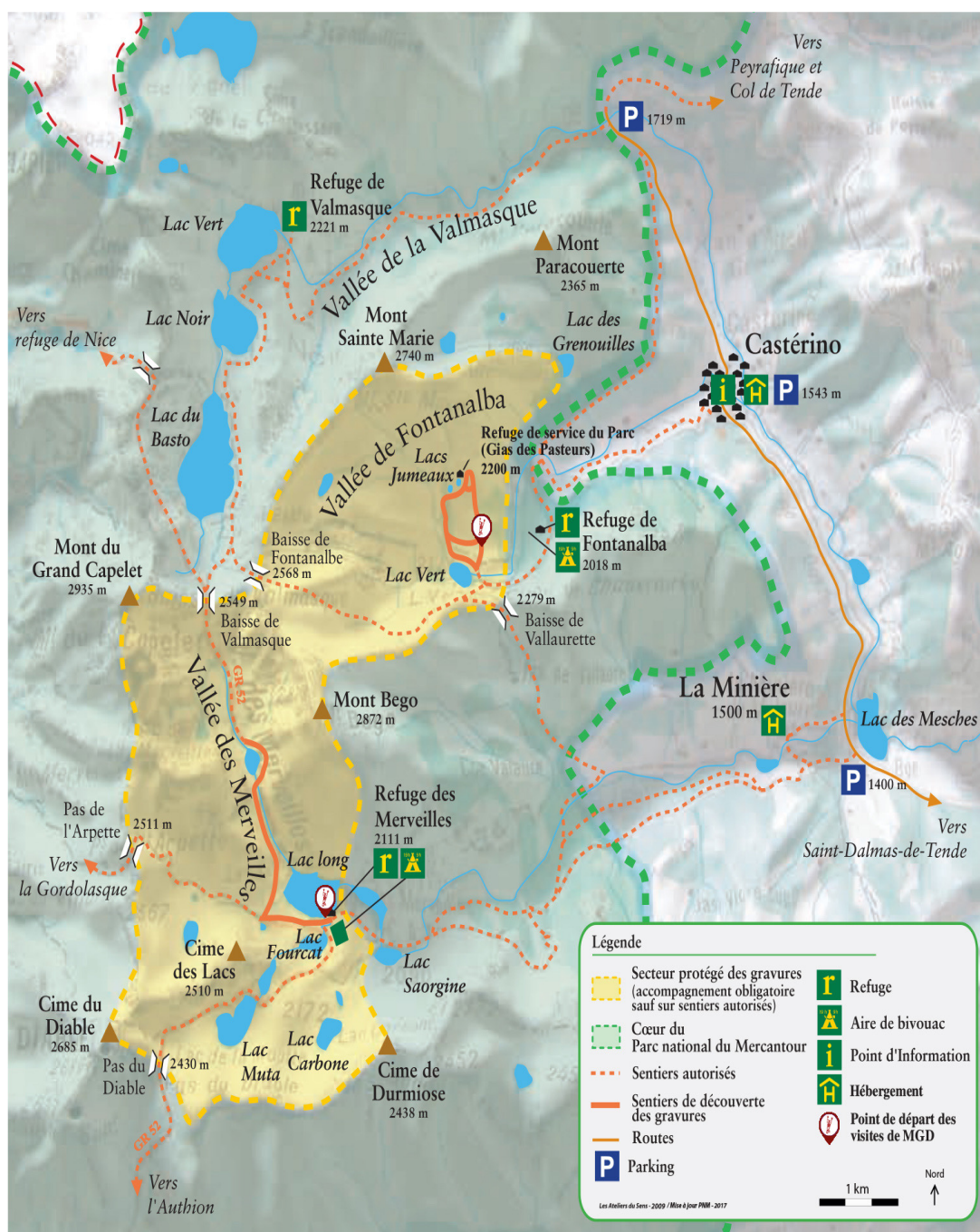
⁴⁴<https://www.mercantour-roya.com/randonnee-pedestre/visite-vallee-des-merveilles.html>, consulté le 04/11/2020 à 22h37.

⁴⁵ Voir carte n°5, annexe n°1.

qui ont contribué au fait qu'elle ait été depuis des siècles autant convoitée : ses ressources naturelles.

Carte n°8

Les Vallées des Merveilles, de Fontanalba et de la Valmasque. (Source : <https://www.vallee-merveilles.com/preparez-votre-visite/>, consulté le 04/11/2020)



1.1.2. Les ressources naturelles : la faune et la flore de la vallée

Les villages sont souvent installés dans des vallées au confluent de deux rivières ; c'est le cas pour Breil – au confluent de la Roya et de la Lavina – et pour Tende, à proximité de la Roya et du Rio Freddo (Musset, 1983 : 8). Les habitants ont su tirer parti des ressources présentes sur leur territoire, en adaptant leur vie quotidienne à ces zones de montagne. Comme l'indique Nelly Bricout (2007 : 5) : « Les hommes, produit d'une culture montagnarde autant que de la nature, ont su élaborer des modes de vie où la verticalité et l'alternance des saisons jouent un rôle majeur. ».

Les principales richesses ancestrales dont regorge la vallée et dont jouissent ses habitants sont non seulement les olives⁴⁶ – l'oléiculture a été leur ressource principale durant des décennies) —, mais aussi les vignes : « sur des coteaux exposés au sud, entre Tende et la Brigue » (Ozenda, 1949 : 25). On les retrouvait en grand nombre « sur les terrasses situées à l'adret à Breil, Saorge, mais aussi à La Brigue, face au village.⁴⁷». Il y avait également des châtaigneraies « autour de St-Dalmas [des plantes officinales, ainsi que] le Chêne-vert, le Pin d'Alep, le Pin mésogéen » (Ozenda, 1949 : 25), sans oublier une importante « production de miel, en partie exportée, de la fin du XVIe et jusqu'au XIXe siècle, [avec] une centaine de ruchers en pierre, entre Tende

⁴⁶ Breil-sur-Roya, Saorge et Sospel (vallée de la Bévéra) font partie des 99 communes des Alpes-Maritimes listées dans le décret reconnaissant l'AOC « Olive de Nice » (<https://lavalleedelaroyaterredefrontieres.wordpress.com/2016/02/21/oleiculture-et-viticulture/>)

⁴⁷<http://docplayer.fr/34919631-A-table-traditions-culinaires-en-roya-bevera-carnet-d-exposition-villes-et-pays-d-art-et-d-histoire.html>

et La Brigue [dont on nous dit qu'] au XIXe siècle, il était vendu à Nice par les pharmaciens qui le proposaient pour remplacer les sirop » (Ozenda, 1949 : 25).

Parmi ces ressources, les oliviers ont la plus grande importance dans ces villages de la Roya, en particulier à Breil, et pour cette même raison, de nombreux dictons et traditions y sont liés ; parmi ceux-ci nous retrouvons notamment le suivant : « Fai-mè pau que te faissi rie⁴⁸ » (D. Musset, 1983 : 83) ; cet exemple indique de quelle manière rendre les oliviers plus riches en fruits, c'est-à-dire en taillant régulièrement leurs branches.

Un autre dicton indique le temps propice à la cueillette :

« Quora ar vin es un la tina, l'oli es un l'ouлива⁴⁹ » (D. Musset, 1983 : 83) ; il nous informe sur le fait que la récolte a lieu tous les jours, de la fin novembre jusqu'au début du mois de juin, soit après la période des vendanges, quand le vin est déjà mis en fût. Ces olives constituent l'une des principales ressources de Breil et le principal revenu des habitants, comme le rappelle cet autre dicton : « Lorsque l'olive donne, Breil est riche » (D. Musset, 1983 : 87). Mais, outre la fabrication de l'huile, l'olivier a également d'autres usages à Breil-sur-Roya : « Le bois de l'olivier sert à la fabrication de meubles et objets et au chauffage » (D. Musset, 1983 : 88-89).

Dans cet espace à la frontière franco-italienne, la faune quant à elle, est également essentielle à la vie des villages : on y trouve des marmottes et des bouquetins sur les

⁴⁸ Fais-moi pauvre, je te ferai riche, fait-on dire à l'olivier : c'est à dire, fais-moi pauvre de branches, je te ferai riche d'olives, notre traduction.

⁴⁹ Quand le vin est dans le tonneau, l'huile est dans l'olive, notre traduction.

hauteurs, et la fameuse brebis de La Brigue – croisement entre chèvre locale et chèvre Bergamasque, une race italienne du Piémont⁵⁰ – dont on vend la viande des agneaux, et qui permet aussi une production de yaourts, mais surtout l'élaboration de la « tome de la Brigue⁵¹».

Il est intéressant de faire d'ailleurs remarquer – tout comme le met en avant Calypso Maria Santa dans l'un de ses billets⁵² – le fait que la France et l'Italie travaillent et coopèrent depuis longtemps à la préservation de ces richesses ; en effet : « dès la moitié du XXe siècle, [elles] ont souhaité préserver cet espace naturel et ont cherché à collaborer pour une politique de sauvegarde de la faune et de la flore locales ». L'un des principaux attraits de la vallée réside ainsi, non seulement dans les traces laissées par ses habitants depuis des siècles, mais aussi dans ses nombreuses richesses naturelles. Ses reliefs particuliers en font un territoire unique à pérenniser, de par « la variété des altitudes, des expositions et des terrains, jointe à la richesse floristique et à la présence de nombreuses espèces rares ou endémiques des Alpes-Maritimes, [qui] confère à la végétation un caractère complexe et original. » (Ozenda, 1949 : 25). Cette situation géographique en altitude et les conditions de vie particulières de ce milieu ont suscité depuis des siècles des traditions « montagnardes », toujours bien ancrées actuellement dans les différents villages, et qui sont mises à l'honneur dans les fêtes populaires que nous allons maintenant présenter.

⁵⁰ <https://lavalleedelaroyaterredefrontieres.wordpress.com/2016/01/18/la-brebis-brigasque/>

⁵¹ Ibid.

⁵² <https://lavalleedelaroyaterredefrontieres.wordpress.com/2016/01/08/la-classification-de-lecosysteme/>

1.1.3. Une terre de traditions montagnardes

« Ici on était une région de bergers [...] à la Brigue on transhumait soit en France [...] à la Trinité, [...] près de Nice, [...] soit] dans un petit hameau [...] au-dessus de San Remo »

Maire de la Brigue, octobre 2018, entretien n° 8

La vallée de la Roya est une terre riche de traditions populaires, liées à une culture montagnarde qui constitue sa véritable identité depuis des siècles : « Vient en premier lieu l'activité liée à la transhumance, forme d'émigration temporaire originale. Des traces de cette activité existent dès l'Antiquité dans la vallée des Merveilles en haute Vallée Roya.⁵³ » ; en effet, selon ce qui nous est décrit dans l'une des publications en ligne du pôle culturel – ADTRB, Pays d'art et d'histoire Vallées Roya-Bevera⁵⁴ – elle est la principale activité de ces villages de montagnes isolés de tout. Au début du XIX^{ème} siècle, dans la Haute vallée, les bergers représentaient plus d'un tiers de la population et jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, le pastoralisme est l'un des principaux éléments moteurs de l'économie. Les bergers pouvaient passer jusqu'à six mois en alpage, ce qui correspondait à la période allant de la fin de l'hiver aux premières neiges, quand ils faisaient alors redescendre leurs troupeaux. Le lait fourni par le bétail était collecté par des coopératives laitières, puis vendu dans les villes et villages pour

⁵³<http://fr.marittimemercantour.eu/download.php?id=VTJGc2RHVmtYMS9oTXhKU0ZEEdEE3V3N3YndCcGlvemR3NDBTVW9HcHpKUT0=>, consulté le 13 novembre 2020.

⁵⁴ADTRB Pôle Culture, <http://docplayer.fr/34919631-A-table-traditions-culinaires-en-roya-bevera-carnet-d-exposition-villes-et-pays-d-art-et-d-histoire.html>, consulté le 13 novembre 2020.

ensuite servir notamment à produire des pâtisseries et des crèmes glacées. La production laitière des brebis et des chèvres servait plus spécifiquement à la fabrication locale de différents fromages tels que la tomme ou la brousse, qui étaient vendus soit directement sur l'alpage, soit dans des foires ou sur les marchés. Par ailleurs, nous constatons, en retraçant l'histoire de ces villages, que les différentes festivités célébrées dans la vallée sont étroitement liées à ce mode vie particulier en zone de montagne.

1.1.3.1. Les fêtes de villages

« [Il] y a des [...] manifestations très importantes, par exemple à Tende c'est la fête de la Saint Eloi [...], à Breil c'est [...] « A Stacada » [...] tous les deux ans ; [...] Nous c'est le 15 août, c'est la fête de la brebis, [...] la fête du patrimoine tous les deux ans »
Maire de la Brigue, octobre 2018, entretien n°8

Les différentes fêtes de village constituent ainsi un héritage essentiel des traditions montagnardes, qui se transmet encore de nos jours. Si l'on prend l'exemple de Breil-sur-Roya, les fêtes traditionnelles sont – d'après les informations que l'on retrouve sur le site en ligne de l'office de tourisme de la commune⁵⁵ :

- La Foire agricole en juillet
- Le Festival des Orgues historiques des vallées Roya Bévéra, la première quinzaine d'août

⁵⁵<http://www.breil-sur-roya.fr>, voir les dépliants culturels en annexe n°3.

- La Fête de la Medj'Agoust⁵⁶ :

[C']est la fête patronale annuelle de Breil, qui se déroule sur trois ou quatre jours, dont le 15 août (Assomption de la Vierge Marie, patronne de Breil) et le 16 août. Le 15 août, une messe est célébrée dans l'église de Santa-Maria-in-Albis, au cœur de Breil [et] le 16 août, une messe est célébrée à la Madone du Mont, située sur une colline à l'extérieur du village. Cette messe est suivie d'un pique-nique de campagne offert par le comité festif, puis les participants descendent au village au son de quelques instruments. Les plus jeunes forment une farandole et demandent "Aïga, Aïga !" ("Eau, eau !"). Les habitants du quartier en parsèment le chemin. [...] À l'origine, le culte de l'Assomption était lié à l'ancienne église de la Madone du Mont (notre traduction).

- La Fête de la Cruella (mi-août) marque la célébration de la tour en pierres éponyme, édifice millénaire, avec la montée de ses 500 mètres de marche.
- L'A Stacada⁵⁷ qui a lieu tous les quatre ans – son nom signifie attacher ou ligoter en breillois – est une très ancienne tradition qui se veut une protestation contre la servitude quelle qu'elle soit ; mais sa création – qui constitue un acte de dénonciation et de protestation – remonte à l'époque du droit de cuissage, dont abusaient certains notables. Célébrée originellement la veille du mardi gras, elle a lieu désormais le

⁵⁶ La Medjagoust è la festa patronale annuale di Breil, che si svolge su tre o quattro giorni tra cui il 15 agosto (Assunzione della Vergine Maria, patrona di Breil) e il 16 agosto. Il 15 agosto si celebra una messa nella chiesa di Santa-Maria-in-Albis, nel cuore di Breil. Il 16 agosto si celebra una messa alla Madone du Mont, situata su un'altura fuori dal paese. Questa messa è seguita da un picnic campestre offerto dal comitato delle feste, poi i partecipanti scendono al villaggio al suono di alcuni strumenti. I più giovani formano una farandola in testa e chiedono "Aïga, Aïga !" ("Acqua, acqua!"). Gli abitanti locali li aspergono lungo il percorso [...] In origine il culto dell'Assunzione era legato all'antica chiesa della Madone du Mont, <https://www.vermenagna-roya.eu/it/patrimonio/festa-patronale-di-breil-sur-roya-detta-medjaugust/>, consulté le 13 novembre 2020.

⁵⁷ <http://www.breil-sur-roya.fr/tourisme/a-stacada.html>, consulté le 13 novembre 2020.

troisième ou quatrième dimanche de juillet, depuis la célébration du centenaire du rattachement du comté de Nice à la France en 1960.

Lors de cet évènement, les festivités débutent très tôt le matin, selon le programme suivant⁵⁸ :

- Matin :

- 6 heures : Réveil des habitants par les fifres et tambours.
- 6 heures 30 : Rites du Tambour-Major, de la Cantinière et de l'Espailleur. Les révoltés se rassemblent place de l'église, face à la Milice locale.
- 9 heures : Arrivée du Seigneur, du Couret et de l'escorte de cavaliers Turcs.
- 9 heures 30 : Après avoir entendu les récriminations des habitants de Breil, le Seigneur ordonne aux Miliciens et aux Turcs d'aller se saisir du Bayle et de ses complices qui ripaillent à la Coupéra. Le Bayle et les notables s'enfuient à l'arrivée de cette troupe. Après un premier combat ils sont capturés et jugés. Danse de l'Espailleur. Le cortège retourne au village.
- 10 heures 30 : Le Bayle et ses complices s'enfuient vers la Porte de Gênes et sont poursuivis par les Miliciens et les Turcs. Combats et capture des fugitifs. Ils sont attachés (Stacada) et conduits devant les Juges et le Seigneur.
- 11 heures : Jugements et condamnations.
- 11 heures 30 : Destructions des barricades érigées dans les vieilles rues par les partisans des condamnés.
- 12 heures 30 : Fin de la tradition matinale.

- Après midi :

- 15 heures 45 : Défilé des acteurs bénévoles qui se rendent sous le chapiteau du lac pour exécuter les danses de réconciliation d'A STACADA.

- En soirée :

- À 22 heures : Grand bal champêtre.

⁵⁸ Ibid.

« C'est une race particulière la brebis de La Brigue... La race brigasque...

Une bête particulière, très bien adaptée, qui craignait

pas le froid, qui marchait facilement »

Maire de la Brigue, octobre 2018, entretien n°8

C'est toutefois dans les villages de La Brigue et de Tende que l'on trouve les fêtes les plus intrinsèquement liées aux domaines pastoral et montagnard, car l'élevage représente leur activité principale et selon les recherches ethnographiques de Musset (1983 : 24)

Il existe des familles de bergers qui depuis les temps les plus anciens possèdent des troupeaux de moutons (race dite "fea de la Briga) qu'ils font paître en été sur les pâturages de la commune et emmènent l'hiver sur les "bandites" de la Côte, de Menton à Cannes, suivant le système de la transhumance inverse [...] En 1929, on trouve à Tende 220 bovins, 1826 ovins, 654 caprins (3000 ovins à La Brigue). Les foires qui se tiennent à Tende et à La Brigue, au printemps et à l'automne (celle du 21 septembre surtout pour Tende) sont liées à ces activités pastorales et favorisent les échanges avec le Piémont et la Ligurie.

Effectivement, à La Brigue par exemple, outre les festivités religieuses de la Saint-Jacques – du 20 au 22 juillet – est célébrée chaque année la fête de la brebis Brigasque, en octobre. Il s'agit d'une foire agricole et artisanale marquée par un défilé de plus de 1500 brebis et la vente de produits locaux (fromages, miel). Le nom de « brebis brigasque » tient ainsi ses origines du village de La Brigue où, d'après Maria Calypso Santo

Ont été croisées, avant la fin de la seconde guerre mondiale, la chèvre locale et la Bergamasque, une race italienne du Piémont. Le résultat de ce croisement est une grande brebis osseuse, mal conformée [...] cornu[e] et [au] profil très busqué [...] et, suivant les troupeaux, [avec] la face et les pattes blanches, mouchetées ou parfois blondes voire presque entièrement rousses⁵⁹.

En ce qui concerne le village de Tende, on y célèbre la fête de la Saint-Eloi (le 2^{ème} week-end de juillet) et la fête des Bergers de la Saint-Roch⁶⁰ (fêtée aussi à Saorge), couplée avec la Grande Fête paysanne de Tende à la mi-août, puis suivie de la fête du Vieux Tende au début de la deuxième quinzaine d'août. Ces fêtes sont directement liées au fait que depuis l'Antiquité, la vallée de la Roya est l'un des seuls moyens pour le trafic méditerranéen de pénétrer dans la plaine du Pô pour transporter le sel des Salins d'Hyères vers le Piémont mais aussi la voie permettant aux États de Savoie un débouché vers le port maritime de Nice. Il va sans dire que la vallée revêt une importance stratégique et économique déterminante, qui influe dans une certaine mesure sur l'histoire et les activités humaines de ses habitants : en effet, c'est depuis des centaines d'années et jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, que les muletiers de Tende et de Limone Piemonte vivaient du transport contrôlé de personnes et de marchandises sur la route du Col de Tende (Musset, 1983 : 12). Or, d'après les

⁵⁹<https://lavalleedelaroyaterredefrontieres.wordpress.com/2016/01/18/la-brebis-brigasque/>, consulté le 13 novembre 2020.

⁶⁰<https://www.labrigue.fr/wp-content/uploads/2018/05/Depliant-Train-des-Merveilles-2018-web-1-1.pdf>, consulté le 13 novembre 2020.

informations mises en ligne sur le site des vallées Vermenagna-Roya⁶¹, ils s'étaient alors organisés en confrérie, à l'époque omnipotente ; celle-ci organise depuis lors la fête-cérémonie annuelle de la Saint-Éloi, initialement célébrée le 1er décembre, puis par la suite le 25 juin.

Lors de ces festivités, les croyances religieuses et le défilé annuel sont mis à l'honneur: on décore l'autel de la collégiale et les mulets participent à la parade avant de recevoir une bénédiction. Le tout est ensuite conclu par une messe solennelle. Depuis le XIX^{ème} siècle, la fête se déroule un dimanche entre le 25 juin et la mi-juillet, mais la célébration est devenue plus festive et sa cérémonie de clôture de plus en plus populaire. La disparition progressive des muletiers n'a pas causé celle de la Confrérie, ni celle de la célébration de la Saint-Éloi ; bien au contraire, le festival qui attire encore chaque année un grand nombre de spectateurs des villages alentours permet à la fois de perpétuer les traditions pastorales et montagnardes et par là-même de préserver le patrimoine culturel de la vallée.

Parallèlement au grand axe routier que constitue le Col de Tende, il existe également depuis l'Antiquité des passages pour assurer la communication entre les vallées à travers les crêtes, lesquels sont principalement liés aux activités des éleveurs. Ces chemins relient ainsi Breil à Moulinet, Saorge à Belvédère – dans la vallée de la Vésubie – et à Pigna via le col de Muratone ; quant au village de La Brigue, il rejoint l'arrière-pays de Vintimille (Musset, 1983 : 13). De telles liaisons ont permis la création

⁶¹<https://www.vermenagna-roya.eu/fr/patrimoine/muletiers-de-tende-et-fete-de-la-saint-eloi/>, consulté le 15 novembre 2020.

et la perpétuation d'une culture commune au sein des vallées de la Roya, de la Vésubie et de la Bévéra. Nous pouvons le constater si nous nous intéressons aux traditions des villages de Pigna et Triora, et des villes de San Remo et Vintimille ; ceci n'est d'ailleurs pas sans conséquences sociolinguistiques, ainsi que nous pourrions le constater dans la troisième partie de ce travail de recherche.

Si nous résumons, tout comme Sanguin (1983 : 18), les seules voies de communication entre les différentes vallées des Alpes Maritimes, nous avons :

- Le col Saint-Martin (1500 m), entre la Haute-Tinée et la Haute-Vésubie
- Le col de Turini (1600 m), reliant la Haute-Vésubie à la Haute-Bévéra (bassin de Sospel)
- Le col de Brouis (879 m), entre la Haute-Bévéra et la Haute-Roya

Par conséquent, dans ces trois cas, des détours sans fin et un kilométrage accru des véhicules à moteur sont nécessaires. De plus, le risque de glissements de terrain survient souvent en raison des turbulences et des conditions irrégulières de la rivière et des contours de vallée inachevés. Ces différentes contraintes physiologiques expliquent pourquoi la communauté locale a été isolée et sous-développée, mais a toujours développé et gardé un fort sentiment d'unité, fédéré par un mode de vie commun à tous : le pastoralisme.

Concernant Pigna par exemple – tout proche de la frontière avec la France et le Piémont, outre l'oléiculture, – le pastoralisme et plus particulièrement l'élevage de la

brebis brigasque y est commun avec les villages de Tende et de La Brigue, où sont aussi produites les fameuses Tommes de brebis brigasque⁶². En effet, comme cela est précisé sur le site officiel dédié à cette race de brebis⁶³, on la retrouve également « sur le versant italien, du val Pellice dans le Piémont jusqu'en Ligurie, [où] la race porte le nom de Roaschina ou de Fabrosana (le nom international reconnu est celui de Brigasque) [et] des échanges réguliers ont lieu entre bergers français et italiens ».

Les traditions communes sont également liées à la culture de l'olive *taggiasca*, – comme nous l'avons précédemment évoqué – dans plusieurs villages de la Roya et de la Bévéra, tel que Breil-sur-Roya, Saorge, Sospel, côté français, et d'Airole à Taggia, jusqu'à Albenga en Ligurie⁶⁴, côté italien.

Ces similitudes de modes de vie entre culture et élevage se retrouvent en toute logique également dans les traditions culinaires des villages, qui sont transmises d'une génération à l'autre depuis des siècles, et toujours mises en avant lors des différentes fêtes qui rythment la vie des habitants sur les deux versants de vallée.

1.1.3.2. Alimentation traditionnelle et spécialités culinaires

L'ensemble des détails qui sont abordés dans les paragraphes suivants ne sont pas anodins, mais révèlent toute leur importance sociolinguistique, non seulement dans

⁶²<https://www.lamialiguria.it/it/la-liguria-in-battello/124-borghi/bandiere-arancioni/1848-pigna2.html>, consulté le 15 novembre 2020.

⁶³<https://brebisbrigasque.fr/la-brigasque/>, consulté le 15 novembre 2020.

⁶⁴<https://www.lamialiguria.it/it/la-liguria-in-battello/454-olio-di-liguria/4870-coltivare-una-cultura-la-tradizione-dell-olivicultura-in-liguria.html>, consulté le 15 novembre 2020.

ce chapitre aux dimensions historique et socio-culturelle, mais aussi dans le cadre de l'étude lexicale élaborée dans la deuxième partie de ce travail de thèse. Les traditions culinaires des différents villages sont en effet à mettre en lien avec les traditions de montagnes et de cultures agricoles sur ces terrains escarpés, car : « comme dans tout milieu montagnard, [les cultures] sont issues d'une agriculture vivrière basée sur les « plantes stratégiques », les céréales, les légumes secs, la pomme de terre, certains légumes verts comme la courge, la blette, le chou... certains fruits, et l'olive, dans les basses vallées où le climat est favorable à cette culture⁶⁵». On retrouve ainsi des recettes traditionnelles spécifiques, basées tout particulièrement sur la culture des légumineuses.

Parmi les spécialités locales, à Breil-sur-Roya – avec la « tourte, [le] miel, [les] céramiques, etc.⁶⁶»– figurent notamment la brioche de Noël appelée *crescente* « *Crichenta* ou *Cricenta* », consommée désormais toute l'année (semblable à la *crescente* en version salée typique de l'Émilie-Romagne, en Italie), que les membres de l'association A Soucéta Briienca m'ont gentiment fait découvrir lors de nos rencontres et de nos entretiens à propos des représentations linguistiques et culturelles⁶⁷. On retrouve d'ailleurs la recette et son histoire, dans les données issues de l'enquête de terrain de l'ethnologue Danièle Musset, conservées dans les archives

⁶⁵<http://docplayer.fr/34919631-A-table-traditions-culinaires-en-roya-bevera-carnet-d-exposition-villes-et-pays-d-art-et-d-histoire.html>, consulté le 28 juillet 2019.

⁶⁶<https://www.labrigue.fr/wp-content/uploads/2018/05/Depliant-Train-des-Merveilles-2018-web-1-1.pdf>, consulté le 28 juillet 2019.

⁶⁷Fin octobre-début novembre 2018.

sonores de la phonothèque de la MMSH⁶⁸, mais également dans l'ouvrage intitulé *Recettes de cuisine breilloise* (Sassi, 1988), publié en français-breillois par la société « *A Soucéta Briïenca* » et le cercle culturel breillois, dans le but de promouvoir « l'étude et la pratique de la langue breilloise, l'épanouissement de la vie culturelle breilloise, la sauvegarde du Patrimoine breillois » (Sassi, 1988 : 1). Les recettes typiques du village et l'histoire de ses traditions culinaires y sont donc présentées, et nous apprenons qu'elles sont essentiellement composées des éléments de base, produits par les familles breilloises elles-mêmes, qui « jusque vers 1939 [...] vivaient en autarcie » (Ibid.: 9), cultivaient le blé pour produire leur farine, mais aussi pommes de terre, légumes, arbres fruitiers et possédaient des vaches dont elles « se procuraient le lait consommé frais ou en fromage, et le fumier pour les cultures » (Sassi, 1988 : 1). Il y est aussi question de la transhumance des bergers et d'une vie relativement difficile « en autarcie familiale, ou villageoise [qui a donné naissance aux recettes présentées dans l'ouvrage, pour lesquelles] la cuisinière et ses aides devaient [autrefois] sacrifier de nombreuses heures à la cuisine » (Sassi, 1988 : 10).

Toujours à Breil-sur-Roya, mais aussi dans les villages de Tende et de La Brigue, l'une des recettes locales à base de farine et d'eau est une sorte de pâtes qui seraient les ancêtres des *gnocchi* : les *sugeli*. Il s'agit d'une spécialité de la Haute-Roya que l'on trouve orthographiée *sugelli* ou *sügéli* en brigasque et *cugeli* à Breil. Ils permettaient à l'époque de redonner des forces aux hommes et aux femmes qui

⁶⁸<https://phonothèque.hypotheses.org/13878>, consulté le 28 juillet 2019.

consacraient leurs journées aux durs labeurs de l'agriculture⁶⁹ et se présentent sous la forme d'un disque étiré et ourlé avec le pouce, comprenant de 7 à 12 plis caractéristiques centraux retenant la sauce qui les accompagne. Il est intéressant – toujours dans une optique sociolinguistique – de relever le fait que le mot *sugeli* est originaire d'Italie – du Piémont et de Ligurie – et remonte au temps où Tende et La Brigue appartenaient au duché de Savoie, comme tout le comté de Nice. Cette recette, ainsi que beaucoup d'autres éléments traditionnels de la Roya, fait ainsi partie d'une culture commune à plusieurs vallées, qui s'est transmise jusqu'à nos jours, en dépit de la fluctuation des frontières géopolitiques et linguistiques.

Nous verrons plus en détails dans la partie de comparaisons lexicales⁷⁰ certaines occurrences issues de ces recettes. Quoiqu'il en soit, ces villages gardent non seulement des traces toujours visibles d'une culture et d'un mode de vie montagnards : les sentiers où passaient les mulets transportant le sel de Nice vers le Piémont, mais aussi les églises baroques et les chapelles des moines pénitents. Ainsi, la route de la Roya surprend encore ceux qui osent s'y rendre pendant l'hiver pour admirer ses beaux villages, lesquels conservent encore leur culture montagnarde et les traces de l'âge d'or de la route du sel, jonchée de nombreuses églises baroques. Nous allons maintenant en décrire les principaux éléments architecturaux, à priori marqués par

⁶⁹ Voir image n°2, annexe n°2, <http://lecheminauxmillelucioles.blogspot.com/2019/08/recette-et-confection-des-sugelli-les.html>, consulté le 15 novembre 2020.

⁷⁰ Section 2.3.3.1. Taux de correspondance lexicale identique, entre les lemmes des dialectes royasque et ligurien (sub)alpin et intémélien, ensemble puis individuellement, vs. occitan

une forte empreinte italienne, ainsi que les nombreux édifices représentatifs de l'art baroque dans les villages.

1.1.4. Éléments architecturaux révélant les influences ligure et piémontaise

L'histoire particulière de la vallée de la Roya se retrouve dans les éléments architecturaux toujours présents dans ses villages, lesquels permettent de reconnaître encore aujourd'hui ses différentes dominations et influences. Nous ferons ici une distinction entre éléments de type montagnard et de type religieux, ceci pour des raisons chronologiques : en effet nous verrons que les éléments architecturaux religieux sont spécifiques à l'époque baroque alors que les autres peuvent dater d'époques bien plus anciennes et sont plutôt en lien avec la vie pastorale.

1.1.4.1. Éléments typiques montagnards

Les traces d'architecture les plus anciennes retrouvées dans la vallée de la Roya sont des enclos de pierre typiques du peuple alpin celto-ligure dont la présence s'étendait approximativement à la zone actuelle de la région Provence, du Piémont et de la Ligurie en Italie et qui constituait autrefois une entité, à savoir la Ligurie antique, tel que le décrivent différents écrivains latins selon Arnaud (2019 : 327-346)

La présence, dans les Alpes de la mer, de "Ligures Chevelus", Ligures Capillati (Pline. HN, 3.47 ; 135 ; 11.135) [...] désigne sans la moindre hésitation possible la population de la province des Alpes-Maritimes. [...] Pline nous a d'ailleurs transmis comme le nom d'un peuple ligure ce qui n'est en fait qu'une désignation générique, les Ligures Montani, [...] il parle alors des Alpes

Maritimes et sans doute également des Alpes Cottiennes qu'il considère par ailleurs comme peuplées de Ligures. Le géographe d'Amasée (4.6.6) connaît en effet de nombreuses populations ligures dans les Alpes. [...] En reconnaissant à certains peuples alpins, à une bonne partie de l'Italie du nord-ouest, et à quelques populations de la Côte-d'Azur, la commune désignation de Ligures, les auteurs les plus tardifs et les plus sensibles à l'ethnologie les constituaient comme un groupe distinct des Étrusques et des Gaulois et antérieur à ces derniers. Ce faisant, ils n'étaient peut-être pas très éloignés de ce que nous pouvons savoir de la communauté culturelle et onomastique de ces régions. Ce qu'ignoraient ces auteurs, c'est que ces "Ligures" étaient au moins très fortement celtisés, sans peut-être être tout à fait gaulois, et ce probablement dès l'époque de Halstatt.

Les enclos de pierre celto-ligures dont on retrouve les vestiges en région Provence Alpes Côte d'Azur, à Eguilles⁷¹ et à Ollioules⁷² mais aussi à Lattes en Languedoc, à Ensérune au sud de Béziers, et à Entremont⁷³ au Nord d'Aix en Provence – pour les plus connus – sont des oppida (pluriel d'Oppidum) bien connus. Ils sont nombreux : plus de 150 dans le Var, près de 300 dans les Alpes-Maritimes et 200 dans le Gard. Certains ne sont que des postes fortifiés mais leur situation est unique : sur la route d'Héraclée, importante depuis la préhistoire, le long de la vallée du fleuve qui mène jusqu'à l'intérieur de la région celtique (le long de l'Aude, de l'Hérault, de l'Orb et du Rhône). Leurs fonctions sont diverses : ce sont pour la majeure partie des centres

⁷¹ <https://monumentum.fr/oppidum-celto-ligure-pa00081242.html>, consulté le 18 novembre 2020.

⁷² Oppidum celto-ligure de la Courtine (vestiges), <https://monumentum.fr/oppidum-celto-ligure-courtine-vestiges--pa00081686.html>, consulté le 18 novembre 2020.

⁷³ Capitale religieuse de la confédération Celto-ligure des Salyens, <https://www.francebalade.com/provence/provenceantique.htm>, consulté le 18 novembre 2020.

ruraux, mais les fouilles prouvent aussi l'existence d'artisans habiles dans les domaines du textile, des teintures, de la métallurgie, de la fabrication de céramiques locales (imitation des vases grecs) et dans certains cas on y faisait l'extraction du sel, mais aussi des échanges commerciaux avec des produits du sol et des ressources souterraines telles que le marbre et l'albâtre dans les Alpes⁷⁴.

1.1.4.2. Autres éléments architecturaux

Autre élément commun à la vallée et à la Ligurie, les *caruggi* présents notamment à Tende, qui « conserve un plan médiéval, composé de rues parallèles à la pente, reliées par des ruelles perpendiculaires : les *caruggiu*, [qui sont] parfois couvertes⁷⁵ » ; comme c'est le cas à Gênes. On retrouve effectivement *i caruggi* dans de nombreuses villes et villages⁷⁶ en Ligurie tels que Sanremo, Vintimille⁷⁷, Triora⁷⁸, Pigna⁷⁹ (vallée

⁷⁴ Ibid.

⁷⁵ <https://www.tendemerveilles.com/59-histoire.html>, consulté le 18 novembre 2020.

⁷⁶ Liste non-exhaustive.

⁷⁷ A spasso tra i caruggi di Ventimiglia Alta, <http://www.rivieraculture.it/er.cfm?id=1112>, consulté le 18 novembre 2020.

⁷⁸ En se promenant dans les caruggi du village de la province d'Imperia, on comprend immédiatement que l'endroit a quelque chose de mystérieux (notre traduction), « Camminando tra i caruggi del borgo della provincia di Imperia si capisce subito che il luogo ha qualcosa di misterioso ». <https://www.e-borghi.com/it/curiosit/407/per-tutte-le-streghe-del-borgo-di-triora.html>, consulté le 18 novembre 2020.

⁷⁹ Ce village est un des plus beaux de Ligurie avec des ruelles (*caruggi*) très pittoresques à parcourir, http://www.par-monts-et-par-vaux.eu/pigna_1.html, consulté le 18 novembre 2020.

de la Nervia) mais aussi dans la vallée de la Roya à Saorge⁸⁰ et Breil-sur-Roya⁸¹. Certains éléments architecturaux tout aussi typiques sont les façades en trompe-l'œil que nous voyons un peu partout dans le Piémont, car ils y représentent une tradition très ancienne comme à Garessio⁸² dans le sud de la région piémontaise ou encore

Dans certaines régions d'Italie comme en Ligurie (notamment à Gênes), [où] les façades des bâtiments historiques sont décorées d'une série d'éléments architecturaux peints en trompe-l'œil, plus ou moins riches et élaborés en fonction de la valeur du bâtiment. [...] Cet usage est en fait très ancien, car au Moyen Âge (et en particulier à partir du XIV^e siècle), la mode était d'enrichir les façades des bâtiments avec des motifs géométriques [...] ou des imitations de briques de maçonnerie ou de pierres de taille⁸³.

⁸⁰ Saorge, un petit village perché composé de rues étroites, d'arcs et de ruelles tortueuses qui rappellent les *caruggi* ligures (notre traduction), « Saorge, borgo piccolo e arroccato fatto di stradine strette, archi e vicoli voltati che ricordano i caruggi liguri », <https://www.pleinair.it/meta/weekend-in-tenda/>, consulté le 18 novembre 2020.

⁸¹ Breil-sur-Roya sur la route de Nice [...] Le vieux centre ville vaut la peine d'être visité, caractérisé par des *caruggi* étroits (notre traduction), « (Breglio), sulla via per Nizza [...] Merita una passeggiata il centro storico, connotato dagli stretti caruggi. », <https://www.touringclub.it/destinazione/localita/natura/271420/val-roia-airole>, consulté le 18 novembre 2020.

⁸² http://www.trompe-l-oeil.info/Trompeloeil/details.php?image_id=5788

⁸³ "In some areas of Italy such as in Liguria (particularly Genoa), the facades of historic buildings are decorated with a series of architectural elements trompe-l'oeil painted, more or less rich and elaborate on the basis of the building value is therefore fundamental to know the origin and the rules of composition of these kind of decorations, in order to arrange a correct maintenance or even the eventual recovery. This use is actually very old, because in the Middle Ages (and in particular from the XIV century) became established in fashion to enrich the facades of buildings with geometric patterns (eg inspired by upholstery fabric) or imitation of masonry brick or ashlar of square stones" (notre traduction), Homexyou.com. « Facades with Architectural Elements Painted Trompe-l'oeil », <https://www.homexyou.com/home-improvement/facades-with-architectural-elements-painted-trompe-l-oeil/>, consulté le 18 novembre 2020.

L'exemple de la façade du Palais Saint Georges⁸⁴ de Gênes, ou encore les façades des habitations à Camogli illustrent bien la richesse des détails de ces somptueux trompe-l'oeil. Les portes et fenêtres, les chapiteaux, le marbre et les portes aux décorations illusoires font partie d'une culture génoise ancienne qui a commencé à la fin du XV^{ème} siècle à l'initiative des familles les plus riches de Gênes. Puis, cet art s'est finalement répandu lentement dans toute la région, en particulier à l'est, davantage comme un signe de richesse, puisque ces trompe-l'œil étaient réalisés par de vrais peintres renommés. Ce n'est que vers le XIX^{ème} siècle que cette technique artistique a vraiment joué une fonction architecturale, visant à conférer une touche plus noble au bâtiment⁸⁵.

1.1.4.3. Éléments à vocation religieuse

De nombreux édifices qui traversent le temps sont le témoignage à la fois de la grande piété et des craintes des populations de montagne : selon Bricout (2007 : 7), la plupart des habitants des Hautes Vallées ont en effet la crainte de Dieu et sont toujours obsédés par les croyances et les superstitions païennes. Les sorcières existent et sont chassées, alors que de nombreuses confréries locales sont créées, installant des églises et des oratoires dans des lieux considérés comme mauvais ou hantés. En 1631, une grave épidémie survient, particulièrement meurtrière pour la vallée de la

⁸⁴« Trompe-l'oeil ». https://www.trompe-l-oeil.info/Trompeloeil/categories.php?cat_id=224. Consulté le 18 novembre 2020.

⁸⁵D'après « Liguria: Trompe- l'oeil ». <http://www.enrosadira.it/liguria/trompe01.htm>. Consulté le 19 novembre 2020.

Roya ; elle entraîne le maintien des superstitions et une dévotion plus grande encore, manifestée à travers la construction de nouveaux oratoires et de chapelles, dans le but de protéger le village. D'ailleurs, la présence de linteaux à thème religieux⁸⁶ rappelle aux gens les croyances et superstitions communes de cette période, toujours au profit des moines pénitents qui, prônant l'intimité avec Dieu, obtinrent un grand succès en ce sens qu'ils apportèrent une réponse aux populations, car même après l'humanisme de la Renaissance, la montagne était encore cet environnement hostile et dangereux, et la nature un élément toujours aussi terrifiant, démontrant que la colère de Dieu domine toujours le destin de l'humanité.

Ce succès est la raison de la construction de nombreuses chapelles et autres édifices d'empreinte ligure dans la vallée de la Roya, les confréries des moines pénitents venant pour la plupart de Gênes

Les premières fondations de confréries remontent au XIV^{ème} siècle, avec celle des Pénitents blancs de la Sainte-Croix de Sospel (1398) et celles des Pénitents noirs de Nice (fin du XIV^{ème} siècle). C'est au XVII^{ème} siècle que se créent la majorité des confréries de Pénitents sur le Comté de Nice. Le mouvement semble venir de Ligurie, et de Gênes tout particulièrement.

(Bricout, 2007 : 7)

De ce fait, de nombreuses églises et chapelles gardent une empreinte ligure et la vallée ne conserve que quelques exemples d'architecture romane, parmi lesquels le clocher Saint-Jean à Breil-sur-Roya, considéré comme le plus ancien style

⁸⁶ Voir image n°3, annexe n°2.

architectural roman des Alpes (début XI^{ème} siècle), et Notre-Dame del Poggio à Saorge, décorée de bandes lombardes⁸⁷.

Au XVe siècle, les peintres piémontais ont laissé de nombreuses traces de leur influence : les fresques. C'est le cas à Notre-Dame des Fontaines à La Brigue, où l'intérieur est entièrement recouvert des fresques de Jean Baleison et Jean Canavesio (1492). D'autres églises, plus modestes, comme celle de Tende, ont des peintures datant d'entre le Moyen Âge et la Renaissance. Aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, l'influence du Grand-Duché de Savoie et du mouvement de contre-réforme, s'est concrétisée à travers la construction ou la reconstruction en style baroque de presque toutes les églises des villages des vallées de Roya et Bévéra. Parmi les nombreux édifices extraordinaires, nous retrouvons la cathédrale Saint-Michel de Sospel qui a été reconstruite en 1642 et l'église Sancta-Maria-in-Albis à Breil-sur-Roya, dont le plan en croix grecque a été commencé en 1633. Dans le même temps, ces villages ont plusieurs églises et chapelles de pénitents et des confréries de laïcs, dont l'existence remonte au comté de Nice (XIV^{ème} siècle) et qui perpétuent une entraide forte. Parmi les nombreux exemples, nous trouvons l'église Sainte-Croix de Sospel et l'église des pénitents blancs de Piène-Haute, qui conservent encore d'importants meubles servant aux processions⁸⁸.

⁸⁷ Éléments d'architecture caractéristiques de l'époque romane.

⁸⁸<http://www.gite-roya-mercantour.com/images/Au%20fil%20du%20pays.pdf>, consulté le 18 novembre 2020.

1.1.5. Une terre d'art baroque

Le commerce du sel dans la vallée de Roya apporte une nouvelle prospérité économique, qui entraîne avec elle une multiplication d'églises et de chapelles baroques : « Aux XVII et XVIIIème [...] la route du sel a considérablement enrichi ces hautes vallées, et les habitants peuvent entreprendre la construction de chapelles plus grandes, plus décorées, et plus belles à leurs yeux, c'est-à-dire plus baroques. » (Ibid. : 19). Les chapelles de Pénitents sont de plus en plus nombreuses : « Ce sont des édifices encore anonymes qui inscrivent dans ce paysage de montagne [...] une empreinte rococo inoubliable » (Bricout, 2007 : 7).

La présence de nombreux édifices de style baroque dans toute la vallée de la Haute Roya est due en partie à sa proximité avec la Ligurie et le Piémont, mais aussi au fait que cette zone actuelle de la France – qui fut à l'époque sous la domination de Turin – témoigne de l'impulsion esthétique dominante héritée du lien culturel de Nice avec les anciens États de la Maison de Savoie. Selon Bricout (2007 : 22), la diffusion du modèle de Gênes avait ainsi posé les bases d'une future pénétration du modèle d'art baroque piémontais. C'est ce style baroque urbain, dit nisso-ligure, qui s'est alors répandu dans l'arrière-pays, le long de la route du sel dans la vallée de la Roya et a donné un accent montagnard et populaire unique, qui a contribué à lui forger une identité propre, liée aux apports conjugués du patrimoine culturel de la Provence médiévale, de l'influence ligure et du style savoyard. Ainsi, l'art baroque s'est intégré au paysage et s'est fondu dans cette culture montagnarde sans se voir opposer la

moindre résistance, en empruntant la route du sel depuis Gênes et Turin jusqu'aux endroits les plus reculés de la vallée, des deux côtés du fleuve Roya.

Dans les villages de la Haute vallée de la Roya, nous pouvons retrouver ces empreintes baroques d'influence ligure et piémontaise à :

1.1.5.1. Breil-sur-Roya

On retrouve des chef-d'oeuvres de l'art baroque du XVII et XVIIIème siècles comme :

L'église Santa-Maria-in-Albis qui

s'inscrit dans l'espace de la place Brancion créant un ensemble urbanistique nettement influencé par la Ligurie des XVIIe et XVIIIe siècles [...] La décoration baroque de Sancta Maria in Albis a été réalisée très progressivement au cours du XVIIIe siècle. Le chœur est séparé de la nef et des absidioles par une balustrade de marbre polychrome [et] le maître-autel est décoré de gypseries et boiseries sculptées et dorées [;] elle est la seule à développer un plan centré caractéristique de la période baroque. Les deux chapelles du transept entretiennent un dialogue proprement baroque⁸⁹.

La chapelle de la Miséricorde (ancienne chapelle des pénitents noirs) a une façade qui représente bien l'architecture baroque du XVII^{ème} siècle, caractérisée par les cassures de la ligne de composition qui créent un effet de profondeur rendu par le jeu

⁸⁹ <https://www.departement06.fr/breil-sur-roya/eglise-sancta-maria-in-albis-2056.html>. Consulté le 18 novembre 2020.

des ombres et des lumières et qui lui confère une impression incroyable de vie⁹⁰ ; quant à l'église Sainte-Catherine – ancienne église de l'église pénitentielle blanche – elle présente une jolie façade du XVIII^{ème} siècle⁹¹.

1.1.5.2. La Brigue

D'après Bricout (2007 : 18), l'art baroque est représenté de manière tout aussi importante à la Brigue⁹², dans la plupart des édifices, comme dans l'église Saint-Martin où la contribution baroque ligure se retrouve principalement dans la décoration de l'autel latéral et où des motifs baroques – tels que les courbes, la polychromie ou encore le stuc – mettent en valeur un patrimoine pictural important. Parmi ce patrimoine figurent les oeuvres de Louis Bréa (vers 1500) : *l'Adoration des enfants*, *l'Assomption* et *La Crucifixion*. L'église Saint-Martin a été construite à la fin du XVe siècle dans un style romano-ligure ; son clocher n'est pas baroque comme celui de Tende : il conserve sa flèche d'origine (polygones de pierre) et l'intérieur de l'église est baroque, décoré dans un style ligure avec des chapelles latérales. La Chapelle de l'Assomption, construite au XVIII^e siècle par la confrérie des Pénitents Blancs,

⁹⁰ <https://www.departement06.fr/breil-sur-roya/chapelle-de-la-misericorde-2057.html>. Consulté le 18 novembre 2020.

⁹¹ <https://www.departement06.fr/breil-sur-roya/chapelle-sainte-catherine-2055.html>. Consulté le 18 novembre 2020.

⁹² Cfr. Annexe n°2, image n°3.

possède également une façade monumentale ainsi qu'un campanile à l'italienne qui constituent un bel exemple d'architecture baroque⁹³.

Enfin, deux autres chapelles témoignent des influences baroques qui s'exercent depuis le Piémont et la Ligurie : celle de l'Annonciation – ancienne chapelle des Pénitents Blancs datant également du XVIII^{ème} siècle, qui se développe sur un plan en ellipse typique du baroque et dont le jeu d'imbrication géométrique met en évidence cette volonté d'induire une impression de mouvement dans l'architecture⁹⁴ – et la Chapelle Saint-Michel, édifée en 1700, qui est dotée d'un plan octogonal plutôt rare pour la région et traduit une influence directe de l'Italie⁹⁵.

En dehors des édifices religieux, il est facile de percevoir d'autres indices sur les habitations, tels que les linteaux sculptés en schiste noir de Réaldo⁹⁶, tous datés d'entre le XV^{ème} et le XVII^{ème} siècle, qui illustrent bien les relations fréquentes et usuelles de La Brigue avec le Val d'Aroschia, situé à la frontière italienne en Ligurie, mais surtout l'influence artistique et religieuse que cette région italienne exerce sur les communautés de la vallée de la Roya (Bricout, 2007 : 8).

⁹³ <https://www.departement06.fr/brigue-la/chapelle-de-l-assomption-2052.html>. Consulté le 18 novembre 2020.

⁹⁴ <https://www.departement06.fr/brigue-la/chapelle-de-l-annonciation-2051.html>. Consulté le 18 novembre 2020.

⁹⁵ <https://www.departement06.fr/brigue-la/chapelle-saint-michel-2050.html>. Consulté le 18 novembre 2020.

⁹⁶ Un hameau du village de Triora, dans la province d'Imperia.

1.1.5.3. Tende

À Tende, deux édifices marquent l'époque baroque :

L'église Notre-Dame de l'Assomption – qui date de 1506 mais dont la décoration du XVII^{ème} siècle est de style baroque – avait été redécorée de peinture colorée (polychromie) et l'aménagement de son espace intérieur, resserré autour du maître-autel, finit d'inscrire l'édifice dans ce mouvement baroque⁹⁷. Le portail de l'église fut quant à lui réalisé en schiste noir par des artisans ligures du Val d'Aroscia en 1562.

Une autre chapelle de la commune —celle de l'Assomption – est dotée d'un esprit baroque, de par la vitalité que lui confère la variation géométrique des éléments de son décor – marqué par le concept de progression du carré au cercle et par le fait que le regard des visiteurs soit spontanément entraîné vers le haut —, mais c'est surtout la typicité de son maître-autel⁹⁸ qui l'inscrit dans le style baroque.

1.1.5.4. Vintimille

À Vintimille, le style baroque se retrouve dans l'*Oratorio dei Neri*⁹⁹ : une église des années 1700, au centre de la vieille ville historique, on l'on peut admirer peintures,

⁹⁷ <https://www.departement06.fr/tende/eglise-notre-dame-de-l-assomption-1979.html>. Consulté le 18 novembre 2020.

⁹⁸<https://www.departement06.fr/tende/chapelle-de-l-assomption-1978.html>. Consulté le 18 novembre 2020.

⁹⁹«ORATORIO DEI NERI – VENTIMIGLIA VECCHIA IM | Liguria di confine». <https://www.liguriadiconfine.it/oratorio-dei-neri-ventimiglia-vecchia-im/>. Consulté le 8 décembre 2020.

statues, mais tout particulièrement la représentation du Christ, couché sur un brancard. S'y trouvent également un autel avec le Christ et des colonnes noires en forme de spirale qui montent vers le ciel, ainsi qu'un banc en bois qui entoure les deux côtés de l'oratoire et enfin une peinture murale d'inspiration baroque, tout comme ses stucs et ses sculptures.

1.1.5.5. Sanremo

À Sanremo, le Sanctuaire de Notre-Dame de la Côte, connu plus simplement comme Madonna della Costa surplombe la colline au-dessus de la ville et fut érigé en 1361 pour célébrer la libération de la soumission féodale aux Doria de Gênes. Cet édifice – à la structure baroque bâtie en croix latine – date de 1630, tandis que sa façade et son dôme décorés de fresques exquises sont l'oeuvre du ligurien Domenico Belmonte entre 1770 et 1775.

1.1.5.6. Triora e Pigna

Parmi quelques belles expressions de l'architecture populaire de Triora empreintes de symboles religieux, nous trouvons le portail baroque de la maison Tamagni dans le *Largo* éponyme, mais aussi la porte de la maison Gastaldi sur la *Piazza della Collegiata*, ou encore le linteau d'une fenêtre cloutée, avec l'arme de la famille Capponi dans la *via S. Agostino* et enfin la porte d'en haut avec l'Annonciation, dans la *via Cava*. Mais à Triora, les années 1600 ont également laissé des traces

importantes dans les édifices religieux : l'Oratoire de Saint-Jean-Baptiste, sur la *Piazza della Collegiata* ; mais l'influence du baroque ligurien s'est également répandue dans les hameaux et villages voisins : à Andagna par exemple, où l'église paroissiale – nommée « à la nativité » – dénote une architecture baroque avec un portail structuré en demi-colonnes classiques et un entablement dans lequel se détache un putto¹⁰⁰ ailé : le couronnement du portail est la trace d'une technique artisanale répandue dans des zones comme celles-ci, riches en ardoises réfractaires en haut relief.

Tandis qu'à Pigna, le style baroque se retrouve sur la façade de l'oratoire Saint-Antoine Abbé ainsi que dans l'église paroissiale de San Giovanni Battista, datant du XVI^{ème} siècle et située dans un des hameaux de Pigna : Buggio. C'est en particulier ses intérieurs – peints avec des scènes de la vie de Jésus en 1962 par un artiste de Dolceacqua connu sous le nom de « Barbadirame¹⁰¹ » – qui dénotent un style baroque. Enfin, datant de la même période et à proximité de la paroisse de Buggio, se trouve un édifice au style baroque plus simple : l'oratoire de Saint-André.

C'est donc dans tous ces villages jonchant la fameuse route du sel que l'on retrouve l'empreinte baroque ligure, et ceci semble aller de concert avec le fait qu'elle soit

¹⁰⁰ « Figure peinte ou sculptée d'enfant nu, de petit amour, employée en général en nombre (arts classique et baroque) », <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/putto/65207>, consulté le 24 novembre 2020.

¹⁰¹ Né à Dolceacqua, en 1923, il commence sa vie professionnelle comme décorateur, peignant de nombreuses fresques dans des résidences privées, des châteaux et des églises sur toute la Riviera dei Fiori et la Côte d'Azur, complétant sa formation artistique dans l'atelier d'Achille Beltrame à San Remo. En 1959, il commença à fréquenter le grand maître Pablo Picasso, dont il fut le disciple.

devenue l'élément indispensable au développement du commerce depuis le comté de Nice jusqu'au Piémont. Cette observation constitue un élément déterminant pour la vallée de la Roya, qui est et a toujours été une terre de prédilection qu'il fallait absolument posséder et dominer pour des questions d'enjeux stratégiques, et ceci depuis des temps très lointains. Plus encore, ces considérations historiques nous permettent de saisir le fait que la communication et les connexions entre Piémont, Ligurie et le comté de Nice, à travers les vallées de la Roya, Nervia et Bévéra ont toujours été fluides et riches – qu'elles soient commerciales, politiques, religieuses ou artistiques, le tout dans un continuum socio-linguistique¹⁰².

1.1.6. La vallée de la Roya : histoire d'une terre d'enjeux stratégiques

Comme nous l'avons évoqué au début de ce chapitre, des traces d'activités humaines sont présentes dans les vallées de la Roya et Bévéra dès le Néolithique, et l'on trouve dans la vallée des Merveilles des peintures rupestres datant des années 1800 à 1500 avant J.C., présentées au musée des Merveilles de Tende. Ce sont – comme nous l'avons précédemment évoqué – les celto-ligures qui sont à l'origine de l'occupation

¹⁰² Dans le sens qu'en donne Blanchet (2003) d'« ouverture sociolinguistique [...] hors du système linguistique, dans les usages sociaux [...dans une] dimension [...] qui permet de dégager des tendances[...] pren[ant] en compte la part « aléatoire » de l'organisation chaotique des langues et des phénomènes sociaux, la possibilité des effets exercés par les humains hors d'un déterminisme absolu. [...] L'univers en général et les situations sociolinguistiques en particulier présentent du continuum ».

humaine de la vallée et les ligures *Intemelii* – situés entre les fleuves Nervia et Roya – qui ont vu naître *Albium Intemelium* (Vintimille)¹⁰³.

A l'époque romaine, les villages de la Roya appartiennent au Municipium de Vintimille et les premières voies de passage sont alors construites entre Vintimille, en Ligurie, et Borgo San Dalmazzo, dans le Piémont, alors que la vallée reste sous domination romaine jusqu'aux invasions gothes et lombardes du V^{ème} au VII^{ème} siècle, puis sarrasines de 890 à 970.

La vallée de la Roya constitue alors un véritable enjeu stratégique : ce qui lui vaut de subir bon nombre de dominations ; en effet, comme le résumait Magnardi & Sandrone (2010 : 57) :

À partir du Moyen Âge, de nombreuses seigneuries se disputent le territoire, qui va appartenir tour à tour au Comté de Vintimille, au Comté de Provence, au Comté Angevin, à la République de Gênes et, enfin, à la Maison de Savoie. Française pour une brève période durant la Révolution, la haute vallée de la Roya a été intégrée au royaume de Sardaigne, puis à l'État italien jusqu'après la Deuxième Guerre Mondiale et, enfin, définitivement rattachée à la France en 1947.

Si nous nous intéressons davantage aux détails de l'histoire de la vallée : nous commencerons par aborder le fait qu'elle passe sous domination des Génois dès 1140, alors que le Comte de Vintimille – le comté de Vintimille avait été créé en 962 –

¹⁰³<https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Culture/archives/recherches-regionales/rr100-1987-01.pdf>. Consulté le 18 novembre 2020.

« remet ses châteaux à la commune de Gênes » (Bricout 2007 : 29); ceci étant, les communes de Breil, La Brigue, Saorge et Tende bénéficient toutefois d'une certaine autonomie en raison d'un pacte réciproque signé avec Gênes en 1221 par les hommes de ces communes.

En 1258, Saorge, Breil et La Brigue sont cédés à la Provence puis passent à la Maison de Savoie en 1388 comme le reste du Comté de Nice. Tende, par contre, seigneurie des Vintimille-Lascaris, ne sera cédée au duc de Savoie qu'en 1581.

Au XIII^{ème} siècle, en 1262, le comté de Vintimille est coupé en deux : « la basse Roya va à Gênes, la haute, la moyenne et la Roya Bévéra à la Provence » (Ibid.), sous la domination de Charles 1^{er} d'Anjou, Comte de Provence. En 1388, « les communes de Breil, Saorge et Sospel [appartenant alors au Comté de Nice] passent sous la domination de la maison de Savoie » (Bricout, 2007 : 29) ; s'y ajoute ensuite le Comté de Tende en 1581, par une ordonnance d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie. Le village de Fontan est créé le 30 juin 1616 comme lieu de halte, avec l'ouverture du chemin ducal reliant Nice à Turin :

Ayant avec de très grands moyens et dépenses fait tracer les nouvelles routes carrossables de la Mer en Piémont, afin d'introduire un grand trafic et un grand commerce dans nos États... ayant été nécessaire de détourner la route des lieux et terres de Breil et Saorge... considérant la nécessité où se trouve le peuple de Saorge d'avoir quelques habitations hors de l'agglomération, du fait du peu de place dont dispose celle-ci, considérant que les négociants ne pouvant se loger à Saorge seront obligés de s'établir près de l'endroit où passe la route nouvelle, voulant pourvoir à tout cela, il est permis de choisir quelque

lieu plus commode, qui entre Sospel et Tende, se trouve où l'on puisse résider plus aisément.

Nous étant pleinement informés de la qualité du lieu et territoire nommé le Fontan, comme endroit commode, aéré, sain, abondant en eau de source et possédant des terrains propres à la culture des cultures et de la vigne... nous avons ordonné et ordonnons que tous ceux qui voudront habiter sur la route, dans le terroir de Saorge, soit pour tenir hôtellerie, ou faire autre commerce doivent y construire à l'exclusion de tout autre endroit¹⁰⁴.

En 1692, après la guerre de la ligue d'Augsbourg, la Roya-Bévéra devient française, puis, en 1696 la Bévéra, ainsi que la moyenne et la Haute-Roya retournent à la Savoie : cette époque marque le début de changements constants de domination de la vallée – entre la France et la Maison de Savoie – qui subit encore la domination autrichienne en 1747 et l'invasion française de Napoléon Bonaparte en 1797. Après la chute de Napoléon, le Congrès de Vienne est convoqué en 1814 - 1815 pour redessiner les frontières politiques entre les différentes nations après la révolution lancée par le général Cordores. La République ligure, établie en 1805 par Napoléon lui-même après la chute de l'ancienne République génoise et incorporée dans les territoires du Premier Empire français, faisant alors partie du Royaume de Sardaigne, et Vintimille est soumise au *Contado* de Nice. Avec l'Unité d'Italie, Tende, La Brigue, Triora, Pigna, Sanremo et Vintimille entrent en 1861 dans les frontières du nouveau Royaume d'Italie. Puis, en 1945, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, elles sont à nouveau occupées par la France, pour repasser sous le contrôle de l'Italie. Mais suite à la

¹⁰⁴ sitesavisiter.com. « Fontan ». <https://sitesavisiter.com/wiki/fontan>. Consulté le 6 septembre 2021.

défaite de 1945 et au traité de Paris, la Haute Roya devient entièrement française après le référendum de 1947 : ainsi, Tende et La Brigue sont annexées à la France, alors que les autres communes sus-citées restent italiennes. Dans l'un de ses articles, André-Louis Sanguin (1983 : 17) indique les détails des conséquences géopolitiques de cette dernière annexion ou rattachement¹⁰⁵ :

Le 10 février 1947, était signé à Paris le traité de paix avec l'Italie qui mettait fin à la situation engendrée par l'agression mussolinienne du 10 juin 1940. Aux termes de cet acte diplomatique, la frontière franco-italienne était modifiée en faveur de la France en cinq endroits différents (col et hospice du Petit Saint-Bernard, plateau du col du Mont Cenis, Vallée Etroite près du Mont Thabor, Mont Chaberton au Nord du col de Montgenèvre). Mais la modification frontalière la plus importante et la plus significative, fut celle touchant le Nord des Alpes Maritimes. Les hautes vallées de la Tinée, de la Vésubie et de la Roya étaient récupérées par la France. Conséquemment, de la Cime de Colle Longue (Cima di Collalunga), au Nord d'Isola, jusqu'au Mont Grazian, à l'Est de Sospel, la frontière était reportée sur la ligne de partage des eaux entre versant padan et versant méditerranéen de l'extrémité sud de l'arc alpin.

Les conséquences directes des modifications de cette frontière touchèrent de plein fouet la vie socio-économique des communautés frontalières directement concernées : l'économie pastorale tendit rapidement à disparaître et la frontière franco-italienne devant être rectifiée pour suivre la ligne des plus hautes crêtes, plusieurs villages subirent une division : La Brigue perdit ainsi 8000 hectares au profit de Fontan et Saorge qui récupérèrent également « les vallons et sommets détachés de Triora et de

¹⁰⁵ Selon le pays depuis lequel on l'observe : annexion pour l'Italie, rattachement pour la France.

Pigna » (André-Louis Sanguin, 1983 : 20). Côté italien, Olivetta San Michele perd les villages de Piène et de Libre annexés à Breil.

1.1.7. L'opinion publique face aux annexions (rattachement) conséquentes au traité de Paris

« Nous [...], Brigasques, on a subi le, comment dirais-je le ra... (en)fin le détachement ou rattachement, ça dépend dans quel sens on veut en parler, c'est-à-dire que la commune de la Brigue a été coupée en deux en 1947: la moitié des Brigasques sont restés en Italie et l'autre moitié sont restés à la Brigue »
Maire de la Brigue, octobre 2018, La Brigue, entretien n°8

Occupée par les autorités fascistes de la RSI et par les troupes allemandes, la vallée de la Roya est libérée entre le 23 et le 25 avril 1945, alors que les partisans italiens entrent à Vintimille et que les militaires français occupent la zone allant jusqu'à Coni dans le Piémont et Imperia en Ligurie occidentale. Selon Romain H. Rainero¹⁰⁶ (2016 : 65) la présence française sur ce territoire, dirigée par le général Paul André Doyen, avait officieusement pour but final l'annexion des villages de la Haute-Roya – voire un territoire plus étendu allant jusqu'à Vintimille au départ – et certains documents datant de 1945, telles que les affiches *Uomini liberi* et *Avis à la population*¹⁰⁷ témoignent non seulement de cette volonté clairement affichée auprès des populations d'annexer ces

¹⁰⁶ In Fixer et franchir la frontière [Texte imprimé] : Alpes-Maritimes, 1760-1947 : actes du colloque international de Nice, 9-11 juin 2016 / réunis par Yvan Gastaut, Yves Kinossian, Marc Ortolani... [et al.] ; avec le concours d'Anne Jolly.

¹⁰⁷ Ibidem

territoires occupés, mais également de l'initiative d'influencer l'opinion publique afin de la rendre favorable à un « rattachement » programmé par les autorités françaises. D'une part, selon Jean-Noël Parpillon (2016), le général De Gaulle indique qu'au moment de la capitulation des Italiens – le 2 mai – la France occupe le Val d'Aoste, les cantons de la Roya tandis que Tende, La Brigue et Vintimille sont – officieusement – annexées au département des Alpes-Maritimes. D'autre part, pour favoriser une adhésion globale à ce projet de rattachement, on ne lésine pas sur les moyens ; par le concours d'actions ciblées : attribution de cartes d'identités françaises pour les habitants des villages italiens occupés à la frontière, affichage massif des *Avis à la population*¹⁰⁸ mentionnant un retour légitime et évident à la mère-patrie française et enfin établissement de structures de frontière matérielles (Rainero, 2016 : 66). Mais cette préinstallation en vue d'une annexion va même plus loin selon un rapport du major Hugh Balland cité par Rainero (Rainero, 2016 : 66), qui rend compte d'une domination concrète des troupes françaises sur le terrain, revêtant des aspects de prise de possession totale du territoire :

Le colonel commandant des troupes gaullistes [...] a donné les ordres suivants:

- L'usage de la langue française est obligatoire,
- On invite [tous les habitants] à présenter la demande pour la naturalisation française,
- La monnaie italienne doit être remplacé[e] avec un change du montant suivant : lires 1000 pour les personnes jusqu'à 18 ans et lires 3000 pour les personnes de plus de 21 ans,

¹⁰⁸ Ibid.

- Il est obligatoire de dénoncer toutes les épargnes qui auront un change supérieur à 50%
- Tous les employés d'État sont destitués et même les médecins du service public
- Le tunnel de Tende est fermé
- Tout voyageur doit obtenir un visa pour le passage [...].

Rainero (2016 : 66) – pour confirmer l'hypothèse d'un projet d'annexion médité bien en amont de son exécution officielle – reprend dans son article (2016 : 66) les propos suivant de Marc Lengereau (1980 : 92) :

L'intention de rattacher à la France les territoires des hautes vallées de la Vésubie, de la Tinée et de la Roya, remonte à l'époque d'Alger. Ainsi le général de Gaulle réalisa-t-il *très exactement* [...] en 1947 [...] ce qu'il avait prévu en 1943. Entre temps, on avait agité la question de Vintimille, de la basse Roya et même du bassin de la Nervia, pour renoncer par la suite à toutes visées sur ces secteurs.

Ainsi, malgré les protestations des représentants du gouvernement italien dénonçant ces pratiques, rien ne semblait pouvoir arrêter cette pression française à l'annexion, se poursuivant par le biais de nombreux plébiscites auprès des habitants et de la création d'un "Comité de rattachement à la France" chargé de proclamer la volonté des populations locales d'être rattachées à la France. Rainero (2016 : 69) souligne par ailleurs – outre le fait que la monnaie italienne fut remplacée par celle française – que le français était utilisé dans une partie des textes officiels et que le drapeau français remplaçait déjà celui italien sur les bâtiments publics. Ces localités ont donc été – bon gré mal gré – assez rapidement francisées alors même qu'en juin 1946, la

position italienne n'acceptait pas le fameux « *Projet de rectification n°4 – Vallée de la Roja*¹⁰⁹ » et que – selon certains articles journalistiques de cette même année¹¹⁰ – les populations de cette vallée demandaient plutôt « la création d'une zone franche ¹¹¹ » correspondant au projet de *Zona Franca intemelia* d'Émilio Azaretti (Rainero, 2016 : 76-78).

Selon les sources officielles, le referendum après des populations de Tende et La Brigue a été mis en place d'après ce que convenait la constitution française du 29 septembre 1946, qui prévoyait dans l'article 27 : « Que nulle cession, nul échange, nulle adjonction de territoire n'est valable sans le consentement des populations intéressées ». Ainsi, de la loi du 16 septembre 1946 découle une consultation populaire auprès des personnes âgées de plus de 18 ans. D'après José Balarello¹¹² (2008) – alors sénateur des Alpes-Maritimes et vice-président du conseil général – le référendum à propos du rattachement à la France eut lieu le 12 octobre 1946 et « les résultats furent les suivants : à Tende (93,95 % de oui) ; à La Brigue (96,07 % de oui) ; à Libre (67,94 % de oui) ; à Piene (65,00 % de oui) ; à Mollières (99,99 % de oui)¹¹³ ».

Il nous semble toutefois nécessaire de nuancer ces résultats annoncés dans la version officielle française et d'ajouter que, bien que les publications à ce sujet soient peu

¹⁰⁹ Ibid., p. 75.

¹¹⁰ *L'Espoir* de Nice du 25 novembre 1946, *La Liberté* et *Nice-Matin* du 26 novembre 1946 (Ibid., p. 74).

¹¹¹ *Nice-Matin*, le 26 novembre 1946 (Ibid.).

¹¹² https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Culture/archives/recherches-regionales/recherches_regionales188.pdf, consulté le 8 décembre 2020.

¹¹³ https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Culture/archives/recherches-regionales/recherches_regionales188.pdf, consulté le 8 décembre 2020.

nombreuses, il persiste une certaine réserve quant à la réelle adhésion des habitants de Tende et de la Brigue au projet de rattachement à la France. En effet, dans un premier temps, nous souhaitons attirer l'attention sur le fait que dans un article de Calypso Santamaria¹¹⁴, les motivations de la France concernant l'annexion des villages sus-cités soient interrogées ; car le 16 septembre 1947, lorsque le rattachement devient officiel, la nouvelle frontière suit alors plus ou moins la ligne de crête et les forts du col de Tende sont annexés par la France suivant les arguments suivants : d'ordre militaire – avec le fait qu'une frontière qui suit la ligne de crête ait vocation à contrer les invasions éventuelles – mais également d'ordre civil – avec le sentiment d'habitants, qui, interrogés en 1860 au moment du rattachement du comté de Nice à la France, semblaient voter pour une grande majorité en faveur de la France. Toutefois, certains s'interrogent encore sur les profondes motivations de la France concernant ce rattachement, puisque concrètement – et cela n'est pas négligeable – le fait d'annexer la partie haute de la Vallée a finalement apporté à la France trois importantes centrales hydroélectriques édifiées par les Italiens : celles de Saint Dalmas, de Piène et de Paganin, auxquelles s'ajoutent celles d'Airole et de Bevera. En outre, nous souhaitons ajouter dans un second temps que, côté français on parle de "rattachement" – terme connotant une décision positive pour les personnes concernées – alors que, côté italien on évoque plutôt une "annexion", "revendication"

¹¹⁴ calypsosantamaria. « 1947 : le rattachement de Tende et La Brigue ». La vallée de la Roya, terre de frontières (blog), 19 mars 2016. Consulté le 8 décembre 2020. <https://lavalleedelaroyaterrededefrontieres.wordpress.com/2016/03/19/1947-le-rattachement-de-tende-et-la-brigue-5/>, consulté le 8 décembre 2020.

ou encore des "impositions territoriales". Cette forte opposition dans le ressenti des populations vivant alors ce changement de nation – ou une délocalisation forcée, pour les habitants souhaitant conserver leur nationalité italienne – est clairement représentée dans un document audiovisuel des archives des studios Luce datant du 16 septembre 1947¹¹⁵, où l'on peut entendre, en réaction à l'annexion, des expressions telles que : « L'Italie saigne », « Laissez-nous notre mélancolie » (notre traduction) ; et où l'on peut voir les écrits suivants sur les murs des maisons : « cette terre est italienne » (notre traduction). Il apparaît ainsi que l'opinion des habitants fut en fait fortement divisée entre pro-français et pro-italiens, indiquant également de fortes tensions dans les villages. Au jour officiel du rattachement, le 16 septembre 1947, on trouve alors – toujours d'après le document audiovisuel - d'un côté, des gens festoyant autour de feux de bois pour exprimer leur joie d'être devenus français, et de l'autre, des populations profondément meurtries et contraintes à fuir en direction de l'Italie, car elles préférèrent quitter leur village plutôt que de devenir françaises. À ce propos nous entendons en commentaire : « pour vivre dans leur patrie, ils doivent quitter leur village¹¹⁶» (notre traduction) ; elles emportent alors tous leurs biens sur des charrettes de fortune et, avec ces images, nous pouvons entendre la voix-off exprimer ce sentiment : « notre peine a compté, mais au cœur et à l'esprit des Italiens qui sont restés ici, je vous prie de ne pas dire qu'ils doivent cesser d'être italiens¹¹⁷»

¹¹⁵ Andrea Meloni. Il passaggio di Briga Marittima e Tenda alla Francia nel 1947, 2009. <https://www.youtube.com/watch?v=kxVa-Z9QvWI&feature=youtu.be>. Consulté le 15 décembre 2020.

¹¹⁶ Ibid., « [...] per vivere in patria, devono lasciare il loro paese »

¹¹⁷ Ibid., «[...] contegnoso è stato il nostro dolore, ma ai cuori e agli spiriti degli italiani, rimasti qua su, non dite per favore che devono cessare di essere italiani».

(notre traduction). Il semble ainsi impossible d'obtenir un point de vue objectif et qui reflète vraiment la réalité de ces jours si particulier pour les villages de Tende et de La Brigue, mais ce qui demeure une certitude est que la situation frontalière de ces deux communes et le reste d'esprit belligérant entre la France et l'Italie, deux ans après la fin de la guerre ont été la cause de ce long combat géopolitique.

En définitive, à la lumière de ces événements historiques, nous comprenons bien pourquoi la vallée de la Roya a toujours été l'enjeu de bataille entre différents peuples, dont « Français, Sardes, Autrichiens [pendant] des siècles » (Bricout, 2007 : 3). Sa situation géographique, en zone frontalière et en position de domination de par son altitude, ainsi que le fait qu'elle ait été le « seul passage transversal de la chaîne alpine par le Col de Tende » (Bricout, 2007 : 3) pendant fort longtemps, ont eu pour conséquences que sa possession a été de tous temps d'une importance capitale – comme pour la Maison de Savoie, à laquelle elle permettait de contrôler le passage des Alpes. Il en résulte alors que, jusqu'à une période encore récente et tout comme Bricout (2007 : 32) nous l'indique : « [dans] la volonté d'exister dans la politique européenne et de jouer dans les rapports de force entre Français, Espagnols et Autrichiens [...] la Roya [a constitué] la pièce maîtresse – économique et politique – de l'échiquier diplomatique européen ».

1.2. TERRE DE FRONTIERES, TERRE DE PASSAGE : UN DESTIN PARTICULIER

Le destin particulier de la Vallée de la Roya est donc dû – comme nous l’avons vu – en grande partie à sa position géographique – c’est une terre de frontière à la croisée des états – et à son altitude, car elle est en effet un point stratégique des Alpes à absolument posséder pour dominer et conserver la domination. Pour Yvan Gastaut (2012 : 2) il s’agit en effet d’un territoire « profondément modelé par cette frontière omniprésente [...] élément moteur de l’activité économique et humaine mais aussi de l’imaginaire. » (Gastaut, 2012 : 3). Elle est en effet un trait d’union depuis très longtemps et sur bien des plans.

1.2.1. La Vallée de la Roya : un trait d’union

La vallée de la Roya fut « un axe de circulation évident, obligé, à partir de la route principale qui longe la côte [et le seul moyen d’aller de Nice vers] les États Savoyards [et fut ainsi considérée comme le] trait d’union [...] qui relie Nice à Turin et Genève, Rome à Paris [et que la Maison de Savoie a su exploiter pour l’expansion de ses activités commerciales florissantes, en développant et modernisant les voies de passage des cols de la Roya] prolongement montagnard de la ville [de Nice] et de son port, placée sous l’influence mêlée de la Ligurie toute proche et de la Lombardie côté montagnes, de Gênes et de Turin » (Bricout, 2007 : 7) ; mais la principale voie de passage dans cette vallée a été la route du sel.

1.2.2. La route du sel

La route du sel a existé dès le Moyen-Âge, permettant d'acheminer le sel depuis Nice jusqu'au Piémont :

Elle longeait la vallée du Paillon, traversait le village de L'Escarène, empruntait le col de Braus, arrivait à Sospel dans la vallée de la Bévéra, et continuait son parcours par le col de Bruis, redescendait dans la vallée de la Roya et remontait sur le col de Tende pour aller vers le Piémont.

(Bricout, 2007 : 12)

Le comté de Tende est né pendant cette même période, de l'effondrement du comté de Ventimiglia au X^{ème} siècle. Les comtes de Lascaris avaient développé leur domination et leur autonomie, en grande partie grâce à la possession du col de Tende, qui a constitué ce passage immémorial entre la mer et le Piémont. Les chemins de col de la vallée étaient en effet un passage obligé, et c'est pour cette raison qu'au XI^{ème} siècle un chemin est créé par les Comtes de Vintimille, dans la vallée de la Roya, pour faciliter le transport du sel de Nice vers le Piémont. Puis, alors qu'en 1388, le futur Comté de Nice et son territoire sont dédiés aux états de Savoie

La route du sel devient [...] un axe fondamental d'échange entre Nice et le Piémont. Dans l'acte de dédition, le Duc de Savoie s'engage à maintenir la gabelle (impôt) du sel à Nice et à assurer la liberté de communication entre la cité et le Piémont. Par cet acte le devenir de la route est assuré.

(Bricout, 2007 : 12)

La gabelle, ou impôt consistant au prélèvement du sel, fut ainsi imposée aux familles dès le XII^{ème} siècle et consistait en

La levée d'une quantité minimum annuelle obligatoire de sel, au prix de quatre sols la livre. Cette quantité était calculée en fonction du nombre de personnes vivant sous le toit familial, du cheptel et d'une éventuelle activité économique engendrant une consommation supplémentaire de sel (cabaretiers, bouchers, boulangers...).

(Bricout, 2007 : 12)

La route passant par la Roya, que « les marchands de sel italiens de Vintimille [...] empruntaient depuis le XIII^{ème} siècle » (Bricout, 2007 : 13), fut alors considérée plus sûre que les autres routes passant plus près du Royaume de France. Au XV^{ème} siècle, le Duc Charles Emmanuel 1^{er} de Savoie [prince de Piémont] décida donc de reprendre les travaux pour la rendre carrossable, depuis les villages de « Sospel, Breil, Saorge et Fontan, pour arriver à Tende¹¹⁸». Ainsi fut créée la *Real Strada*.

1.2.3. La création de la route royale

Jusqu'alors chemin ducal de la route du sel, la route passant par la vallée de la Roya fut donc en travaux à partir de 1591, afin de devenir progressivement carrossable, après que le duc de Savoie eut acquis le comté de Tende en 1581. Elle est décrite comme une « splendide route, unique en son genre, rivalisant avec les réalisations importantes des Egyptiens et des Romains » (Bricout, 2007 : 14), passant par les gorges de la Roya près de Saorge, et par Fontan – village créé par des architectes de la « cour savoyarde » (Bricout, 2007 : 14) en 1616, pour justement permettre d'éviter

¹¹⁸ Ibidem

le détour par Saorge. Une fois ces travaux financés par chacune des communautés traversées et par d'importantes contributions du trésor royal, il s'est ensuite agi, en 1679, de permettre l'accès « aux voitures à quatre chevaux » (Bricout, 2007 : 14), depuis Nice jusqu'au Piémont. Ce fut chose faite de manière officielle en 1780, sous le règne de Victor Amédée III, qui « inaugura la nouvelle route carrossable ouverte aux quatre roues reliant Nice à Cuneo [celle qui devint] la REAL STRADA (Route Royale) » [...] commémorée par une plaque [...] sculptée dans le roc des gorges de Saorge » (Bricout, 2007 : 14).

Les détails du tracé de la route royale, dont l'itinéraire était déjà bien établi dès le XVII^{ème} siècle, sont présents dans les archives : son point de départ se situait au niveau de « la place Saint François »¹¹⁹ à Nice et allait jusqu'à l'Escarène, puis Sospel, Giandola, Tende jusqu'au col, se poursuivant enfin jusqu'à l'actuelle Italie vers Limone Piemonte et Vernante, elle finissait par traverser les Alpes piémontaises vers Cuneo pour se terminer à Turin¹²⁰. Sur tout l'itinéraire, on peut encore voir se succéder chapelles, amphithéâtres et autres monuments, de plus en plus prestigieux à mesure que l'on approche de Turin. Cette route servi donc à acheminer le sel, les étoffes ainsi que d'autres marchandises ; sa fréquentation importante avait par ailleurs suscité des travaux supplémentaires visant à faciliter les accès, notamment grâce au percement du tunnel du col de Tende entre 1889 et 1898. Le prestige de cette route commença

¹¹⁹ <http://www.archeo-alpi-maritimi.com/routeroyaleniceescarene.php>. Consulté le 15 décembre 2020.

¹²⁰ <https://www.detoursenfrance.fr/destinations/la-route-royale-en-passant-de-nice-a-turin-5607>.

Consulté le 15 décembre 2020.

toutefois à faiblir car en 1860, le royaume de Piémont-Sardaigne avait perdu la Savoie et le comté de Nice au profit de la France. La basse vallée de la Roya resta la propriété du Piémont-Sardaigne, pendant que la vallée moyenne devint française – hormis La Brigue et Tende qui restèrent italiennes, en raison de leur valeur stratégique considérable pour l'Italie, en altitude et à la frontière¹²¹.

1.2.4. La ligne Nice-Breil-Cuneo et Nice-Vintimille : histoire et actualité

D'autres types de liaisons virent ensuite le jour : le 30 octobre 1928 sont inaugurées les lignes franco-italiennes Nice-Breil-Cuneo et Breil-Vintimille par les ministres des travaux publics français et italiens après 40 ans de travaux réalisés par plus de 10000 ouvriers à coups de pics et de pioches, pour établir un parcours essentiellement constitué de tunnels et de viaducs, à la période où Tende était encore italienne¹²². Le train des merveilles relie depuis lors le Piémont italien et la ville de Nice¹²³. Les habitants de la vallée sont encore aujourd'hui très attachés à cette ligne de chemin de fer, qui permettait depuis sa création d'effectuer toutes les opérations commerciales quotidiennes : « les achats [de marchandise] sur Nice [...] arrivaient par le train et alors il y avait des gens qui faisaient la distribution des marchandises aux boutiques avec leurs chevaux¹²⁴». Peu de temps après, les viaducs furent fortement

¹²¹ Gastaut, Kinossian, Ortolani [et al.] : 2016, pp. 47-54.

¹²² D'après <https://youtu.be/ovX6RRtF5hM>. Consulté le 15 décembre 2020.

¹²³ D'après <https://www.youtube.com/watch?v=1WNRVBzWL0w>. Consulté le 15 décembre 2020.

¹²⁴ Transcription de l'intervention de Charles Sartore, habitant de Breil-sur-Roya, <https://www.youtube.com/watch?v=5e2EPwZDvJw>. Consulté le 15 décembre 2020.

endommagés par les troupes allemandes après la déclaration de guerre faite par Mussolini, le 10 juin 1940, qui entraîna l'arrêt de la circulation des trains entre la France et l'Italie. Mais à la fin de la guerre et suite à sa défaite, l'Italie s'engagea à reconstruire la ligne ainsi qu'à en assurer la manutention et l'entretien ; comme l'indique un habitant de Breil-sur-Roya – Charles Sartore – elle signa alors une convention avec la France en 1970 : « les travaux sont terminés en 1979, permettant la circulation de 12 trains quotidiens dans la vallée de la Roya et des relations Nice-Turin quotidiennes, à raison de deux fois par jour [avec environ] 3000 voyageurs par jour¹²⁵» au moment de l'apogée de l'utilisation de la ligne Nice-Breil-Cuneo. À partir de 2013 néanmoins, l'Italie a décidé de cesser d'entretenir seule la ligne, en conséquence de quoi « la SNCF diminue la vitesse de circulation de 80 à 40 kilomètre-heure¹²⁶ ». Cette situation perdure encore actuellement, dans l'attente de nouveaux accords entre les deux pays frontaliers pour pérenniser la ligne. Il s'agit donc d'une décision qui a bien évidemment eu une incidence négative sur l'activité touristique et le dynamisme de ces villages de montagne, dépendant fortement des transports publics.

1.2.5. Une terre de passages

Selon Bricout (2007 : 5) les Alpes ont toujours été un moyen de passage et de communication, mais aussi un obstacle. Ils sont les témoins privilégiés des grands

¹²⁵ D'après <https://www.youtube.com/watch?v=5e2EPwZDvJw>. Consulté le 15 décembre 2020.

¹²⁶ Ibid.

moments de la civilisation, de Hannibal à la scène historique de la conquête de Napoléon. Les premières mobilités humaines étaient en relation avec des transferts saisonniers des populations et les mouvements migratoires dans les Alpes étaient principalement liés à la misère, au sous-développement ou encore à la pression démographique ; en effet, selon Dupâquier (1994: 85) la mobilité en montagne est primordiale pour assurer le mode de vie sédentaire et rester dans les villages, ceci permettant à un nombre considérable paysans pauvres – surtout ceux habitant la montagne – d’obtenir les ressources supplémentaires nécessaires aux familles pour pouvoir survivre dans le village. La mobilité est donc une nécessité en haute montagne car, en raison de besoins financiers : les activités dédiées aux transhumances constituaient ainsi déjà une sorte d’émigration provisoire. De plus, les gens devaient souvent trouver un emploi dans d’autres communautés alpines qui leur étaient proches et parfois même déménager beaucoup plus loin. En hiver, beaucoup se déplaçaient pour trouver du travail dans l’élevage, l’agriculture ou la sylviculture – selon le rapport des enquêtes réalisées en 1750-51 par un intendant dénommé Joanini¹²⁷. Fernand Braudel (1949-1966) a d’ailleurs qualifié les alpes de « montagne fabriquant des hommes » pour les villes de la plaine, car les producteurs et

¹²⁷ Costamagna Henri (1979 : 16) à propos de Gaspard Joanini « Par sa monumentale enquête ce dernier a préparé la réforme décisive de 1775. D’ailleurs il apparaît comme le modèle des intendants. Il l’est non seulement par sa conscience professionnelle et le tableau extraordinairement documenté qu’il fournit, du comté de Nice, dans son rapport, mais parce qu’il a fait tout sa carrière dans cette fonction. En effet sa biographie, à Turin le décrit ainsi : Gaspard Joanini, docteur en lois, intendant provisoire de Turin, intendant de Moriana (3 juin 1724), de Pinerolo (21 mars 1725), Intendant Général d’Alexandrie (15 octobre 1729), de Nice (17 janvier 1750), Jubilé : 31 août 1759 ».

commerçants de la montagne venaient régulièrement vendre leurs produits et participaient de manière très significative à l'économie locale lors des diverses foires ayant lieu tout au long de l'année.

À la fin du XVII^{ème} siècle, l'on trouve également une autre forme de migration : celle des vendeurs itinérants italiens ou encore des musiciens organistes et autres artisans se rendant en France dans l'espoir de mieux y gagner leur vie et c'est à partir du XVIII^{ème} siècle que l'émigration lointaine commence à proprement parler ; elle marque le début du déclin économique de la montagne alors que dans le Comté de Nice, seule la vallée de la Roya bénéficie encore de l'essentiel du commerce entre la France et l'Italie. Comme nous le précise Tombaccini-Villefranche (1998 : 79), le phénomène d'immigration clandestine dans la vallée de la Roya a commencé en 1860, lorsqu'une nouvelle frontière a été établie entre la France et l'Italie, avec pour conséquence une séparation entre plusieurs villages, qui étaient auparavant étaient libres de circulation. Cette nouvelle frontière, qui débutait au niveau de la mer puis continuait le long de la rivière Roya, partagea Sospel, Breil et Saorge du côté français et Piene, La Brigue et Tende du côté italien. Le comté de Nice est resté quant à lui rattaché à la Savoie jusqu'en 1860 quand il devint français par référendum et concernant la frontière maritime, elle n'a été déterminée de façon définitive qu'en 1892 selon Caperon-Moreno (1980, cité par Tirel 1998 : 39) et en 1870, la population des Alpes-Maritimes était encore proche de ses voisins transalpins, ce qui s'avérait propice à lancer un

mouvement en faveur d'un nouveau rattachement des villages – annexés à la France - à l'Italie. Selon Molinari (1998 : 9)¹²⁸

Les flux migratoires ligures, sont parmi les plus anciens et constants au cours du temps, jusqu'aux années vingt du dix-neuvième siècle ; [...] dans le cas de l'extrême ponant ligure, passer la frontière pour trouver une occupation qui intègre les revenus familiaux était une praxis habituelle qui échappait au contrôle bureaucratique et administratif des institutions (notre traduction).

Dans la province des Alpes-Maritimes, qui constituait l'un des lieux privilégiés des vendeurs ambulants venant principalement des montagnes de Ligurie et de Toscane, certains documents de police révèlent clairement les soupçons et les inspections répétées que ces vendeurs subissaient. Molinari (1998 : 25) nous explique que les documents d'archives indiquent non seulement que le commerce itinérant était l'une des activités les plus surveillées par les autorités, mais ils montrent aussi que l'exercice de ce travail donnait lieu à de nombreuses condamnations, suivies d'expulsions du territoire français. Les documents photographiques privés et les images conservées par les travailleurs eux-mêmes nous fournissent des informations contraires à celles officielles, notamment des images retrouvées en Ligurie et à proximité de la *Lunigiana* : l'un des bassins les plus riches pour le commerce ambulancier des italiens se rendant en France. L'histoire de ces photos remonte aux années 1920

¹²⁸ « I flussi migratori liguri, sono, com'è noto, tra i più antichi e costanti nel corso del tempo, almeno fino agli anni Venti del Novecento. [...] nel caso dell'estremo ponente ligure poi, passare la frontiera per trovare un'occupazione che integrasse il reddito familiare era una prassi consuetudinaria che sfuggiva al controllo burocratico e amministrativo delle istituzioni ».

; prises dans le sud de la France, elles correspondent aux zones frontalières – même si l'on ne peut pas toujours en déterminer l'emplacement exact – et rendent compte du fait que les itinéraires empruntés impliquaient forcément le passage de la frontière¹²⁹ (notre traduction). Des passeurs professionnels faisaient passer clandestinement des familles entières avec vivres et bagages, à travers les Alpes et par la suite, le fascisme et la guerre accentuent encore la fréquence de ces pratiques. Selon Tombaccini-Villefranche (1998 : 81)

C'est en 1918 que les documents, pour la première fois, dénoncent l'existence d'un trafic de clandestins savamment orchestré. [...] un rapport du commissaire spécial de Menton révèle [que] l'émigration clandestine : [...] s'effectue tout aussi bien par voie de terre que par voie de mer et [qu'] à côté des passeurs travaillant à leur compte se sont constituées des organisations ayant quasiment pignon sur rue et monnayant leurs services à prix élevés. [...] De leur côté les Italiens lançaient un cri d'alarme : "A la frontière du col de Tende chaque nuit des dizaines et des dizaines d'ouvriers, pour ne pas dire des centaines, passent clandestinement la frontière (...) le nombre des immigrés clandestins en France est devenu tel que les autorités consulaires sont

¹²⁹Nel Dipartimento delle Alpi Marittime, una delle sedi privilegiate dagli ambulanti che provenivano in massima parte dalle aree montane liguri-toscane, diversi documenti di polizia denunciano esplicitamente questi sospetti e rivelano anche i ripetuti controlli cui erano soggetti tali venditori. I materiali d'archivio non solo ci informano che il commercio ambulante era una delle attività tenute maggiormente d'occhio dalle autorità, ma rivelano anche che l'esercizio di tale lavoro era all'origine delle numerose condanne di espulsione dal territorio francese. I documenti fotografici privati e le immagini che di tale lavoro proponevano i diretti protagonisti offrono invece una rappresentazione che si oppone nettamente a quella divulgata dalle coeve fonti ufficiali. Particolarmente significative si rivelano a questo riguardo alcune immagini reperite in Liguria e nella vicina Lunigiana, uno dei più ricchi bacini del colportage italiano diretto in Francia. Si tratta di foto che risalgono all'inizio del Novecento e agli anni Venti. Esse non solo sono state scattate nel Midi francese ma, con molta probabilità, quando non riportano l'indicazione precisa della località, si riferiscono proprio all'area frontaliere, l'itinerario transalpino privilegiato dal lavoro itinerante di queste zone.

obligées de considérer l'émigrant clandestin de la même manière que celui muni de documents officiels", s'exclamait à la Chambre le député Stefano Iacini en novembre 1922¹³⁰.

D'ailleurs les bergers de la vallée de la Roya étaient également devenus des passeurs, au vu de leur connaissance des sentiers de passage de montagne entre la France et l'Italie, où ils pouvaient librement circuler sans être inquiétés par les contrôles douaniers. Certains témoignages recueillis lors de notre enquête de terrain – que nous présenterons dans le troisième chapitre concernant les représentations – viennent corroborer ces faits, ainsi que l'immense difficulté de survivre dans les montagnes de la vallée durant la période d'occupation belligérante. Et même si la France commence à condamner les trafics clandestins à la fin des années 1930, la frontière sur la Roya demeure encore – à la fin des années quarante – un point névralgique et une étape presque obligatoire pour les clandestins de tous les pays en quête d'un avenir meilleur.

La vallée de la Roya a donc continué d'être un lieu de passage et de migrations jusqu'à nos jours, à cette différence près que, depuis quelques années, les politiques migratoires européennes – et plus particulièrement italienne et française – en ont fait une frontière militarisée et désormais presque infranchissable pour les personnes extérieures à l'union européenne. En effet, le rapport de l'Anafé¹³¹ décrit une

¹³⁰ Voir *Atti del Parlamento, Camera dei Deputati, discussioni*, p. 8500, cités par Tombaccini-Villefranche (1998 : 82).

¹³¹ Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers

militarisation « impressionnante » de la frontière : les gendarmes, les soldats, les compagnies républicaines de sécurité (CRS), la police militaire, la police nationale, la police aux frontières sont généralement munis de lunettes de vision nocturne ou de détecteurs de mouvement et bien évidemment armés ; ceci sur tout l'espace frontalier : des gares jusqu'aux sentiers. Pour l'Anafé :

La baisse des demandes d'asile est la conséquence directe de la multiplication des contrôles en amont qui empêchent les demandeurs d'asile de venir chercher une protection en France, et plus largement, en Europe. [...] Depuis l'entrée en vigueur de la loi Quilès en 1992, instaurant les zones d'attente, une procédure dérogatoire au droit commun est organisée à la frontière pour l'examen des demandes d'asile. Cette procédure « d'admission sur le territoire au titre de l'asile » est particulière, d'une part parce qu'elle ne tend pas à reconnaître le statut de réfugié ou la protection subsidiaire (elle permet simplement d'autoriser l'entrée sur le territoire afin de déposer une demande d'asile), d'autre part parce que la décision relève de la compétence du ministère de l'Intérieur qui se prononce, au vu d'un avis non contraignant émis par l'OFPRA, sur le caractère « manifestement fondé » ou non de la demande¹³².

Face à cette situation, une bonne partie des habitants de la vallée, ayant vécu eux-mêmes des vicissitudes autour de la frontière – de par plusieurs annexions, des changements de nationalité successifs et enfin la nécessité de s'intégrer rapidement à une nouvelle patrie, le tout couplé à un changement de langue obligatoire – comprennent la détresse des migrants et leur viennent spontanément en aide. Yvan

¹³² <http://www.anafe.org/spip.php?mot2>. Consulté le 25 novembre 2020.

Gastaut (2012 : 3) évoque ces moments difficiles pour les habitants de la vallée dans son introduction au colloque « Gens et terre de frontière », dans laquelle il rappelle le rattachement, par le traité de Paris, des communes de La Brigue et de Tende à la France en septembre 1947, consécutivement à la défaite italienne. Ce changement de domination ayant entraîné une modification du tracé de la frontière en faveur de la France, il insiste sur les conséquences identitaires que cet épisode a eu sur les populations :

Il [se] crée [...] pour plusieurs centaines d'habitants une situation de changement décisif d'identité. Certaines personnes qui avaient l'habitude de se côtoyer se retrouvent séparées par la frontière qui peut parfois faire office de « mur » ou à tout le moins de complication administrative : ainsi la Brigue est découpée en deux parties, l'une française et l'autre italienne.

Y. Gastaut (2012 : 3)

En raison de la dissolution de Brigue, de nombreux problèmes sont apparus dans le partage des biens publics : alpages, bois, bergers et droits de bétail. Pendant des siècles, le contrôle des pâturages de montagne a été un point crucial pour l'économie de la zone pastorale de la Haute Roya, et a toujours été sujet de conflit avec les pays voisins, de même qu'entre les villages de la Brigue et Tende, et qu'entre Tende et Limone. Dans la plaine de Sanson et la région de Collardente, les pâturages alpins les plus riches, sur lesquels se rendaient les bergers de Realdo, se trouvaient en France. Le nouveau maire de la Brigue, Aimable Gastaud, rejeta le droit des Italiens au pâturage. Or, d'autres pâturages – à Roxe et Tanarel – qui étaient utilisés par les

éleveurs réaldais pour faire paître leurs troupeaux en contrepartie d'un loyer, sont toujours la propriété de la Brigue. Comme beaucoup d'autres problèmes de ce type, cette question fut alors renvoyée au Comité franco-italien appelé Comité de conciliation ; après plusieurs années de différends, le problème fut résolu, et les bergers de Realdo eurent gain de cause.

Mais, avec l'annexion de 1947, le problème réapparaît et le tracé de la frontière représente un dossier délicat de la mise en œuvre du traité de paix. Comme le souligne Lucie Bargel (2016)

D'un côté, le paragraphe 1 de l'annexe XIV du Traité de paix (« dispositions économiques et financières relatives aux territoires cédés ») prévoit que les biens étatiques ou paraétatiques de l'Italie, y compris ceux des collectivités locales, passent sans compensation à l'État successeur. De l'autre, le paragraphe de cette même annexe indique que « les États successeurs et l'Italie concluront des accords répartissant d'une manière juste et équitable les biens de toute collectivité publique locale existante, dont le territoire se trouve divisé par une frontière établie en vertu du présent Traité, et assurant le maintien de ceux des services communaux nécessaires aux habitants qui ne sont pas expressément visés par d'autres dispositions du Traité ».

Les bergers de Realdo et leurs soutiens s'appuyèrent donc sur ce paragraphe pour faire valoir leurs droits. Du reste, des acteurs locaux au pouvoir inégal : le curé Don Pastor d'un côté, et Aimable Gastaud de l'autre, ont tous deux leur implication dans le conflit concernant les pâturages de Realdo ; chacun d'ailleurs continue de défendre l'appartenance de la vallée de la Roya à l'Italie ou à la France. Il semble alors, qu'en 1950, la position de la nouvelle frontière soit encore susceptible d'être déplacée, pour

les acteurs politiques des deux côtés de la frontière, et cela s'accompagne de prises de positions dans les politiques locales entre tenant pour la France ou pour l'Italie. L'une des conséquences majeures de ce déplacement de frontière est donc qu'elle cause un tort considérable aux bergers de La Brigue, qui en raison de la nouvelle répartition des pâturages entre France et Italie, viennent à manquer d'espace où faire paître leur brebis durant l'été. Ces acteurs des politiques locales n'ayant en définitive jamais trouvé de solution satisfaisante pour les bergers, le pastoralisme s'est vu pratiquement disparaître. Ainsi, nous concluons au sujet des problèmes créés par le tracé de la nouvelle frontière – de concert avec Lucie Bagel (2016) – qu': « à la diversité des acteurs engagés dans ce conflit territorial répond une multiplicité de rapports au territoire et de formulation d'intérêts "nationaux"», le tout-venant encore accentuer une situation qui était somme toute foncièrement déjà bien complexe.

Les problèmes des bergers liés à la frontière, à une période encore récente de l'Histoire, font écho à la situation actuelle des populations de migrants, et cela de manière davantage significative depuis le mois d'avril 2011, quand, confrontée à un afflux massif de migrants vers sa frontière française à Menton-Vintimille, la France a décidé de renforcer les contrôles douaniers et policiers à ses postes. Suite à cela, un important mouvement de protestation et de solidarité s'est levé en faveur des migrants, des deux côtés de la frontière, suscité par un sentiment commun d'indignation face à la découverte de failles importantes dans la gestion européenne des migrations. Parmi ces failles, le bafouage constant des droits des migrants – en particulier le droit d'asile – a poussé les habitants de la vallée de la Roya à se

constituer en association dans le but de mieux les défendre et les aider. De nombreux documents et événements médiatiques, documentaires et livres – dont nous allons voir quelques exemples pertinents au regard de l’histoire de la vallée – témoignent de cette situation particulière et révèlent de fortes tensions – encore et toujours – en présence dans cette zone de montagne à la frontière franco-italienne.

1.2.6. La Vallée de la Roya, théâtre des migrations : médias et actualités

1.2.6.1. Situation des migrants à la frontière franco-italienne

En automne 2015, une crise des réfugiés se révèle en Europe, avec plusieurs événements dramatiques en Méditerranée, qui mettent en lumière des difficultés plus profondes liées aux politiques migratoires des différents états et tout particulièrement des problèmes d’accueil des migrants sur les territoires européens. L’un des exemples les plus marquants de ce phénomène a eu lieu à la frontière franco-italienne. En effet, un nombre toujours plus conséquent d’exilés arrivaient par la mer sur l’île de Lampedusa, puis remontaient ensuite vers le Nord de l’Italie pour arriver jusqu’à la France. Mais en parallèle, comme le rappelle Luca Giliberti (2018), un important dispositif de militarisation de la frontière entre Menton et Vintimille s’était mis en place dans la vallée de la Roya et s’y est par la suite amplement développé ; les attentats de novembre 2015 à Paris et la déclaration de l’état d’urgence qui s’en est suivie ont bien évidemment contribué à cela, en conséquence de quoi les personnes en situation irrégulière, qui tentaient de passer la frontière au péril de leur vie, ne pouvaient pas faire de demande d’asile ni recevoir de prise en charge – pour les mineurs isolés –

puisque le plus souvent ils étaient refoulés par les forces de l'ordre françaises au niveau de la frontière. Or, comme le précise Giliberti (2018)

Ces renvois sont illégaux, car ils ne laissent pas aux personnes traversant la frontière la possibilité d'accéder à leurs droits en France, en demandant l'asile. En outre, la police semble ignorer la condition des mineurs isolés qui, selon la loi française, doivent être pris en charge par les services d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), alors qu'ils sont refoulés à Vintimille, comme les adultes.

Face à la détresse de ces personnes, plusieurs associations ont vu le jour pour leur venir en aide et répondre à leurs besoins vitaux : « Tous Migrants » est l'une d'elles, et sur son initiative est né un Refuge solidaire, qui permet de fournir un hébergement d'urgence et les produits de base nécessaires à la survie des migrants. Outre cette aide d'urgence, l'association lutte également pour la défense de leurs droits et pour la sensibilisation des autorités compétentes et de l'opinion publique. Une autre association très active dans le soutien aux migrants est la Roya Citoyenne : une « collégiale réactivée en 2016 après quelques années de pause [et] la plate-forme centrale du réseau de solidarité [composé d'environ 150 familles] avec les migrants dans la vallée de la Roya¹³³». Elle a pour vocation de fournir soins, vivres et aide administrative à ces personnes pour tenter de régulariser leur situation selon les droits qu'ils sont censés avoir mais qui leur sont refusés. Les membres de la Roya Citoyenne, selon ce que l'on peut lire dans de nombreux articles de journaux et le

¹³³ Luca Giliberti, 2018.

voir dans plusieurs documentaires – tels que “Les Rebelles de la vallée”, “Roya, fin Octobre”, “La Loi de la vallée” ou encore “Libre” de Michel Toesca – offrent donc l’hospitalité dans leurs habitations, mais c’est surtout Cédric Herrou, un paysan de la vallée, qui prend en charge le plus grand nombre des exilés, dans des tentes et des caravanes installées pour eux. Côté italien, à Vintimille, des repas étaient régulièrement distribués sur l’initiative de Roya Citoyenne ; mais – comme nous avons pu le constater par nous-même en nous rendant sur le terrain pour les entretiens d’enquête auprès des membres de l’*A Cumpania dei Ventimigliusi* en août 2020 – leurs conditions de vie restent assez précaires et les migrants continuent d’errer dans les rues de la ville, en particulier sous l’embranchement de l’autoroute qui leur sert d’abri, où l’association Caritas vient distribuer 120 à 130 repas par jour selon le quotidien *Sanremonews*¹³⁴ (notre traduction). Dans le même article nous est aussi relaté le fait que des passeurs continuent de tenter de faire passer la frontière vers la France à des migrants arrivés des centres d’accueil du Sud de l’Italie. Cette situation qui perdure a ainsi fait l’objet d’une médiatisation sans précédent des citoyens solidaires, qui luttent et soutiennent ces exilés face aux problématiques d’accueil qui semblent s’avérer insolubles. En effet, l’un des faits les plus marquants eut égard au soutien apporté aux migrants reste les condamnations de plusieurs membres des

¹³⁴ Sanremonews.it. « Ventimiglia : aumentano ogni giorno i migranti in città, la Caritas distribuisce almeno 120/130 quotidianamente », 7 décembre 2020. <https://www.sanremonews.it/2020/12/07/leggi-notizia/argomenti/cronaca/articolo/ventimiglia-aumentano-ogni-giorno-i-migranti-in-citta-la-caritas-distribuisce-almeno-120130-quot.html>. Consulté le 11 décembre 2020.

associations précédemment évoquées¹³⁵, qui ont mis la vallée de la Roya au coeur de l'actualité médiatique des Alpes Maritimes ces dernières années.

1.2.6.2. Une vallée très médiatisée : la Roya rebelle et solidaire

Les initiatives des citoyens solidaires en faveur des migrants ont commencé à être mises en lumière dans la presse nationale dès 2016, au moment où les premiers démêlés avec la justice ont débuté pour bon nombre d'entre eux, accusés de délit pour avoir illégalement aidé des migrants à traverser la frontière franco-italienne ou de les avoir hébergés.

Le premier documentaire sur le sujet : "Les Rebelles de la vallée¹³⁶" a été réalisé par le « Guardian » en 2017 et présente le quotidien de Cédric Herrou, l'agriculteur de la vallée de la Roya sur une durée de 25 minutes : on le voit dans la ferme qui sert de centre d'accueil pour les migrants (jusqu'à 60 sur place parfois), parmi lesquels se trouvent beaucoup de personnes mineures; puis au tribunal, lors de sa condamnation pour avoir fait entrer sur le territoire français et avoir hébergé des étrangers en situation irrégulière. Ainsi, ce documentaire dépeint le quotidien de Français qui ont décidé de pallier le manque d'aide concrète de la part de l'État, et montre des

¹³⁵ La Roya Citoyenne, Tous Migrants et tout particulièrement Cédric Herrou

¹³⁶ Télérama. « Regardez "Les Rebelles de la vallée", superbe mini-documentaire sur Cédric Herrou et les migrants ». <https://www.telerama.fr/medias/regardez-les-rebelles-de-la-vallee-superbe-mini-documentaire-sur-cedric-herrou-et-les-migrants,157402.php>. Consulté le 11 décembre 2020.

Érythréens, Soudanais et Éthiopiens exprimer leur espoir de pouvoir vivre une vie meilleure dans une terre qui leur est toutefois encore inconnue et hostile.

La seconde réalisation audio-visuelle portant sur cette situation particulière est un court-métrage de 25 minutes réalisé en 2018, qui s'intitule *Roya, fin octobre*¹³⁷ et a été réalisé par Louis Paul, Loeiz Perreux et Raphaël Auger. À travers cette oeuvre, les réalisateurs cherchent à transmettre un portrait récent de la vallée de la Roya, qui permette d'avoir une vue d'ensemble de la situation des migrants en cette zone de passages au cours des dernières années. En ressortent le souvenir ancré des difficultés, voire des moments tragiques, qu'ils ont traversés pour pouvoir arriver sur le sol français, ainsi qu'une impression d'attente permanente de pouvoir s'installer durablement quelque part en Europe pour y construire une vie meilleure. C'est cet espoir qui les fait tenir, mais aussi le soutien matériel et moral des habitants et des associations locales de Tende et ses alentours.

L'année 2018 est quant à elle marquée par le long-métrage intitulé "Libre", réalisé par Michel Toesca, l'ami de Cédric Herrou. Il a filmé la vie des citoyens solidaires de la Roya pendant trois ans. Sorti en salle le 26 septembre 2018, il permet de suivre Cédric Herrou, le personnage principal, alors qu'il cultive ses oliviers, puis – avec certains habitants de la vallée – au moment où sa route croise celle des réfugiés et qu'ils décident d'un commun accord de les héberger. Ce film met en avant le rôle primordial de ces gens qui protègent les migrants des dangers de la montagne et les aident à

¹³⁷ http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_liste_generique/C_100471_F, consulté le 11 décembre 2020.

effectuer leur demande d'asile au risque d'être considérés hors la loi et d'encourir des sanctions pénales.

Le dernier film sur ces habitants de la vallée est réalisé en 2019 et s'intitule *La loi de la vallée*¹³⁸. Nuno Escudeiro y met en lumière les actions des habitants solidaires aux migrants de la vallée de la Roya, sur une période de deux ans et demi. Ce sont en effet les premiers à s'être organisés pour aider les migrants à faire valoir leurs droits tels que : pouvoir déposer des demandes d'asile en France. Le film rend compte clairement des démarches effectuées, du temps passé à essayer de faire respecter des droits fondamentaux : ceci les amenant à se confronter aux autorités. On assiste non seulement aux arrestations et aux gardes à vue des personnes en situation irrégulière, mais aussi aux différentes mises en examen de ceux qui les aident. Le point saillant de ce documentaire réside dans la réalité palpable du terrain qui en ressort : les nombreux risques encourus par une partie des habitants de la vallée pour faire valoir les droits des migrants, face à des situations sans issues dans lesquelles sont plus ou moins directement mises en causes les politiques migratoires de l'Union Européenne ; car comme le rappelle Luca Giliberti¹³⁹

L'ambiguïté juridique de ces délits de solidarité est évidente : il serait légal d'accueillir des migrant·e·s, mais il ne serait pas légal de les acheminer, même sans franchir la frontière. Les actions des citoyen·ne·s, partagées entre l'esprit humanitaire et l'action politique, sont criminalisées par ces risques de poursuite pour « aide à l'entrée, au

¹³⁸ Dailymotion. « La loi de la vallée - Documentaire (11/05/2019) - Vidéo Dailymotion ». <https://www.dailymotion.com/video/x77zbls>. Consulté le 11 décembre 2020.

¹³⁹ Ibid.

séjour et à la circulation d'étrangers en situation irrégulière » et finissent par s'inscrire dans une dynamique de désobéissance civile.

Il se créent ainsi des situations dramatiques pour les migrants et des 'délits de solidarité' commis par les citoyens qui leur portent assistance face au danger, ce qui est par ailleurs également exigé par la loi française. En soutien à ces actions citoyennes, un événement annuel a été lancé le 20 novembre 2017 : le « Festival des passeurs d'humanité » et se déroule depuis, chaque année, au mois de juillet, dans les communes de Breil-sur-Roya, Saorge, Tende et La Brigue. S'il s'agissait au départ – selon Jacques Perreux¹⁴⁰ – d'une initiative en vue de faire connaître la vallée des merveilles, elle s'est en définitive avérée être un moyen de sensibiliser les festivaliers à la condition des migrants, mais aussi de mettre en valeur et de célébrer la diversité des cultures et des langues.

Ainsi, selon un article paru dans la revue en ligne *Politis*¹⁴¹, cet événement,

[Qui] a été coconstruit avec les associations locales de défense de la vallée et [celles] qui inventent celle de demain : circuits courts, cultures bio et aides aux migrants comme Roya Citoyenne et DTC (Défends ta citoyenneté) l'association de Cédric Herrou,

permet également de soutenir le travail des citoyens solidaires et des membres des associations qui prennent soin des populations exilées de passage dans la vallée, en

¹⁴⁰ Politis.fr. « Le Festival des passeurs d'humanité se lance dans la vallée de la Roya », 20180711 17 :03. <http://www.politis.fr/articles/2018/07/le-festival-des-passeurs-dhumanite-se-lance-dans-la-vallee-de-la-roya-39140/>. Consulté le 15 décembre 2020.

¹⁴¹ Ibid.

mettant l'humanité au centre des différentes animations et débats, outre la valorisation du patrimoine des villages de la Roya. Il se crée ainsi, via ce festival, un véritable melting-pot des cultures, qui par la richesse de son programme¹⁴², vient pour quelques jours totalement contrebalancer la situation des migrants par une ambiance de fête et de partage. Des films et documentaires montrant les actions menées dans la vallée sont également projetés, pour mettre en valeur le travail et l'implication de quelques jeunes réalisateurs sur ces problématiques liées au thème de l'exil.

Nous pouvons enfin déceler dans ce type d'initiatives, l'identité et l'histoire – ancienne et plus récente – des populations de la Roya, profondément ancrée dans leurs us et coutumes, eux-même marqués par un élan naturel vers l'entraide pour la survie mutuelle. Ceci est un trait caractéristique des populations montagnardes, mais surtout des habitants de cette vallée, qui est, selon le président de l'association « Les Ami.e.s de La Roya » : « un lieu porteur d'espérance [...] bastion historique de résistance, de fraternité à forte tradition d'accueil [dont les] habitants sont devenus "passeurs d'humanité"¹⁴³ ». Parmi les différents films projetés lors des festivals s'étant déroulés depuis 2017, *Libre*, a permis à des migrants – accompagnés du personnage principal, Cédric Herrou et du réalisateur Michel Toesca – de fouler le tapis rouge et de monter les marches du festival de Cannes de 2018.

¹⁴² <https://www.facebook.com/LesAmi.e.sdelaRoya/videos/2965639053545410/>. Consulté le 15 décembre 2020.

¹⁴³ Ibid.

1.2.6.3. Cannes 2018 : un prix symbolique pour les migrants et les citoyens solidaires

Clarisse Fabre titrait ainsi l'article relatant l'évènement, paru dans le journal *Le Monde* le 19 mai 2018 : « Cannes 2018 : Cédric Herrou, de retour à Cannes en "officiel"¹⁴⁴ » ; l'expression « de retour » rappelait ainsi son arrestation à la gare de Cannes en 2017 et ses vicissitudes avec la justice sur la question de l'aide au passage de migrants sur le territoire français. Comme la journaliste le rappelle : « Cédric Herrou a été condamné le 8 août 2017 à quatre mois de prison avec sursis, par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, pour avoir aidé quelque deux cents migrants à traverser la frontière italienne ». Le film raconte ainsi sa vie et celle de certains volontaires, leurs impasses face aux forces de l'ordre, leur esprit de débrouillardise, leur bataille avec la justice, ainsi que les stratégies mises en place pour accueillir les nouveaux arrivants sans se faire prendre. Cette œuvre cinématographique a, cette année-là, convaincu les membres du jury au point d'être sélectionnée pour la compétition, puis de se voir conférer la « mention spéciale » de L'Œil d'or. Elle reflète la vie des migrants et des citoyens solidaires dans la vallée de la Roya – comme en suspens permanent – est à la fois la conséquence directe et le reflet de la gestion des migrations, face à laquelle l'agriculteur solidaire rappelle les principes fondamentaux de la France liés à sa devise

“Liberté, égalité, fraternité”, quelle que soit notre provenance, notre religion, notre couleur de peau, c'est important de la défendre tous les jours. Parce qu'elle est là et qu'elle est fragile, et qu'elle a besoin de nous, de vous. Elle a besoin qu'on la fasse vivre, qu'elle danse, qu'elle

¹⁴⁴ « Cannes 2018 : Cédric Herrou, de retour à Cannes en « officiel » ». *Le Monde.fr*, 19 mai 2018. https://www.lemonde.fr/festival-de-cannes/article/2018/05/19/cannes-2018-cedric-herrou-de-retour-a-cannes-en-officiel_5301777_766360.html. Consulté le 15 décembre 2020.

chante, et qu'elle crie à la liberté. Il y a des fois où elle pleure, mais il faut qu'elle vive¹⁴⁵.

1.2.6.4. Dernières actualités des citoyens solidaires de la vallée de la Roya

L'un des derniers articles médiatiques publiés à propos des citoyens solidaires et des migrants dans la vallée de la Roya – au moment où nous rédigeons ces lignes – est paru dans la revue en ligne ADN¹⁴⁶ et fait état du fait que dans le département des Alpes-Maritimes, à la frontière italienne, les pouvoirs publics sont encore chargés par l'État de chasser les migrants – qui espéraient pouvoir trouver refuge en France —, voire de les enfermer, malgré la reconnaissance du bafouage – que ces actions représentent – des principes de solidarité et d'humanité, de même que de la légalité et des engagements pris par la France au niveau international. La question semble donc encore loin d'être réglée et la vallée continue d'être ce lieu de passage qu'elle a toujours été.

Enfin, le point commun aux différents supports et événements médiatiques – tels que les articles, les documentaires et autres oeuvres – présentés dans ces derniers paragraphes, est qu'ils donnent une vision différente de la situation des migrations à la frontière franco-italienne, en parfait décalage avec celles livrées la plupart du temps par des médias d'information plus officiels. La vallée de la Roya, qui, comme nous l'avons vu dans cette partie, a été depuis des siècles une terre de passage et une

¹⁴⁵ Ibid.

¹⁴⁶ ADN. « ADN », 12 décembre 2020. <http://ademonice06.com/liberte-egalite-papiers/>. Consulté le 15 décembre 2020.

terre de migrations, est encore une fois l'un des points névralgiques des phénomènes transfrontaliers et permet, une fois de plus, de démontrer l'humanité de ses habitants, habitués qu'ils sont depuis toujours aux passages de différents peuples et cultures sur les chemins de leurs montagnes.

En conclusion de cette première partie de notre travail, nous avons pu parcourir les grands chapitres de l'histoire de la vallée de la Roya, depuis la pré-protohistoire jusqu'à l'actualité la plus récente marquée par la problématique des migrations, et nous constatons que la situation géographique des villages de cette vallée a déterminé en grande partie leur évolution politique, historique et culturelle. S'ils passent d'une domination à l'autre au cours des siècles et bénéficient des richesses laissées par les différentes influences des peuples de passage, il n'en demeure pas moins que les traditions montagnardes restent profondément et indéfiniment ancrées dans la culture et la vie de tous les jours : de l'élevage aux cultures, de l'architecture aux fêtes locales colorées, mettant en valeur le patrimoine culinaire et le terroir, jusqu'aux valeurs immuables d'accueil du prochain toujours mises en action : ce sont ces traits particuliers des populations montagnardes qui ressortent effectivement et constamment dans notre présentation ; et il ne peut finalement en être autrement, puisqu'il semble s'agir de l'essence même de l'identité de ces villageois. Aussi, si nous avons pu percevoir cette particularité dans les différents traits de ce parcours historico-culturel, nous nous intéresserons désormais – et ce sera l'objet d'étude de la deuxième partie de ce travail – à un élément fondamental de l'identité culturelle des

habitants, que nous ne nous n'avions pas encore n'avions pas encore traité : leurs parlers. Nous tenterons d'en définir l'origine le plus précisément possible – en lien avec les sources d'informations accessibles à ce sujet – puis nous établirons leur classification linguistique actuelle. Pour finir, nous réaliserons une comparaison lexicale entre les lemmes – côté français (tendasque, brigasque et breillois) et italien (*ventimigliese*, *sanremasco* et *pignasco*) – le tout en parallèle avec les lemmes correspondants en occitan, afin d'aller plus loin dans ce champ de recherche sur ces parlers en apportant de nouveaux éléments à la suite des différents travaux réalisés par les linguistes, grâce à l'établissement d'un lexique comparatif.